

INSTRAW



Institut International de Recherche et de
Formation des Nations Unies pour la
Promotion de la Femme

*RAPPORT SUR LE
SEMINAIRE SUR L'AMELIORATION DES STATISTIQUES
ET INDICATEURS POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE
LA FEMME AU DEVELOPPEMENT NATIONAL*

*Saly, Senegal
25-30 juin 1989*

1991 E
STA-SEN

RAPPORT SUR LE
SEMINAIRE SUR L'AMELIORATION DES STATISTIQUES
ET INDICATEURS POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION
DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT NATIONAL*

Saly, Senegal
25-30 juin 1989

* Le Séminaire a été organisé par le Division de la Femme et les Droits des Femmes (DFDF), Ministère du Développement Social, et la Direction des Statistiques du Senegal avec la collaboration de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies por la promotion de la femme (INSTRAW).

TABLE DES MATIERES

	Pages
I. INTRODUCTION	1
II. SEANCE D'OUVERTURE	1 - 3
III. PRESENTATION ET DISCUSSION	3 - 11
A. Evaluation des sources et de la disponibilité des données statistiques sur la femme	3 - 4
B. Adéquation des méthodes et pertinence des concepts employés pour l'évaluation de la contribution économique et sociale de la femme au développement	5 - 7
C. Stratégie pour l'élaboration et l'utilisation des données et indicateurs	7 - 9
D. Identification des besoins au données et indicateurs statistiques concernant la femme	9 - 11
IV. RECOMMANDATIONS	11 - 12
V. ANNEXES: ETUDES PRESENTES	
ANNEXE I	
Evaluation des sources et disponibilité de données statistiques sur la femme Par M. Alboury Alle Diop, Chef du Bureau des Statistiques Scolaires	13 - 17
ANNEXE II	
Adequation des méthodes et pertinence des concepts employés pour l'évaluation de la contribution économique et sociale de la femme au développement Par Baye Samba Laobe Samb, Direction de la Planification	18 - 28
ANNEXE III	
Strategies pour la compilation et l'utilisation des statistiques et des indicateurs concernant les femmes et le développement Par l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, (INSTRAW)	29 - 48

	Pages
ANNEXE IV	
Contribution à l'étude d'un système d'indicateurs régionaux pour la mesure des activités productives des femmes au Senegal Par France Caillavet, Consultant de l'INSTRAW	49 - 53
ANNEXE V	
Identification des besoins en statistiques et indicateurs sur la femme et le développement Par Mme Khardiata Lo Ndiaye, Directrice de la Famille et des Droits de la Femme	54 - 63
ANNEXE VI	
Bilan du déroulement des 9 quinzaines Par Service Régional du Développement Social de Thies République du Senegal, Région de Thies	64 - 69
ANNEXE VII	
Rapport semestriel d'activités de l'économie familiale Par Marcelle Mare Badiane, Coordinatrice des Actions Féminines, Ministère du Développement Social Dakar, Direction de la Condition Feminine	70 - 73
ANNEXE VIII	
Rapport d'activités des mois de juin-juillet Par Fatou Gueye Diasse, Ministère du Développement Social, Région de Kulda, Service Departamental de Velingara	74 - 78
ANNEXE IX	
Les statistiques de l'enseignement supérieur Par Mady Dansokho, Statisticien	79 - 80
ANNEXE X	
Diagnostic sur l'état des statistiques concernant les femmes concept de comparabilité avec les enquêtes et les recensements nationaux Par Monsieur Harouna Haby Ly, Chef de Service des Statistiques du Travail	81 - 89

	Pages
ANNEXE XI	
Evaluation des sources et de la disponibilité des données statistiques sur la femme Par Mme. Astou Semdi, Direction de la Statistique	90 - 97
ANNEXE XII	
Compte rendu des activités annuelles des structures relevant du Ministère du développement social Par Région de Ziguinchor, Service Régional du Développement Social	98 - 106
ANNEXE XIII	
Nuptialité et fécondité au Senegal	107 - 122
ANNEXE XIV	
Résumé des rapports des Groupes de Travail	123 - 140
ANNEXE XV	
Programme Provisoire	141 - 142
ANNEXE XVI	
Liste des Participants	143 - 147

Séminaire sur l'amélioration des statistiques
et indicateurs pour l'évaluation de la contribution
de la femme au développement national

I. INTRODUCTION

Le Séminaire sur l'amélioration des statistiques et indicateurs pour l'évaluation de la contribution de la femme au développement national qui a eu lieu à Saly, Senegal, 25-30 juin 1989, a été organisé par le Ministère du Développement Social, Division de la Femme et les Droits des Femmes (DFDF), et la Direction des Statistiques avec la collaboration de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW).

Le Séminaire a eu pour but principal sensibiliser les utilisateurs et producteurs de statistiques, particulièrement des travailleurs du Ministère du Développement Social au niveau régional, pour la compilation et utilisation des indicateurs statistiques dans leurs rapports.

Un rapport final a été préparé et présenté sur chacun des thèmes suivants du Séminaire:

- 1) Evaluation des sources et de la disponibilité des données statistiques sur la femme.
- 2) Adequation des méthodes et pertinence des concepts employés pour l'évaluation de la contribution économique et sociale de la femme au développement.
- 3) Stratégie pour l'élaboration et l'utilisation des données et indicateurs.

Les participants au Séminaire étaient des producteurs et utilisateurs des données qui représentaient les bureaux et départements officiels, ainsi que investigateurs et observateurs des organisations internationales du Sénégal.

II. SEANCE D'OUVERTURE

La représentante de l'INSTRAW, Mme Marie Paul Aristy, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de la Directrice de l'Institut, Mme Dunja Pastizzi-Ferencic. Lors de son allocution, elle a brièvement fait référence au projet à long terme de l'INSTRAW, qui consiste à améliorer la collecte, la compilation et l'analyse des données relatives aux femmes, répondant ainsi au besoin de combler les lacunes qui existent dans les données sur la situation économique et sociale des femmes.

Concernant les ateliers organisés sous l'égide du programme statistique de l'Institut, elle a relevé que tous ces ateliers ont pour objectif commun de lancer ou de renforcer le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques sur les femmes, en vue de générer ou d'améliorer l'utilisation des statistiques et des indicateurs concernant les femmes et le développement, tout en tenant compte des spécificités nationales et régionales.

Mme Marie Paul Aristy a souligné qu'un autre domaine de travail important de l'INSTRAW est l'analyse et la redéfinition des activités économiques des femmes, notamment dans le secteur informel. Rendre la contribution économique des femmes plus visible assure non seulement une meilleure utilisation des ressources humaines pour le développement économique, mais constitue aussi un moyen d'améliorer la répartition des revenus parmi les différents "groupes sociaux" et entre les hommes et les femmes.

Finalement, elle a conclu en disant que, si la planification doit assurer l'intégration des femmes, celle-ci devrait se fonder sur des données exactes concernant les caractéristiques et les profils socio-économiques des femmes, sur des concepts et des méthodes de collecte des données plus affinés, permettant de rendre compte de la diversité des rôles des femmes, ainsi que sur une collaboration renforcée entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques sur les femmes.

Le Ministre du Développement Social, Mme N'DiORO N'DIAYE, s'est ensuite adressée aux participants et observateurs assistant au séminaire. Elle a souligné le caractère pionnier de cette rencontre, relevant que c'était la première fois au Sénégal que les producteurs et utilisateurs de statistiques se réunissaient pour réfléchir ensemble sur un sujet aussi critique que les statistiques et indicateurs concernant la femme et le développement.

Au Sénégal comme dans la plupart des pays d'Afrique, les femmes constituent l'essentiel de la main-d'oeuvre dans l'agriculture et dans d'autres secteurs de l'économie, en plus de leur rôle naturel de mères de famille et d'éducatrices. Néanmoins les femmes africaines dans leur grande majorité ne se sont toujours pas vu accorder les moyens propres à renforcer leur rôle dans le développement et à rendre leur activité apparente.

Elle a fait référence à l'interdépendance entre l'amélioration de la position des femmes dans l'économie d'une part et la réalisation des objectifs fondamentaux des politiques en matière d'augmentation de la croissance économique, d'amélioration de la productivité, d'emploi, de distribution des revenus, de lutte contre la pauvreté, d'amélioration de la balance des paiements, de réduction du taux de natalité, etc., d'autre part. C'est dans cette optique qu'elle a situé la question des statistiques et indicateurs sur la femme et le développement.

Une base de données statistiques devant permettre de mesurer les progrès réalisés dans l'amélioration de la condition de la femme sénégalaise est actuellement en cours de développement, d'où l'importance et l'actualité de ce séminaire. Elle a souhaité que l'atelier permette de définir une stratégie propre à renforcer le système d'information sur la femme au niveau central, comme sur le terrain.

Finalement au nom du chef de l'Etat, elle a déclaré ouvert le séminaire.

Mme Khadiata N'Diaye, Directrice de la Famille et des Droits de la Femme, a souligné que les buts du séminaire n'étaient pas de discuter de problèmes de méthodologie statistique, mais bien de sensibiliser tous les milieux à l'utilité des statistiques et indicateurs sur le rôle et la situation de la femme, et de définir comment améliorer l'outil statistique afin d'obtenir les informations nécessaires à évaluer et accroître le rôle de la femme dans le développement.

III. PRESENTATION ET DISCUSSION

A. Evaluation des sources et de la disponibilité des données statistiques sur la femme

Le premier exposé, portant sur l'évaluation des sources et de la disponibilité des données statistiques sur la femme, a été présenté par Madame Astou Seydi, de la Direction de la statistique du Sénégal.

En présentant son exposé, Madame Seydi souligna que les données recueillies par la Direction de la statistique proviennent essentiellement de deux sources, les fichiers administratifs d'une part, et les recensements et enquêtes par sondage d'autre part. Seuls quelques fichiers administratifs permettent une classification par sexe; il s'agit des fichiers du Ministère de l'éducation nationale, de la Division des statistiques du Ministère de la santé publique, de la Direction de l'administration pénitentiaire du Ministère de l'intérieur, et du Ministère de l'économie et des finances.

En ce qui concerne les recensements, deux recensements de la population ont été effectués au Sénégal, en 1976 et en 1988, le dernier portant également sur l'habitat.

Les enquêtes par sondage couvrent des domaines variés: démographie, fécondité, santé, contraception, migration, et main d'oeuvre. Les données résultant de l'exploitation des fichiers administratifs, aussi bien que celles obtenues lors des recensements et des enquêtes font l'objet de publications. Celles-ci, cependant, ne présentent pas toujours l'ensemble des tableaux croisés qu'il serait possible d'obtenir: il faut donc souvent recourir à un traitement spécifique supplémentaire des données individuelles pour en extraire des

informations sur la situation de la femme. L'introduction du traitement informatisé des données, et tout particulièrement la généralisation de la micro-informatique, ont heureusement facilité ce travail. La quantité et le niveau de détail des données publiées sont limités par les ressources disponibles. Il y a souvent conflit entre le besoin de données portant sur plusieurs phénomènes et la nécessité de ne pas accroître le nombre de questions posées lors des enquêtes et des recensements; de même, la limitation de la taille des échantillons ne permet pas toujours d'obtenir des données fiables au niveau des zones géographiques peu étendues.

Deux exemples de telles statistiques ont été présentés aux participants: les statistiques élaborées par le Ministère de l'éducation nationale, portant sur l'enseignement élémentaire, moyen et secondaire, et celles établies par le Ministère de l'enseignement supérieur (Le texte complet des exposés est reproduit à l'Annexe I.)

Lors de la discussion générale qui suivit les exposés, plusieurs participants ont soulevé la question de l'adéquation des données disponibles aux besoins des utilisateurs. En particulier, on a souligné les limites des statistiques existantes: manque de cohérence entre données provenant de sources différentes; absence de suivi des enquêtes statistiques; difficulté d'accès aux informations disponibles; ventilation par sexe souvent inexistante; etc. Comme exemple de ce dernier cas, on a cité les statistiques de l'enseignement supérieur, et de nombreux participants ont estimé que des données sur l'accès des femmes aux études supérieures étaient indispensables pour comprendre le faible nombre de femmes occupant des positions de cadres, ainsi qu'en vue de déterminer une politique d'orientation professionnelle.

On a également fait remarquer que la plupart des données disponibles sur les femmes étaient d'ordre démographique, alors que celles portant sur le rôle économique de la femme étaient presque inexistantes.

La nécessité de mieux coordonner les activités de la Direction de la statistique avec celles du Ministère du développement social et des nombreux organismes officiels produisant des statistiques a été soulignée lors de la discussion, et on a suggéré qu'il faudrait que la Direction de la statistique dispose de correspondants auprès des autres producteurs de statistiques.

Les points suivants ont été identifiés comme devant faire l'objet d'un examen approfondi lors des réunions des groupes de travail: (i) dans quelle mesure les données disponibles permettent-elles de déterminer la contribution de la femme au développement?; (ii) comment exploiter les données brutes existant dans les fichiers administratifs?; (iii) comment obtenir des données sur la production, désagrégées selon le sexe des agents de production?; (iv) comment quantifier la part du travail des femmes dans le produit national?; (v) comment chiffrer en termes monétaires les activités du secteur non-formel?.

B. Adéquation des méthodes et pertinence des concepts employés pour l'évaluation de la contribution économique et sociale de la femme au développement.

La deuxième session a commencé avec l'exposé de M. Baye Samba Laobé SAMB, de la Direction de la Planification, sur l'adéquation des méthodes et la pertinence des concepts employés pour l'évaluation de la contribution économique et sociale de la femme au développement.

M. Samb a tout d'abord présenté l'ensemble des sources statistiques existantes au Sénégal. Ont été ainsi mentionnés le recensement administratif, les enquêtes urbaines, les enquêtes démographiques de 1960-61 et 1970-71, le recensement général de la population de 1976, le recensement général de la population et de l'habitat de 1988, l'enquête sur la fécondité de 1978, l'enquête migration - main-d'oeuvre de 1979, l'enquête démographique et de santé, les enquêtes locales, enfin l'état civil. Ce faisant, il a souligné les limites et les contraintes qui affectent la fiabilité des données au niveau de la préparation du questionnaire, mettant en relief le problème de l'utilisation des langues locales dans la collecte des données. Il a souhaité que l'on tienne davantage compte de ces distorsions dans l'interprétation et l'analyse des données, en prenant l'exemple de la notion de ménage et de famille qui n'est pas la même chez les Oulof et dans la définition internationale de l'ONU.

Puis il a dégagé les insuffisances de sources statistiques pour une appréciation objective du rôle de la femme dans le développement.

En ce qui concerne les indicateurs relatifs à la situation des femmes et à leur statut, il a souligné la nécessité d'orienter la réflexion sur les concepts de chef de ménage et de chef de famille, le premier étant fondé sur un critère essentiellement économique favorisant les hommes. Il a demandé que les critères de responsabilité et de décision soient pris en compte dans la détermination du concept de "chef de ménage". Il a relevé l'intérêt de procéder à une typologie des ménages en adoptant la définition du dictionnaire démographique multilingue de l'ONU, et d'intégrer au questionnaire-ménages le recueil de données sur la famille.

Quant aux concepts et définitions relatifs à l'activité économique des femmes, M. Samb a noté comme premier obstacle la limite du concept de population active qui exclut les personnes ne se livrant pas à des activités productives rémunérées, et notamment les femmes exerçant des activités ménagères, alors qu'il est possible d'évaluer économiquement ces tâches. Il a ensuite dégagé la nécessité d'opérer une distinction entre milieu urbain et rural pour mieux cerner l'activité économique des femmes.

En milieu urbain, il a constaté une carence de données notamment sur le secteur informel où les femmes sont prédominantes, comme les activités commerciales informelles, le travail non déclaré dans des petites

entreprises, ou le travail non rémunéré des aides familiaux pour compte de l'époux, puisque seules les femmes travaillant dans les secteurs organisés, structurés et déclarés sont enregistrés dans les statistiques. Il a également dégagé l'insuffisance des données au niveau des groupements de femmes se livrant à des activités artisanales, par exemple la couture et la broderie, et l'utilité de prévoir des enquêtes périodiques ou un système d'enregistrement à cet effet. Il estime qu'au niveau du secteur formel artisanal et industriel (usines de transformation des produits de la pêche, usines de tissage et de confection) l'évaluation de la contribution des femmes au développement économique ne pose pas de problèmes majeurs.

Enfin, il a exposé les plus grandes difficultés d'appréciation de la contribution des femmes en milieu rural, puisque le problème des travailleurs familiaux non rémunérés se pose avec plus d'acuité: les enquêtes sont fondées sur les ménages au sein desquels seul le chef de carré est considéré comme actif dans chaque exploitation, bien que les femmes travaillent autant que les hommes dans les fermes agricoles et les périmètres de culture. Il a donc souhaité que le concept d'actif soit révisé pour mieux prendre en compte la contribution productive des femmes, et que l'activité économique des groupements féminins qui se sont développés aussi en milieu rural soit intégrée dans les statistiques. Il a également souligné la nécessité d'évaluer les tâches réalisées au foyer par les femmes avec des indicateurs spécifiques sur l'emploi du temps.

M. Samb a conclu que les indicateurs disponibles à l'heure actuelle offrent des possibilités d'appréciation de la situation sociale et économique des femmes, avec quelques réserves sur la fiabilité et la pertinence de certains d'entre eux, et que des efforts conceptuels devaient être engagés pour une meilleure évaluation de la contribution des femmes au développement. (Le texte complet des exposés est reproduit à l'Annexe II).

M. Harouna Haby LY, Chef de Service des statistiques du travail au Ministère de la fonction publique et de l'emploi, a présenté alors sa contribution sous forme d'un diagnostic sur l'état des statistiques concernant les femmes et le concept de comparabilité avec les enquêtes et les recensements nationaux.

Il a exposé en premier lieu la nature de ces sources de données, à savoir la déclaration annuelle de la situation de la main-d'oeuvre, la déclaration d'établissement, et des questionnaires ponctuels conçus selon les besoins des utilisateurs. Il en a précisé ensuite les limites: ces statistiques ne concernent que les travailleurs des secteurs privé et semi-privé. Sont donc exclues de ces sources les femmes travaillant comme employées domestiques au service de personnes privées; les femmes travaillant dans les activités agricoles en zone rurale, pour l'enregistrement desquelles il a renvoyé à la Direction de la statistique; et les femmes travaillant dans la fonction publique, pour lesquelles il a estimé que des statistiques étaient disponibles au Ministère de l'économie et des finances.

La discussion générale suscitée par ces exposés s'est portée en premier lieu sur les difficultés d'estimation de la production des femmes. Plusieurs participants ont fait remarquer que les statistiques, au niveau du résultat de la production, ne permettent pas de différencier entre hommes et femmes. Il est souligné qu'au niveau du développement rural, les femmes ne sont pas considérées comme actives, et qu'au niveau du développement industriel, il n'y a pas de données désagrégées par sexe dans les enquêtes de ce Ministère. D'autre part, les activités artisanales des femmes sont sous-estimées du fait de données parcellaires et anciennes. Les participants relèvent l'intérêt d'engager la réflexion sur le concept d'activité et sur les moyens d'estimer la production des femmes, notamment les activités informelles, par exemple le rôle de ménagère et d'éducatrice de la femme au foyer, ou les activités commerciales non déclarées des femmes salariées, ou encore le travail non rémunéré que les femmes rurales effectuent sur le champ de leur mari. Puis un très large consensus s'est fait jour parmi les participants sur la nécessité de réfléchir sur les concepts de chef de ménage et d'activité pour qu'ils puissent décrire davantage la situation des femmes, et refléter la réalité socioculturelle du pays, en accordant une importance particulière aux problèmes de traduction dans les diverses langues africaines. En effet la notion de chef de famille féminin est comprise comme celle de femme chargée de famille.

Les suggestions ont porté sur plusieurs points:

- la nécessité de la coordination des différents services statistiques et la création d'une banque de données regroupant l'information sur les femmes;
- l'intérêt de diffuser de l'information aux femmes dans l'artisanat et le commerce, en leur montrant les avantages de se déclarer pour permettre la prise en compte de leur contribution;
- l'intégration des projets de production économique des femmes dans le cadre des stratégies du Plan de Développement;
- la mise au point d'un répertoire sur les différents concepts des enquêtes en langue nationale.

C. Stratégie pour l'élaboration et l'utilisation des données et indicateurs

La représentante de l'INSTRAW, Mme Marie Paul Aristy a fait une exposée sur stratégie pour l'élaboration et l'utilisation des données et indicateurs.

Afin de mesurer de façon exacte la contribution des femmes et de mieux apprécier leur travail, aussi bien dans le ménage que hors de la maison et dans la vie correctement leur participation dans le marché et

dans les activités de production ménagère. C'est à partir de là que l'on pourra déterminer leur impact sur l'activité économique au niveau global. En réponse à tout cela, l'Organisation des Nations Unies, à travers de ses organismes spécialisés, y compris l'INSTRAW, ont entrepris un travail de méthodologie et ont élaboré des stratégies pour la compilation de statistiques et d'indicateurs relatifs aux femmes à partir de concepts et de définitions adaptés à la compilation de données ventilées par sexe.

Cette étude s'attache tout d'abord à expliquer le besoin et les utilisations des indicateurs sociaux de la situation des femmes et de leur rôle dans le développement. Après avoir identifié le genre d'indicateurs à établir, plusieurs questions importantes sont abordées qu'il convient de poser lors de la compilation de ces indicateurs. En effet, si l'on tient compte des statistiques qui sont actuellement disponibles dans différents rapports statistiques, le problème consiste principalement à sélectionner les indicateurs les plus valables, fiables et applicables et qui reflètent le mieux la condition de la femme et de son rôle dans le développement global de la société.

Ensuite, ce travail passe en revue l'expérience des Nations Unies, et plus particulièrement de l'INSTRAW, en matière d'élaboration et d'amélioration des statistiques et des indicateurs relatifs aux femmes à partir des concepts et des définitions adaptés à la compilation de données fondées sur le sexe. Et finalement, des suggestions sont faites pour des stratégies de compilation et d'utilisation de statistiques et d'indicateurs spécifiques pour les pays africains sur la base des résultats obtenus lors des séminaires et ateliers organisés par l'Institut. (Le texte complet des exposés est reproduit à l'Annexe III).

La contribution de France Caillavet, consultante de l'INSTRAW, a porté sur l'intérêt d'un système d'indicateurs fondé sur la région, d'une part au niveau quantitatif, pour fournir l'information destinée à être agrégée sur le plan national, d'autre part au niveau qualitatif pour enregistrer les observations de terrain.

Elle a insisté sur leur application à trois niveaux. Tout d'abord, pour la quantification des besoins, elle a souligné l'intérêt d'exploiter de manière synthétique et systématique au niveau régional les données collectées par l'ensemble des enquêtes nationales, comme cadre de référence pour la recherche de données et d'indicateurs sur la contribution économique des femmes.

Ensuite, au niveau de la mise en place et de l'évaluation des projets de développement: elle a relevé que c'était la principale préoccupation des rapports régionaux que lui avait soumis le Ministère du Développement Social, et pour lesquels elle a proposé de passer d'une description des réalisations et des obstacles à la présentation d'indicateurs sur l'impact de ces projets. Elle a situé l'analyse sous l'angle de la population impliquée, du temps passé aux activités induites

par le projet, enfin de la quantité physique de production obtenue, ainsi que sa valorisation, en termes absolus et relatifs. Enfin, elle a présenté une démarche similaire pour l'évaluation de la contribution économique des femmes dans le secteur informel non monétaire. En termes de population, elle a proposé l'utilisation du concept de participation à la production, plus large que celui d'activité et permettant d'englober l'ensemble des personnes produisant des biens et services, quelle que soit la destination - sphère marchande ou non - de ces produits. En termes de temps, elle a relevé l'intérêt de mesurer le nombre total d'heures consacrées à des activités productives, et de calculer la proportion revenant à chaque sexe. En termes de production, elle a suggéré de quantifier les biens et services dérivés de l'activité des femmes dans un premier temps des études monographiques réalisées sur des ménages-types, dont la structure démographique et l'intégration au secteur marchand des divers membres peuvent être contrôlées. Puis elle a souhaité qu'une enquête suive ces travaux pour disposer de données quantitatives permettant l'intégration de cette production dans la comptabilité nationale. (Le texte complet des exposés est reproduit à l'Annexe IV).

D. Identification des besoins en données et indicateurs statistiques concernant la femme

L'examen de ce thème a été introduit par un exposé présenté par la Directrice de la Famille et des Droits de la Femme, Mme Khardiata Lo Ndiaye.

Dans son exposé, Mme Lo Ndiaye a souligné le rôle extrêmement important joué par les femmes dans la vie économique du Sénégal et les potentialités énormes qu'elles présentent en vue du développement. Cependant, ceux qui voudraient chiffrer leur apport à l'économie du pays, ou planifier leur intégration plus poussée au développement ne disposent que rarement des données nécessaires, que ce soit parce que celles-ci sont inexistantes ou incomplètes, ou que se soit parce qu'elles ne sont pas directement accessibles à l'utilisateur ou connues de lui, du fait de la dispersion des sources.

La nécessité de constituer une base de données fiables sur la femme et le développement est donc vivement ressentie aussi bien par les services producteurs et utilisateurs de statistiques que par les différents partenaires engagés dans les actions de promotion de la femme. Le besoin de données se justifie non seulement par le désir de rendre visible la contribution de la femme au développement, mais aussi par la nécessité d'évaluer l'efficacité des programmes de développement entrepris et d'identifier les problèmes sociaux ou disparités au sein des populations comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, etc.

Mme Lo Ndiaye a relevé que l'élaboration des indicateurs nécessaires dépend de l'état des statistiques sociales et économiques, et qu'il était donc nécessaire d'améliorer la qualité, la quantité de l'accessibilité

des données, et, pour ce faire, de mettre en place un cadre conceptuel adapté à la réalité socio-économique du Sénégal. Un certain nombre de contraintes devront être prises en compte lors de l'élaboration de ce cadre, en particulier la diversité des sources (qui entraîne des différences dans les concepts, les classifications, etc.), l'existence de stéréotypes socio-culturels sur les femmes, les ressources humaines et matérielles disponibles, etc.

En ce qui concerne le besoin de données, Mme Lo Ndiaye a souligné que, alors que les données démographiques (en particulier celles se rapportant à la reproduction) étaient en général satisfaisantes, celles décrivant l'activité économique des femmes, le revenu, l'emploi, etc. étaient nettement insuffisantes pour les buts recherchés. La plupart des statistiques existantes dans ces domaines ne sont pas désagrégées par sexe et ne permettent donc pas d'évaluer l'activité et le rôle des femmes. Il est donc nécessaire, non seulement d'adapter les concepts et classifications utilisés aux réalités socio-économiques du Sénégal, et de leur donner un contenu qui intègre la femme, mais encore de désagréger les données par sexe partout où cela sera possible.

En concluant son exposé, Mme Lo Ndiaye a souligné qu'il fallait définir une liste de quelques indicateurs fiables et pertinents, susceptibles de faire l'objet d'un suivi permanent, d'approfondir la collecte et l'analyse de données au niveau des familles et des ménages et de l'étendre aux secteurs non formels de l'économie, d'accroître la formation des services de collecte, et de former les agents s'occupant de la promotion de la femme dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données. (Le texte complet de l'exposé est reproduit à l'Annexe V).

La deuxième exposé présenté sur ce thème l'a été par Mme Khady Fall Ndiaye. Après avoir brièvement décrit les fonctions de la Division des activités féminines, et des droits de la femme, Mme Fall Ndiaye a passé en revue les activités des Groupements de promotion féminine (GPF) dans divers secteurs (autosuffisance alimentaire, artisanat, reboisement, épargne et crédit, formation aux nouvelles technologies, etc.). Elle a ensuite décrit les activités journalières de la femme rurale, et le rôle des femmes dans les entreprises publiques et privées aussi bien que dans le secteur informel. Finalement, elle a analysé la part des femmes dans la mise en oeuvre et la gestion des projets. Pour conclure, elle a présenté une liste de points précis sur lesquels il est indispensable de recueillir des données.

Lors du débat général qui a suivi les deux exposés, plusieurs participants ont fait part de leur expérience au sein des GPF. On a en particulier fait remarquer que, s'il était difficile d'obtenir des données statistiques sur le secteur non-formel à travers les canaux habituels de collecte de données, il était par contre relativement facile de recueillir des informations sur ce sujet à travers les GPF. A ce propos, on a noté qu'en l'absence de données quantitatives, des données qualitatives pouvaient s'avérer fort utiles pour appréhender une

situation donnée. La nécessité de régionaliser les données statistiques sur la femme, afin de prendre en compte les différences régionales, a été soulignée à plusieurs reprises.

Plusieurs participants ont souligné l'utilité de recueillir des informations sur l'emploi du temps (budgets-temps). De telles données permettent, entre autre, une bonne estimation quantitative des activités féminines, particulièrement dans le secteur informel.

La nécessité d'instaurer une collaboration entre la DFDF et les autres ministères, ainsi qu'avec les universités et les instituts de recherche afin d'étudier en commun les moyens d'améliorer et d'analyser l'information statistique a été également mentionnée, ainsi que le besoin de mettre sur pied un programme d'études sur les concepts et nomenclatures à utiliser pour recueillir des données statistiques sur le rôle et la situation des femmes.

IV. RECOMMANDATIONS

LE SEMINAIRE RECOMMANDE:

- De procéder autant que possible à la désagrégation par sexe de toutes les données recueillies;
- De publier les résultats provisoires et définitifs des recensements et enquêtes par sondage aussi tôt que possible;
- La création au sein du Ministère du Développement social d'une cellule de statistique. Cette cellule aura pour vocation de centraliser et d'exploiter les données sur la femme et d'établir des relations de collaboration avec les autres administrations. Cette cellule devrait disposer de répondants au niveau de chaque département ministériel, afin d'aider à la centralisation des données sur la femme;
- La création au sein du Ministère du Développement social d'une banque de données sur les femmes accessible à tous les utilisateurs. L'établissement de questionnaires destinés à recueillir des données sur les femmes à adresser à toutes les structures susceptibles de détenir des informations ainsi qu'à des groupes-cible bien choisis.
- La formation des agents du Ministère du Développement social à la collecte et au traitement des données, ainsi qu'à la quantification des activités féminines (en collaboration avec la Direction de la statistique et l'Ecole nationale d'Economie Appliquée);

- L'exécution d'enquêtes par sondage, particulièrement pour les secteurs non formels dans lesquels l'activité féminine est importante (par exemple: commerce, couture, maraîchage, activités domestiques, etc.);
- De rechercher et de diffuser des publications susceptibles de contenir des données sur les femmes;
- D'améliorer la fiabilité des données sur les femmes;
- D'exploiter les données qui ne le sont pas encore, y compris les rapports des services régionaux du Ministère du Développement social, les enquêtes de l'Ecole nationale d'Economie Appliquée, les mémoires des stagiaires des écoles de formation et d'autres monographies;
- De procéder à une analyse plus fine des données;
- La mise au point d'une nomenclature normalisée et de fiches techniques à utiliser par les agents du Ministère du Développement social et par les Groupements de Promotion féminine pour recueillir des informations sur l'activité des femmes dans le secteur non formel;
- L'utilisation du facteur temps pour quantifier l'activité des femmes lorsque l'emploi d'unités monétaires s'avère impossible ou difficile;
- De calculer les taux de déperdition scolaire féminine;
- De conduire une enquête rétrospective a fin de déterminer le niveau et les causes de la déperdition scolaire féminine;
- La création d'un Comité de Suivi des recommandations du Séminaire de Saly (26-30 juin 1989);
- L'organisation de séminaires identiques au niveau des régions pour diffuser et vulgariser les démarches retenues et les moyens d'y accéder.

Note: Les recommandations indiquées ci-dessus proviennent des résultats des discussions de groupes de travail. Le résumé complet apparait dans l'Annexe XIV.

V. ANNEXES: ETUDES PRESENTES

ANNEXE I

EVALUATION DES SOURCES ET DISPONIBILITE DE
DONNEES STATISTIQUES SUR LA FEMME

par

M. ALBOURY ALLE DIOP
CHEF DU BUREAU DES STATISTIQUES SCOLAIRESI. INTRODUCTION

L'évolution du système éducatif sénégalais et la nécessité d'une planification et d'une gestion efficace dans le domaine de l'éducation ont introduit des besoins de plus en plus importants en données statistiques aux niveaux national, régional et local. La collecte des données, leur centralisation, leur traitement et leur diffusion tant auprès des services du ministère de l'Education nationale qu'auprès des différentes institutions et structures sur les plans international, national et régional constituent des tâches prioritaires que la Direction des Etudes, des Ressources humaines et de la Planification du ministère de l'Education nationale a pris en compte dans la redynamisation de son bureau des statistiques entreprise depuis plus d'une décennie.

Mis en route en 1977, le bureau des statistiques a comme objectif principal de rendre disponible des informations statistiques fiables, détaillées et à jour sur les activités en matière d'éducation du Sénégal.

II. METHODOLOGIE

Il est apparu nécessaire de mener des actions dans trois domaines essentiellement: la conception du questionnaire, l'organisation de la collecte et le traitement des données.

2-1 Conception du questionnaire

Comme dans la plupart des secteurs sociaux, la base de données dans le secteur éducatif doit être conçue pour répondre aux besoins directs de l'administration courante ou pour montrer les progrès de la scolarisation et la performance du système d'enseignement.

Le souci de relier plus explicitement et d'une manière systématique, la statistique aux besoins de la planification et de la gestion stratégique a guidé les auteurs du questionnaire.

Ce questionnaire permet de recueillir des informations sur les caractéristiques des élèves (niveau, âge, sexe), des enseignants (sexe, qualification) et des salle de classe (type, état).

2-2 Organisation de la collecte

Deux phases principales et deux périodes sont à noter: la ventilation des documents en décembre et leur collecte en février. Deux équipes composées chacune de 2 agents sillonnent le pays. L'une au Nord, l'autre au Sud.

2-2-1 La ventilation

A la pratique d'enquête par voie administrative et postale, la Direction des Etudes, des Ressources humaines et de la Planification a préféré le questionnaire sur le terrain pour deux raisons:

- éviter les défaillances des services postaux, cause des retards de la disponibilité des données statistiques

- établir un contact direct avec les intermédiaires incontournables que sont les inspecteurs, les chefs d'établissement et les maîtres en vue de leur sensibilisation. Aucun de ces fonctionnaires ne se considère comme statisticien, et le remplissage des questionnaires est ressenti comme un travail supplémentaire qui les ennueie et dont ils ne comprennent pas toujours le sens et l'utilité.

Cette opération, menée chaque année, reste toujours l'affaire du niveau central; cependant depuis 1984 une amorce de décentralisation s'opère avec la création au sein des inspections régionales et départementales de l'enseignement élémentaire, de cellules chargées de collecter et de vérifier le bon remplissage des questionnaires avant le passage de la mission de récupération.

2-2-2 La collecte

Les missionnaires retournent sur le terrain trois mois après, pour procéder à la récupération des documents en provenance des établissements. A cette occasion une vérification poussée se fait avec les agents chargés de la planification. Signalons que ces agents ont été formés aux techniques de micro-planification au cours de plusieurs séries de séminaires organisés à leur intention.

Les questionnaires comportant des incohérences sont corrigés sur place avec les données disponibles à l'inspection ou renvoyés purement et simplement à l'établissement émetteur. Un nouveau délai est accordé à l'inspecteur pour faire reprendre les documents incriminés qui devront être aceminés le plus rapidement possible.

2-3 Le traitement

2-3-1 L'utilisation de l'ordinateur

Entre 1977 et 1983 les statistiques de l'enseignement étaient traitées entièrement sur le gros système du ministère des Finances.

L'acquisition par le ministère de l'Education nationale d'un micro-ordinateur Apple II a permis de réaliser une économie de temps appréciable, car la saisie s'est faite avec le micro-ordinateur et les données transférées par disquettes 8 pouces.

En mars 1986, de nouveaux équipements ont permis d'assurer une autonomie complète. De nouvelles applications ont été développées sur place. A présent tous les niveaux d'éducation (du pré-scolaire au secondaire) sont informatisés.

Le matériel se compose:

- d'un micro-ordinateur PC/AT 640 KO et d'un disque dur de 20 millions d'octets
- de 3 micro-ordinateurs secondaires tenant lieu de terminaux

Cet ensemble forme un mini-réseau local, chaque ordinateur étant lié au micro-ordinateur principal afin de permettre la mise à jour et l'interrogation des informations contenue dans le disque dur.

La saisie des données s'effectue sur les 3 postes grâce à l'utilisation d'un gestionnaire de fichiers (OMNIS 3).

D'autres logiciels de genre Base de données, tableur, traitement de texte sont disponibles dans le réseau.

Ainsi tous les tableaux croisés sont effectués à partir de ceux-ci. Les résultats obtenus sont appréciables.

Dans le moyen terme on envisage de raccorder ce réseau, à la Direction de Traitement Automatique de l'Information (DTAI) du Ministère des Finances afin de profiter de leur grande capacité de traitement et de leur vitesse d'exécution. La proximité des deux sites (100 m environ) facilite une telle entreprise.

III - DISPONIBILITES DES DONNEES SUR LA FEMME

Le tableau ci-dessous indique les données disponibles au Ministère de l'Education et dans les inspections régionales et départementales de l'Enseignement élémentaire. On remarquera que toutes les données du secteur éducation sont désagrégées par sexe.

La publication de ces données a posé un certain nombre de problèmes liés à la conjoncture économique et à la compression des budgets affectés à cette activité. Fort heureusement une solution vient d'être trouvée permettant ainsi de valoriser les masses d'informations collectées depuis une décennie qui dorment dans nos tiroirs.

La sortie du "TABLEAU DE BORD" l'année dernière et la confection de l'annuaire 1987-88 dont la version définitive a été élaborée il y a tout juste trois jours prouvent que le bout du tunnel n'est plus loin.

a) Enseignement Elémentaire

	Total	par sexe	par année études	par âge	par sexe et année études	par sexe et âge
Nombre de classes	X		X			
Nombre d'étudiants	X	X	X	X	X	X
Nombre de redoublants	X	X	X	X	X	
Nombre de redoublants première année d'études	X	X				
Nombre de diplômés à la fin du premier degré	X	X				
Nombre d'enseignants	X	X				
Nombre d'enseignants par qualification	X	X				
Nombre d'administrateurs	X					
Nombre de techniciens	X					
Nombre de nouveaux enseignants recrutés	X	X				
Nombre d'enseignants ayant quitté l'enseignement (démision, retraite, décès)						
Nombre de salles de classe	X					
Nombre d'autres salles						

b) Enseignement Moyen et Secondaire

	Total	par sexe	par année études	par âge	par sexe et année études	par sexe et par âge
Nombre de classes	X		X			
Nombre d'étudiants	X	X	X	X	X	X
Nombre de redoublants	X	X	X		X	
Nombre de redoublants première année d'études	X	X				
Nombre de diplômés à la fin du second degré	X	X				
Nombre d'enseignants	X	X				
Nombre d'enseignants par qualification	X	X				
Nombre d'administrateurs						
Nombre de techniciens						
Nombre de nouveaux enseignants recrutés	X	X				
Nombre d'enseignants ayant quitté l'enseignement (démission, retraite, décès)	X	X				
Nombre de salles de classe	X					
Nombre d'autres salles						

ANNEXE II

ADEQUATION DES METHODES ET PERTINENCE DES CONCEPTS
 EMPLOYES POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION
 ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA FEMME
 AU DEVELOPPEMENT

par
 BAYE SAMBA LAOBE SAMB
 Direction de la
 Planification

INTRODUCTION

Mesurer la participation des femmes dans le développement économique et social de notre pays reste encore une tâche d'une grande complexité et d'une difficulté que l'Évaluateur-Planificateur se doit de pallier par une réflexion approfondie sur le choix des outils encore peu nombreux et sur l'efficacité des indicateurs dont il dispose pour ce type d'exercice.

Cet exposé vise à contribuer à la recherche des voies et moyens les meilleurs pour une véritable prise en compte de la femme dans le processus de développement à travers l'amélioration des statistiques et indicateurs disponibles ou à créer.

Force est de constater que pour l'heure, il n'y a pas de méthodes spécifiques d'évaluation de l'impact de la contribution des femmes au développement. Ceci est dû à l'insuffisance des données disponibles d'une part, mais aussi au manque de signification de certaines d'entre elles d'autre part.

En effect, actuellement, les indicateurs quantifiés d'appréciation de la participation des femmes au développement sont encore insuffisants. Ce qui rend difficile une véritable intégration de la "dimension Femme" dans les plans de développement économique et social.

Jusqu'ici les Planificateurs se sont contentés de quelques indicateurs et surtout des directives issues de grandes orientations générales en matière de Politique pour la Femme pour élaborer des programmes d'action féminins ayant pour objet de répondre à des besoins ponctuels et flagrants des Femmes.

A titre d'exemple, nous pouvons citer quelques projets (parmi tant d'autres du genre) figurant au VIIème plan et consacrés à des actions spécifiques. Ces projets sont:

- Le projet FENU,
- Ban ak Souf qui concerne la réalisation des foyers améliorés,
- Joal - Badiana qui est un projet d'extraction d'huile de palme et de transformation de poisson à Joal.

- Les teinturières de Mbour,
- Les projets de groupements féminins (toutes régions confondues).

Il est vrai que les résultats issus de l'exécution de ces opérations pourraient, à terme, permettre de procéder à des estimations de la contribution économique des femmes au développement; cependant de nombreuses limites subsistent qui résultent de l'absence d'un diagnostic suffisamment complet de leur situation.

Cet état de fait nous amène à orienter notre réflexion vers une analyse de la pertinence et de l'amélioration des types de données fournies par les enquêtes et recensements effectués jusqu'ici au Sénégal à des fins d'évaluation de la participation des femmes au développement économique et social.

Pour ce faire, il s'avère nécessaire au préalable de passer en revue l'ensemble des sources statistiques existantes dans notre pays afin d'en déceler les insuffisances et les carences pour une appréciation objective du statut de la femme et de sa contribution dans le progrès économique et social qui sont les aspects auxquels nous limiterons cette communication.

I. - LES SOURCES DE DONNEES

1. Les différentes sources statistiques:

Le Sénégal a une vieille tradition de collecte de données sur la population qui a débuté par les comptages à caractère essentiellement fiscal de l'époque coloniale. Ensuite, arrivent les enquêtes urbaines des années 1950 auxquelles ont succédé des enquêtes statistiques plus élaborées telles que les enquêtes démographiques et les recensements de la population de 1976 et de 1988.

a) le recensement administratif

Ce fut la forme de collecte dominante de l'ère coloniale. Le recensement administratif a eu essentiellement pour objet de collecter des données à caractère fiscal.

b) les enquêtes urbaines

Elles ont pour objet de recenser les populations des principales villes qui furent sujettes au développement du milieu urbain. Elles ont été effectuées à deux périodes (1951 et 1957). Il faut noter cependant qu'à travers ces enquêtes la dimension démographique fut prise en compte pour la première fois au Sénégal.

c) les enquêtes démographiques de 1960-61 et 1970-71

Premières enquêtes du genre, elles furent effectuées par sondage. Celle de 1960-61 a été fondée sur une strate urbaine et 3 strates rurales.

Quant à celle de 1970-71, elle a consisté en une collecte de données sur l'état et les mouvements de la population.

Ce type de collecte d'information démographique a permis d'intensifier la recherche de données de base utiles à la planification du développement fondée sur l'évaluation de la situation socio-économique des populations en général.

La finalité de l'enquête démographique a ainsi été de formuler des politiques et du programmes. En effet, le premier plan de développement économique et social du Sénégal a été élaboré à partir des données issues de la collecte de 1960-61.

d) Le Recensement général de la Population de 1976

L'originalité de cette source d'informations statistiques réside dans son exhaustivité. Le RGP a permis d'obtenir toutes les données sur l'état et la structure de la population, et par conséquent de disposer d'une bonne base de sondage pour les enquêtes futures.

e) Le recensement général de la population et de l'habitat de 1988

Ces objectifs sont identiques à ceux du RGP de 1976 décrit plus haut. Néanmoins, le recensement de 1988 intègre les données sur l'habitat.

f) L'enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978

Elle a consisté à recueillir des données sur la fécondité, ses déterminants et son évolution mais aussi sur la connaissance et l'utilisation de la contraception, et enfin sur la mortalité infantile.

g) L'enquête migration - main d'oeuvre 1979

Elle a fourni des données sur le volume de la main d'oeuvre, de même que sur l'intensité et la direction des flux migratoires internes.

h) L'enquête démographique et de santé

Elle a permis d'obtenir des données récentes sur la fécondité, la santé infantile et maternelle, la connaissance et l'utilisation de la contraception et enfin la mortalité infantile.

i) Les enquêtes locales

Ces enquêtes n'ont pas eu un caractère national mais ont cependant contribué à approfondir la connaissance sur la population sénégalaise. Nous pouvons citer:

- les enquêtes ORSTOM en milieu rural,
- l'enquête Mortalité Infantile de la région de Thiès,

- l'enquête sur la santé familiale réalisée à Kaolack Fatick.
- l'enquête mortalité de Pikine.

j) Les autres sources de données

Parmi celles-ci, on peut citer l'Etat Civil qui est suffisamment exhaustif pour les naissances dans la plupart des milieux urbains. Quant aux recensements administratifs, il permettent de faire des estimations de populations au niveau départemental et de l'arrondissement malgré leur absence de fiabilité.

Ce passage en revue de l'ensemble des sources utilisées pour établir des indicateurs de la situation socio-économique des populations s'est avéré indispensable pour l'examen des concepts et la définition des variables en rapport avec le statut et la participation de la femme au développement.

Cependant, un préalable s'impose qui consiste à dégager les limites et contraintes auxquelles sont confrontées les données.

2.- Les limites et contraintes affectant la fiabilité des données:

Bien que les sources de données dont on dispose permettent de compiler des statistiques et indicateurs de la situation des femmes, on trouve:

- des limitations générales relevant des domaines conceptuel et socio-culturel,
- et des limites d'ordre technique, notamment pour ce qui est de l'uniformité, l'homogénéité et la complétude des séries statistiques sélectionnées d'une part.

Ce chapitre se contentera de broser les principales contraintes inhérentes au recueil des données, l'approfondissement de la question devant être réservé aux Statisticiens.

La formulation des questionnaires est un aspect méritant beaucoup de précaution et de précision. Les préalables à son établissement reposent sur des critères de longueur, de validité, d'exactitude, d'applicabilité, de cohérence et de fiabilité.

Ces critères sont plus faciles à satisfaire et dépendent des phases préparatoires de l'élaboration du questionnaire, notamment:

1. la définition de la problématique et des concepts,
2. la formulation des hypothèses de travail,
3. l'élaboration des questions - test les plus pertinentes sur la base de ce qui précède,

4. le test de fiabilité auprès d'un échantillon-cible bien choisi qui permet de vérifier tous les critères à considérer, y compris la longueur du questionnaire (qui ne doit pas être trop long).
5. la mise en forme définitive du questionnaire.

Malgré ces étapes qui constituent une bonne base de préparation des questionnaires d'enquêtes, on relève des problèmes, plus difficiles à surmonter, relatifs à l'utilisation des langues locales servant à poser les questions.

Toute traduction étant interprétation, il est certain que des distorsions apparaissent d'emblée à travers les définitions données aux concepts et notions les tentatives de correspondance entre langues nationales.

En dehors du souhait de voir la recherche sur les langues nationales progresser (ce qui pourrait éventuellement réduire les écarts dus à la traduction des concepts), la solution immédiate serait de tenir davantage compte de ces distorsions dans l'interprétation et l'analyse des données.

Le cas du ménage et de la famille illustre bien cette situation. En effet, le ménage est perçu chez les Oulof comme étant l'espace du couple et des enfants, et la famille comme l'unité socio-économique plus large au sein de laquelle on trouve tous les membres consanguins.

Nous verrons par la suite que la définition internationale de l'ONU préconise tout-à-faut le contraire de l'interprétation faite du ménage et de la famille par les Oulof par exemple.

Ainsi, vu la multiplicité des langues nationales et des compréhensions possibles des concepts, il demeure une complexité dont devraient tenir compte les enquêteurs et les utilisateurs des données issues des enquêtes.

II. INDICATEURS RELATIFS A LA SITUATION DES FEMMES

1. Cadre général

A travers les diverses sources de données de base, il semble possible de dégager l'éventail d'indicateurs disponibles à l'heure actuelle au Sénégal, permettant de décrire la situation des femmes.

Il convient cependant de noter que parmi les sources décrites, seul un certain nombre fournit des données de base concernant la femme.

Ce sont les recensements de la population et du logement, les enquêtes par de la population (notamment les enquêtes démographiques, de santé et celles relatives à la fécondité) et enfin les systèmes d'enregistrement et de dossiers administratifs.

La compilation de ces données de base doit permettre d'établir les indicateurs, nécessaires à l'évaluation de la contribution socio-économique des femmes, mais aussi à la meilleure intégration de la femme dans les plans et programmes de développement.

Cependant, il s'avère indispensable de procéder à un préalable qui consiste à bien cerner le champ dans lequel apparaissent les indicateurs les plus pertinents et les plus significatifs de la situation des femmes.

Dans cet esprit, il conviendrait de s'appesantir sur les rôles multiples et complexes joués par les femmes au foyer et dans la production marchandée d'une part et sur les principes égalitaires, de justice et d'autonomie, d'autre part pour circonscrire le champ dans lequel doivent être formulés les indicateurs.

C'est à partir de ce contexte que nous tentons à présent d'examiner en détails les différents types d'indicateurs employés pour mesurer la position et l'apport des femmes dans la vie nationale au travers des concepts et méthodes qui président à leur établissement.

2. Examen des concepts et définitions

Il existe un nombre de concepts et définitions de nature à permettre une meilleure connaissance de la condition féminine dans la société sénégalaise. Ceux-ci sont relatifs au ménage, à l'éducation, à l'emploi, aux activités productives diverses et à la santé.

Cet exposé se focalisera essentiellement sur les aspects contributifs de la femme, après que soit examiné le domaine non moins fondamental régissant le statut des femmes.

2.a. Concepts et définitions de variables sur le statut de la femme:

Les différents aspects relatifs à cette section tendent à apporter des précisions sur la position sociale des femmes au sein de l'entité socio-économique dans laquelle elles évoluent, en l'occurrence la famille et le ménage.

Dès lors, il apparaît fondamental d'orienter la réflexion sur les concepts de chef de ménage et de chef de famille qui semblent être les données les plus significatives dans l'examen de la situation des femmes par rapport à leur statut.

Cependant, il n'y a pas encore au Sénégal de dichotomie entre les deux concepts en question, le seul concept de chef de ménage servant de source de données de base pour déterminer le statut de la femme.

Néanmoins, dans le recensement général de la population et de l'habitat de 1988, un accent a été mis sur la précision du sexe du chef de ménage de manière à connaître le nombre de ménages dirigés par l'un ou l'autre sexe.

Toutefois, des réserves sont à émettre sur le concept de "Chef de ménage" qui se fonde sur le critère essentiellement économique ou tout au moins financier.

Cette situation favorise nécessairement les hommes qui, pour la plupart des cas, sont les soutiens de famille, du fait que les femmes sont généralement sous-employées et n'ont pas les mêmes possibilités d'accès à l'emploi.

Par conséquent, les "chefs de ménage" de sexe féminin sont toujours des femmes célibataires, divorcées ou veuves.

Les critères de responsabilité et de décision devraient être pris en compte dans la détermination du concept de "chef de ménage"; ce qui donnerait une appréciation plus fiable des différentes positions et situations, quelquefois partagées, entre les hommes et les femmes.

En effet, l'intégration des critères de responsabilité et de décision remet en cause le concept de "chef de ménage" tel qu'il est conçu à l'heure actuelle pour la simple raison que dans notre société les femmes ont un rôle prépondérant dans le ménage. Par conséquent le statut de la femme s'en trouverait modifié.

2.b. Système de classification

Les difficultés liées à une définition prenant en compte l'ensemble des réalités du ménage et de la famille laissent apparaître la nécessité d'élargir la base des enquêtes sur les ménages en procédant à un système de classification.

Cette classification n'existe pas dans le "questionnaire ménage" du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 et par conséquent, entrave l'approfondissement de la connaissance sur le statut de la femme.

Il conviendrait donc de procéder à une typologie des ménages qui sont considérés comme étant "des unités socio-économiques composées d'individus vivant ensemble" selon le Dictionnaire démographique multilingue de l'ONU.

A partir de cette définition, on peut considérer que la famille intègre le ménage, et qu'il faut éclater ce concept pour obtenir des données sur la famille.

Cette démarche pourrait permettre de disposer d'indicateurs suffisamment bien maîtrisés pour mieux percevoir les rôles multiples des femmes au sein de la famille du ménage.

En effet, en intégrant au questionnaire ménage, le nombre de membres (distinction faite du sexe) ayant un lien de parenté par le sang, l'adoption ou le mariage, on aboutit à un niveau de détails fort utiles à la détermination de la situation des femmes au sein de la famille et par conséquent au rôle qu'elles y jouent.

La classification envisageable s'inspirant de celle utilisée dans certains pays européens est la suivante:

Types de ménages:

- 0. Ménage sans famille
 - 0.1 nombre de personnes et sexe
- 1. Ménage ave une famille
 - 1.1 nombre de couples:
 - 1.1.a. nombre d'enfants propers et sexe
 - 1.1.b. nombre d'enfants autres à charge et sexe
 - 1.1.c. nombre d'enfants autres non à charge et sexe
 - 1.2 parent seul (préciser sexe)
 - 1.2.a. nombre d'enfants propers et sexe
 - 1.2.b. nombre d'enfants autres à charge et sexe
 - 1.2.c. nombre d'enfants autres non à charge et sexe
- 2. Ménage avec plusieurs familles:
 - 2.a. nombre d'enfants dans le ménage et sexe
 - 2.b. nombre d'enfants à charge dans le ménage et sexe
 - 2.c. nombre d'enfants non à charge et sexe

Les données issues de cette classification devraient permettre de mieux mesurer la situation des femmes au sein du ménage, en ce sens que plus le nombre de membres du ménage est important, plus grand est le rôle joué par les femmes tout au moins au plan de l'organisation et de la gestion du ménage.

Ce type de classification permet également que l'on ne se fonde plus simplement sur les aspects financiers et économiques comme déterminants du statut et de la situation de la femme.

III. CONCEPTS ET DEFINITIONS RELATIFS A L'ACTIVITE ECONOMIQUE DES FEMMES

L'élément de référence pour déterminer l'activité économique demeure la population active. Cependant cette tranche de population, même si elle représente le potentiel assuré pouvant exercer une activité, exclut les personnes qui ne se livrent pas à des activités productives rémunérées notamment les étudiants, les ménagères et les retraités.

Dans ce cadre, les femmes exerçant des activités ménagères sont donc laissées pour compte bien qu'il soit possible d'évaluer ces tâches sur le plan économique par une approche combinatoire de l'ampleur des travaux ménagers et du temps qui leur est réservé.

Ceci semble être une première remarque limitative de l'estimation de la contribution des femmes dans la vie active. Cependant, la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural s'avère nécessaire pour mieux cerner les aspects liés à l'activité économique des femmes.

1. En milieu urbain:

En zone urbaine, on dispose de peu de données relatives à la situation de l'emploi et de l'activité des femmes et ce surtout dans les secteurs non formels où elles prédominent.

Par exemple, les femmes qui exercent des activités commerciales non formelles, celles qui travaillent dans de petits établissements non déclarés, ou encourent par le compte de leur époux à titre de travailleurs familiaux non rémunérés ne sont comptabilisées nulle part.

Seules les femmes travaillant dans les secteurs organisés, structurés et déclarés sont enregistrées dans les statistiques.

Une nouvelle dimension méritant d'être approfondie relève de la volonté de l'Etat de multiplier les possibilités d'emplois et de rémunération. Cet état de fait a introduit ces dernières années la notion de groupements de producteurs féminins.

Ainsi en zone urbaine, on assiste à une multiplication des groupements de femmes se livrant à des activités artisanales telles que la couture et la broderie par exemple.

Il serait sans doute utile de prévoir des enquêtes périodiques ou un système d'enregistrement qui puissent fournir des données relatives à ces activités économique menées par les femmes.

Le sous-groupe de femmes faisant partie de groupements de producteurs intègre en réalité la population féminine active sous-employée qui est difficilement estimable en l'absence de statistiques fiables faisant état des demandeurs d'emplois.

En effet, ce problème de données lié au recensement exhaustif des chômeurs reste entier dans la mesure où le service de la main d'oeuvre n'enregistre que très partiellement des informations relatives aux demandes d'emplois.

Généralement seuls les diplômés, de tout sexe et les travailleurs licenciés à la recherche d'un nouvel emploi sont plus ou moins bien connus.

Toujours en zone urbaine, la contribution des femmes aux activités de développement économique peut se mesurer dans les secteurs formels artisanal et industriel.

Dans ces domaines, de meilleures estimations sont faites par les bureaux statistiques du travail qui recensent de manière relativement complète les emplois féminins dans les usines de traitement du poisson où l'on trouve une forte proportion de femmes. Pour une évaluation de la participation des femmes au développement économique, ces secteurs ne posent pas de problèmes majeurs.

2. En milieu rural:

De même, en milieu rural, l'appréciation de la contribution des femmes à l'activité économique n'est pas sans poser de difficultés. Il est vrai qu'il existe des données relatives à l'activité des femmes dans les enquêtes sur les exploitations agricoles familiales mais elles ne reflètent pas toujours la réalité du statut d'emploi.

En effet, dans les zones rurales, les problèmes des travailleurs familiaux non rémunérés se posent avec plus d'acuité, surtout pour les femmes, car les enquêtes sont basées sur les ménages au sein desquels le seul chef de carré est considéré comme actif dans chaque exploitation. Or les femmes travaillent autant que les hommes dans les fermes agricoles et les périmètres de culture; ainsi, l'évaluation de la contribution des femmes à l'activité agricole s'en trouve entravée.

De ce fait, le concept d'actif devrait être considéré dans les statistiques pour que les données concernant l'activité économique des femmes soient plus exhaustives et permettent, dans le même temps, de percevoir l'évolution de la contribution des femmes au développement.

Cette perspective semble intéressante et nécessaire car les groupements féminins en milieu rural se développent à grande allure et trouvent leur originalité dans les aspects visant à la promotion économique et sociale des femmes à travers l'accès aux outils de production, l'allègement des travaux, la responsabilité et leur auto-gestion propre.

En dehors des considérations sur les femmes employées, il faudrait également tendre à l'évaluation des tâches qu'elles exercent au foyer et qui sont aussi considérables.

Le recueil de ce type de données sociales peut fournir, par mesures dérivées, des indicateurs spécifiques sur l'emploi du temps des femmes permettant ainsi d'apprécier avec plus de précisions le temps d'occupation dans la journée et la valeur monétaire correspondant suivant l'ampleur des travaux.

CONCLUSION

Compte tenu de la complexité qui subsiste dans l'appréciation des méthodes, concepts, variables et indicateurs utilisés dans l'évaluation de la participation des femmes au développement socio-économique, il est certain que tous les aspects qu'une réflexion devrait satisfaire n'ont pu être développés.

Cependant, une tentative d'analyse visant à cerner les points forts dans un essai d'évaluation a été esquissée.

Il en result que les indicateurs disponibles à l'heure actuelle offrent des possibilités d'appréciation de la situation sociale et économique des femmes.

Néanmoins, des réserves ont pu être formulées quant à la fiabilité et la pertinence de certains indicateurs existants et, dans le même temps, quelques perspectives d'amélioration des concepts et variables ont pu être esquissées.

Il est clair que des efforts conceptuels doivent être faits afin que l'on puisse aboutir à une meilleure évaluation de la contribution des femmes au développement économique et social.

ANNEXE III

STRATEGIES POUR LA COMPILATION ET L'UTILISATION DES
STATISTIQUES ET DES INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES
ET LE DEVELOPPEMENT

par

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE
FORMATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME
(INSTRAW)I. INTRODUCTION

La compilation des statistiques et des indicateurs est un travail difficile et de longue haleine et devient d'autant plus complexe lorsqu'il exige le recueil d'information sur les femmes aussi bien que sur les hommes. Indépendamment du manque de données ventilées par sexe, les informations généralement disponibles se situent à des degrés divers et utilisent des concepts différents dans les différents pays. En outre, les statistiques existantes sont en général éparpillés dans différents domaines d'approche difficile, tels que la fertilité, la mortalité, l'éducation et la population active. De même, la qualité des différentes sources de statistiques varie et les définitions et classifications peuvent contenir des distorsions quant aux activités et aux thèmes ayant trait à l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Préoccupée de la promotion et de l'amélioration de la condition des femmes et consciente des problèmes mentionnés ci-dessus, l'Organisation des Nations Unies, par le biais de ses différentes agences, s'est engagée depuis longtemps à établir des données et des statistiques fiables sur la situation réelle des femmes en comparaison de celle des hommes, et sur la place qu'occupe la femme dans la société. Ces préoccupations communes avaient déjà été exprimées dans le Plan d'action mondial pour la mise en oeuvre des objectifs de l'Année internationale de la femme, dans le Programme d'action pour la deuxième moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix, et dans les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme. Toutes ces initiatives soulignent le besoin d'activités de recherche aux échelons national, régional et international, et de collecte et analyse de données sur tous les aspects de la condition de la femme. En effet, des données et de l'information adéquates sont indispensables pour formuler des politiques, pour évaluer les progrès réalisés et pour obtenir un changement dans les attitudes et les conditions socio-économiques de base.

En réponse à tout cela, les Nations Unies, à travers ses organismes spécialisés, y compris l'INSTRAW, ont entrepris un travail de méthodologie et ont élaboré des stratégies pour la compilation de statistiques et d'indicateurs relatifs aux femmes à partir de concepts et de définitions adaptés à la compilation de données fondées sur le sexe. L'INSTRAW, notamment, en étroite collaboration avec le Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies, a préparé et publié quatre rapports dans le cadre de son projet à long terme pour améliorer les statistiques et les indicateurs de la situation des femmes: Compilation d'indicateurs sociaux de la situation de la femme, Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes, Etablissement de statistiques et d'indicateurs sur le rôle des femmes dans le développement : formation des utilisateurs et des producteurs et Amélioration des statistiques et des indicateurs concernant les femmes au moyen des enquêtes sur les ménages, ainsi que d'autres rapports techniques.

Lorsqu'on présente des stratégies pour compiler des statistiques et des indicateurs, il convient d'abord d'expliquer brièvement le besoin et les utilisations de ces indicateurs; en deuxième lieu, on présente les questions importantes concernant la méthodologie de compilation des indicateurs sur les femmes; troisièmement, l'expérience des organismes des Nations Unies dans cette compilation, et en quatrième et dernier lieu, des suggestions pour compiler des statistiques et indicateurs spécifiques pour les pays africains sur la base des résultats obtenus lors des séminaires et ateliers précédents organisés par l'INSTRAW.

II. DEFINITION DU BESOIN ET DES UTILISATIONS DES INDICATEURS

A. Principes généraux de la compilation des indicateurs

La plupart des statistiques compilées dans les manuels et les répertoires des Nations Unies proviennent du large éventail statistique qui existe dans les différents pays et qui se base sur des sources nationales de données, telles que le recensements nationaux, les enquêtes sur les ménages et les dossiers administratifs. Cependant, on reconnaît généralement que ces différentes sources présentent à la fois des avantages et des inconvénients et que, par conséquent, les statistiques générées doivent répondre à certains objectifs ou utilisations finales spécifiques. Les données ou statistiques dérivées directement de ces sources ne produiront donc rien de significatif si elles ne sont traitées, tabulées et analysées systématiquement ou converties en "indicateurs" capables de révéler les conditions, les changements ou la progression d'une variable ou d'un système. Comme leur nom l'indique, les "indicateurs" doivent fournir des indications sur une situation donnée ou refléter les changements qui se sont produits entre deux situations, tout en signalant la direction que pourraient suivre ces situations. La plupart des informations statistiques présentées sous forme de tableaux ne peuvent cependant pas être considérées comme des indicateurs en tant que tels. S'il est vrai que ces présentations constituent des instruments très utiles pour l'analyse, elles ne peuvent

néanmoins être considérées comme de bons indicateurs si les variables ne sont pas traitées et résumées conformément à une formule théorique ou logique. Les indicateurs sont souvent exprimés sous forme de proportions, pourcentages, rations, taux, indices, changements relatifs, coefficients, etc., qui résument l'information détaillée, reflètent une situation donnée et suggèrent la tendance que pourrait suivre cette situation. Ces indicateurs doivent établir une distinction entre les différents groupes socio-économiques de femmes dans une société afin de pouvoir faire des comparaisons au sein de cette société et d'un pays à l'autre. Les indicateurs doivent également comparer la situation des femmes à celle des hommes et mesurer les changements qui se produisent dans la situation des femmes au cours du temps, de même que dans la situation relative des hommes et des femmes. Si l'on tient compte des statistiques qui sont actuellement disponibles dans différents rapports statistiques, le problème consiste principalement à sélectionner les indicateurs les plus valables, fiables et applicables et qui reflètent le mieux la condition de la femme et son rôle dans le développement global de la société.

B. Fonctions des statistiques et des indicateurs dans la recherche

L'application de l'analyse des indicateurs à l'étude des problèmes des femmes comporte plusieurs étapes :

En premier lieu, il convient de réaliser une recherche préliminaire de la littérature existante sur les problèmes des femmes dans le développement, sur la situation juridique de la femme et les lois la régissant, de même que les plans gouvernementaux de développement et les programmes gouvernementaux et non gouvernementaux mis en oeuvre pour les femmes. Une telle évaluation critique de la littérature permet de mieux déterminer la nature des problèmes que doivent affronter les femmes et les domaines dans lesquels il reste à établir des indicateurs. Et cette procédure a l'avantage principal de définir clairement les objectifs de la recherche et les hypothèses à démontrer.

Conformément aux objectifs de la recherche, il faut maintenant définir exactement les méthodes d'analyse qui vont être utilisées. Ceci implique la définition de concepts pour les variables qui seront étudiées, la sélection d'indicateurs appropriés en fonction de la disponibilité des données et d'un cadre de référence pour l'interprétation de ces indicateurs.

Si l'on veut traiter les femmes de façon équitable, il est essentiel de savoir quelle est leur situation par rapport à celle des hommes. Dans le passé, on a utilisé l'argument que les femmes sont différentes des hommes quant à leur comportement et leurs besoins pour justifier un traitement discriminatoire. Ces affirmations se basaient souvent sur des croyances sans fondement et non pas sur des données réelles concernant les femmes. Par exemple, on prétend que les femmes gagnent des salaires relativement plus bas parce qu'elles auraient des responsabilités financières moindres au sein de la famille, ou à cause de leur formation et de leurs compétences inférieures ou encore parce qu'elles participeraient de façon moins continue à la main-d'oeuvre.

Cependant, il n'existe pas de données comparatives sur les responsabilités financières des travailleurs masculins et féminins envers leurs familles ou ménages, ni sur les salaires des hommes et des femmes possédant le même niveau de formation ou le même degré de continuité dans l'emploi. Par conséquent, lorsqu'on étudie les questions relatives aux femmes, il faut mettre au point des indicateurs qui tiennent compte des inégalités fondées sur le sexe. Ces indicateurs doivent servir d'instruments d'analyse pour :

- i) Montrer les différences entre hommes et femmes;
- ii) Montrer comment ces différences changent avec le temps;
- iii) Etudier l'impact de certaines politiques sur l'élimination des inégalités.

Il existe plusieurs types d'indicateurs qui peuvent être utilisés selon les différents domaines de travail et selon les objectifs des activités d'évaluation et de suivi concernées.

C. Importance des indicateurs dans la formulation des politiques

Le pas logique suivant dans l'évaluation de la condition de la femme consiste à déduire les implications de politique des conclusions tirées de l'analyse. Que les recommandations de politique soient réellement mises en oeuvre ou pas, il faut examiner les tendances qui se produisent dans la différenciation sexuelle et qui se manifestent dans les indicateurs de la situation des femmes. Les différences fondées sur le sexe peuvent s'accroître ou se réduire avec le temps, ou même rester statiques. Parmi les femmes elles-mêmes, il peut y avoir des différences selon les groupes socio-économiques ou démographiques. Des indicateurs bien conçus permettent de suivre ces différences.

A un niveau plus global, les indicateurs sociaux peuvent être utilisés pour évaluer les programmes de développement et leur impact sur la situation des femmes à différents niveaux.

Afin de mesurer de façon exacte la contribution des femmes et mieux apprécier leur travail, aussi bien dans le ménage que hors de la maison et dans la vie économique en général, il est nécessaire d'évaluer correctement leur participation dans le marché et dans les activités de production ménagère. A cette fin, il faut connaître l'importance de la main-d'oeuvre saisonnière dans les activités agricoles et dans l'emploi à temp partiel et temporaire, les activités du secteur non formel dans les zones rurales et urbaines, et les activités génératrices de revenus de la population, y compris des personnes dont l'occupation principale est le "travail ménager". c'est à partir de là que l'on pourra déterminer leur impact sur l'activité économique au niveau global. En effet, la nature des activités de production ménagère, le niveau technologique de ces activités et le temps qui leur est consacré ont des implications sérieuses pour les méthodes qui seront utilisées pour mesurer la production et les revenus nationaux. Il faudra donc dédier une attention plus soutenue à l'étude de ces différents thèmes.

Un examen des données relatives aux différences sexuelles dans l'obtention et l'utilisations de services sociaux et de développement, dans la distribution du temps au sein des ménages, dans les conditions de travail des femmes dans l'économie de marché (indiquées par leur revenus, leur accès au capital, à la terre, à la technologie et à l'infrastructure - p.ex., logements et électricité) permet d'analyser les avantages que les femmes retirent des différents aspects du développement, tels que l'éducation et la santé. Les indicateurs qui identifient les groupes des minorités féminines, en particulier les plus démunies économiquement, constituent une base pour déterminer la situation et les condition des femmes.

En ce qui concerne l'établissement d'indicateurs, il faut se rappeler qu'ils seront utilisés principalement par les responsables des politiques qui dépendent d'une planification adéquate pour atteindre les objectifs de développement désirés. Par exemple, les indicateurs du niveau d'alphabétisation des femmes et de leur taux de participation à la main-d'oeuvre peuvent être intégrés à la formulation des politiques, à la planification, la programmation, la préparation de projets et l'établissement d'objectifs.

En outre, la quantification du développement ne peut se limiter à la croissance économique de la production et les indicateurs et autres instruments d'analyse de la situation des femmes dans le développement doivent donc couvrir un éventail beaucoup plus large et diversifié pour englober les trois aspects fondamentaux de la vie, notamment la démographie, le social et l'économie. Vu que les indicateurs spécifiques à chaque sexe ont trait à la personne humaine et à son milieu, les données ventilées par sexe pour ces trois indicateurs fondamentaux seraient comme suit :

- a) Indicateurs démographiques relatifs aux quatre étapes principales de la vie humaine, soit la naissance, le mariage, la longévité et la mort;
- b) Indicateurs sociaux relatifs à l'éducation, la santé, la participation et les habitudes; et
- c) Indicateurs économiques relatifs à l'emploi, la production, les revenus, la répartition du revenu et la composition des dépenses.

III. QUESTIONS IMPORTANTES DANS LA COMPILATION DES INDICATEURS

Après avoir identifié le genre d'indicateurs qu'il faut établir, il est nécessaire d'effectuer une classification assez ample de la nature de ces indicateurs afin qu'ils puissent décrire correctement une situation donnée et correspondre aux besoins spécifiques du moment. Cette classification serait comme suit:

- a) Indicateurs généraux et spécifiques: les premiers se réfèrent aux indicateurs globaux applicables à tout un domaine ou à une population entière, alors que les indicateurs spécifiques se limitent à un secteur déterminé, à une région ou à un groupe. Chaque indicateur spécifique pour un sexe devrait avoir un indicateur global correspondant.
- b) Indicateurs directs et indirects: les indicateurs directs se basent sur des mesures réelles et directes, alors que les indirects sont des reflets ou des manifestations de situations particulières.
- c) Indicateurs réels et monétaires: Par exemple, le revenu par tête d'habitant mesuré en termes monétaires peut ne pas donner une idée réaliste du bien-être, étant donné que l'inflation peut éroder le pouvoir d'achat. Il est donc essentiel de compléter les indicateurs monétaires par des indicateurs réels, comme les données relatives au panier de la ménagère.
- d) Indicateurs simples et complexes: un indicateur peut être extrêmement simple ou très compliqué. Les indicateurs complexes n'ont pas de valeur particulière puisque les indicateurs simples peuvent tout aussi bien communiquer l'information. L'avantage d'un indicateur complexe est sa capacité d'intégrer plusieurs éléments d'information en une seule formule complète et précise qui résume la situation de façon statistique. L'interprétation d'un indicateur complexe requiert cependant une certaine connaissance des aspects méthodologiques et analytiques des statistiques.
- e) Indicateurs qualitatifs et quantitatifs: si les indicateurs doivent révéler une condition déterminée, ses changements et sa progression, ils doivent couvrir des aspects à la fois quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs se réfèrent néanmoins en général à des observations mesurables et à des entités quantifiables. Lors du calcul des indicateurs du développement on a donc souvent eu tendance à négliger les aspects qualitatifs. Ainsi, l'information sur l'âge des mariées a été utilisée pour construire un indicateur comme l'âge moyen de la population féminine au moment du mariage, mais personne n'a essayé de calculer un indicateur du bonheur dans le mariage.

La compilation des indicateurs doit également tenir compte des points suivants: 1) le temps ou la période auxquels appartiennent les indicateurs présentés. Un indicateur cesse d'être applicable lorsque sa période d'application n'est pas spécifiée; 2) la zone à laquelle appartient l'indicateur, c.à.d. s'il est global ou s'il se réfère à une région déterminée, à tout un pays ou à une province; 3) il y a lieu de se demander si les indicateurs sont dérivés d'une population de fait ou de droit; 4) les données recueillies ou utilisées pour la compilation d'indicateurs se basent-elles sur un échantillon, sur un recensement

complet ou sur des dossiers administratifs?; 5) une définition des concepts impliqués (par exemple, si l'on veut calculer un indicateur d'alphabétisation, il faut définir d'abord très clairement ce que l'on entend par ce terme et ce qu'est une personne alphabétisée); 6) les concepts appliqués; et 7) la comparabilité des indicateurs à différents niveaux.

IV. EXPERIENCE DE L'INSTRAW DANS LA COMPILATION DES STATISTIQUES ET DES INDICATEURS

Tout en étant pleinement conscient de l'importance des indicateurs globaux sur les femmes, l'INSTRAW a privilégié l'identification ou la construction d'une série d'indicateurs qui reflètent davantage les conditions économiques et sociales, la contribution des femmes et leur degré de participation au développement.

Tout cela est contenu dans une publication sur la Compilation d'indicateurs sociaux de la situation de la femme, qui s'intéresse aux applications immédiates et à la construction d'indicateurs fiables de la condition de la femme à partir de recensements existants, d'enquêtes sur les ménages et de systèmes d'enregistrement, dans la mesure où de telles systèmes de données existent dans les pays concernés.

Comme nous l'avons signalé plus haut, il n'existe pas de source unique qui puisse fournir toutes les données requises par les différents pays et par les différents utilisateurs de ces pays pour décrire la situation des femmes.

Il y a trois types de sources nationales officielles de données de base sur les femmes: les recensements de la population et du logement, les enquêtes d'échantillons de la population et les dossiers administratifs et d'enregistrement. Quoique chacune de ces sources principales de données possède ses avantages et ses limitations, elles doivent être vues comme complémentaires dans un processus relativement bien défini dont les caractéristiques de contenu, de détail, d'exactitude et de ponctualité sont assez claires, bien qu'elles se chevauchent parfois en ce qui concerne les données générées. Les avantages relatifs des trois sources principales se complètent donc entre eux : là où une source est forte, l'autre montre des points faibles. Par conséquent, utilisées de concert, elles peuvent fournir une quantité considérable de données pour les indicateurs nécessaires à la planification, l'administration et la recherche.

Dans l'établissement de ses indicateurs sur les femmes, l'INSTRAW a eu amplement recours à ces sources disponibles et sans suggérer une liste exhaustive d'indicateurs, l'Institut a néanmoins pu préparer des échantillons illustratifs pour des applications nationales et pour l'analyse comparative. La dérivation directe d'indicateurs a été appliquée dans les différents domaines où les données sont relevées de façon régulière, comme c'est le cas pour la main-d'oeuvre, l'éducation,

la santé, la fertilité, etc. Cette stratégie vise à construire des indicateurs qui mesurent à la fois les options ouvertes aux femmes dans la vie sociale et économique et les écarts qui se maintiennent entre hommes et femmes dans la sphère d'action des organismes nationaux et internationaux.

Les désagrégations suggérées prétendent identifier et comparer la situation des hommes et celle des femmes. L'accent est mis sur le degré d'inégalité imputable au sexe dans la répartition des opportunités d'éducation, d'occupation, de revenus, etc. et il est suggéré des façons d'établir des comparaisons statistiques entre la situation des hommes et celle des femmes.

La stratégie de compilation s'est inspirée des questions énumérées ci-dessous et qui obéissent à l'hypothèse selon laquelle les hommes et les femmes sont affectés différemment par leur milieu économique et social et que l'objectif principal de la plupart des sociétés est l'égalité de sexes en ce qui concerne la situation économique et sociale:

- (a) Quels sont les problèmes cruciaux liés à la situation des femmes dans les différents pays? Quels sont les changements les plus probables qui pourraient se produire dans le cadre d'une transformation globale des sociétés, et dans quels domaines en particulier (par exemple, l'éducation et la formation, la situation de la main-d'oeuvre)?
- (b) Dans quelles mesure les besoins des femmes sont-ils différents de ceux des hommes en ce qui concerne les différents services et types d'emploi?
- (c) Quelle est la situation comparative des femmes dans les différents pays, par groupes ethniques, par groupes socio-économiques et selon la résidence urbaine ou rurale?
- (d) De quelles façons la division sexuelle du travail, des droits et des devoirs concernant les moyens de subsistance affecte-t-elle les femmes?

Les réponses à ces questions aident à déterminer quels indicateurs spécifiques sont plus importants que les autres. Les questions elles-mêmes suggèrent que des indicateurs pourront être établis à partir des statistiques qui décrivent les activités économiques, l'éducation et l'alphabétisation, l'état civil et la situation des ménages, ainsi que des données démographiques de base ventilées par sexe et par âge. Les données pour ces indicateurs existent déjà dans de nombreux pays, dans les recensements, les enquêtes et les statistiques de l'état civil ou autres systèmes d'enregistrement ou de dossiers administratifs.

En guise de démonstration, nous présentons ci-dessous quelques uns des indicateurs qui ont été identifiés et qui pourraient contribuer à une meilleure description de la situation économique et de la contribution ou participation des femmes:

1. Proportion de la population active par sexe
2. Pourcentage de la population active en chômage par sexe
3. Situation d'emploi de la population active, répartition par sexe en pourcentages
4. Ratio hommes/femmes dans les taux de participation à la main-d'oeuvre par régions
5. Les actifs par sexe
6. Main-d'oeuvre rémunérée en chômage; emploi non agricole; employés et agriculteurs salariés; professions libérales et cadres par sexe.

Dans les pays où ils existent, il faudrait inclure les indicateurs qui se basent sur des données produites par les enquêtes sur l'utilisation du temps. De même, il faut des tabulations de catégories détaillées d'occupations par sexe afin de pouvoir examiner l'ampleur des différences sexuelles dans les occupations et dans les branches d'activité économique et leur éventuelle augmentation ou réduction. Les tabulations des catégories plus amples se sont pas particulièrement utiles parce que ces catégories peuvent cacher la ségrégation qui existe dans certaines occupations. Par exemple, la catégorie "professionnelle et technique" inclut des occupations où prédominent les femmes, telles que les infirmières, les bibliothécaires et les institutrices, de même que les occupations principalement masculines d'avocat, comptable et spécialiste en ordinateurs.

Aussi, lorsqu'on prépare des indicateurs qui utilisent des ratios hommes-femmes, il faut s'assurer que les petits nombres absolus dans le dénominateur ne provoquent pas d'exagération trompeuse des différences entre hommes et femmes.

Le rapport technique sur la Compilation d'indicateurs sociaux de la situation de la femme donne des exemples concrets d'indicateurs qui ont été identifiés pour décrire la situation des femmes.

Etant donné que ces indicateurs sont calculés au moyen de formules spécifiques et s'expriment souvent sous la forme de ratios, taux, pourcentages, etc. pour un nombre réduit de variables, il est évident qu'ils omettent certaines autres variables qui peuvent être tout aussi importantes. En outre, ces indicateurs présentent aussi certaines limitations qui peuvent mener à leur mauvais usage. Cependant, ce mauvais usage dépend plutôt du genre d'usager que des limitations mêmes des indicateurs, puisque ceux-ci peuvent être utilisés soit pour confirmer soit pour contester certaines hypothèses ou théories que l'on désire établir ou rejeter.

V. AMELIORATION DES STATISTIQUES ET DES INDICATEURS

En général, l'application des indicateurs est souvent assez limitée à cause de la mauvaise qualité des données, due non seulement à des erreurs d'échantillonnage et autres, mais aussi à des défauts de conception et de définition. Il est possible que les indicateurs ne

mesurent pas ce qu'ils sont supposés mesurer, à cause d'un défaut de structure ou parce que les définitions opérationnelles ne sont pas compatibles avec les définitions théoriques. Il faut donc avant tout établir la validité conceptuelle de l'indicateur, qu'il ait été sélectionné à partir d'un système d'indicateurs sociaux déjà compilés ou que ces indicateurs soient définis dans le cadre plus large d'un objectif de recherche. L'indicateur doit avoir une logique conceptuelle quant à sa composition, sa structure et son comportement et un degré élevé de corrélation avec le phénomène qu'il prétend mesurer. Il ne doit d'ailleurs mesurer que ce qu'il est supposé mesurer. S'il mesure (ou reflète) des facteurs différents de ou supplémentaires à ceux qui ont été prévus, et si ces facteurs non prévus exercent un impact important, cet indicateur sera pratiquement inutile pour mesurer ce qu'il doit mesurer.

Ainsi, par exemple, le taux brut de mortalité, un indicateur du niveau de mortalité amplement utilisé, est affecté par la structure par âge de la population. Par conséquent, les différences (de sexe ou régionales) ne sont peut-être pas dues uniquement aux taux et niveaux de mortalité mais également à la composition par âge de la population qui pourrait être qualifiée jeune ou âgée.

Un autre indicateur utilisé fréquemment est le ratio de dépendance qu'on peut définir comme le pourcentage de la population qui est âgée de 0 à 14 ans, 65+ (population dépendante) par rapport à la population de 15 à 64 ans (population indépendante/en âge de travailler). Vu que le taux d'activité des femmes dans la main-d'oeuvre est inférieur à 50% dans bon nombre de pays, y compris le sans emploi, le dénominateur doit nécessairement inclure plus que la population productive. En outre, dans de nombreux pays en développement, les enfants participent activement dans les activités génératrices de revenus, bien qu'ils ne soient pas énumérés en tant que tels. Il y a donc lieu de se demander ce que cet indicateur réellement mesure ?

Il faut également examiner les indicateurs quant à la signification de leurs termes et les suppositions ou implications qu'ils renferment. Par exemple, le produit interne brut (PIB) présuppose que les enfants jouent un rôle aussi important que celui des adultes dans toutes les composantes du revenu national - la production, la consommation, les dépenses et l'investissement/épargne.

Si d'une part il est important d'améliorer l'efficacité et l'exactitude des indicateurs utilisés, il faut également se rappeler plusieurs autres facteurs qui affectent l'adéquation des indicateurs, tels que la mauvaise qualité des données de base utilisées pour compiler ces indicateurs, l'applicabilité des concepts exprimés par les données et le besoin de combiner des données provenant de plusieurs sources. Lorsque les indicateurs sont compilés à partir de différentes sources statistiques, il est en effet très important d'évaluer à fond et de bien comprendre les causes sous-jacentes des éventuelles différences.

Quand on s'intéresse aux changements qui se produisent, et avant de mettre au point des indicateurs, il faut se demander ce que signifie réellement "un changement dans un indicateur", c.à.d. qu'il faut se poser la question suivante : "Quelles sont les sources principales de changement pour cet indicateur? "

Le taux de fertilité, par exemple, qui équivaut à la quantité de naissances dans la population féminine. Si l'on définit l'indicateur sur la base de l'âge, on parle de "taux de fertilité par âge" et le numérateur est le nombre de naissances parmi les femmes d'un âge x, alors que le dénominateur est la population des femmes d'âge x. Le numérateur est dérivé des dossiers administratifs, alors que le dénominateur provient des recensements ou des estimations produites par les enquêtes. Dans certains systèmes de collecte de données, les changements (i) dans le numérateur, (ii) dans le dénominateur, ou (iii) dans les deux. Ces changements ne reflètent néanmoins pas toujours des variations du taux de naissances produites, mais plutôt la couverture ou l'amélioration de la collecte des données.

Donc, à part la collecte des statistiques actuellement disponibles dans de nombreux pays et leur mise à profit optimale, l'INSTRAW a également tenté d'identifier les lacunes existant dans les données et dans les domaines à problèmes où il faut revoir la conceptualisation en vue d'améliorer la qualité et la pertinence des données relatives à la situation des femmes. L'Institut a révisé certains concepts et méthodes existants et a étudié des modifications possibles dans les pratiques actuelles pour que ces concepts et méthodes statistiques reflètent davantage la véritable condition de la femme. Dans ce sens, le rapport technique sur l'Amélioration des concepts et des méthodes est une tentative 1) de réviser d'une façon critique les concepts et les méthodes les plus utilisés dans les programmes actuels de collecte de données générales afin de voir s'ils pourraient être mis en oeuvre également pour la collecte de statistiques adéquates, significatives, pertinentes et impartiales sur la situation des femmes, et 2) de considérer les possibilités de changer les pratiques existantes en ce qui concerne les concepts et les méthodes statistiques. Le rapport indique que certains de ces changements n'exigeraient que des modifications mineures aux programmes existants de collecte de données, alors que d'autres impliqueraient une révision approfondie de leurs classifications complexes, ce qui entraînerait des changements à la fois considérables et coûteux dans les activités de collecte et d'analyse des données.

Six domaines spécifiques ont été soumis à une révision critique. Ces domaines figurent dans la liste générale de sphères d'intérêt social que les Nations Unies ont relevées dans le cadre d'une intégration des statistiques sociales, démographiques et économiques connexes. Il s'agit des six domaines suivants:

- (a) la situation des femmes en ce qui concerne la formation de la famille, les familles et les ménages;
- (b) les femmes, l'apprentissage et les services éducatifs;

- (c) l'activité économique des femmes et leur participation à la main-d'oeuvre;
- (d) le revenu et la répartition du revenu;
- (e) l'état de santé des femmes;
- (f) différenciation socio-économique et mobilité.

Le rapport technique sur l'Amélioration des concepts et des méthodes présente une discussion approfondie et des recommandations spécifiques de modifications qui pourraient être apportées aux pratiques actuelles dans le domaine des concepts et des méthodes statistiques.

VI. STRATEGIES POUR LA COMPILATION DE STATISTIQUES ET D'INDICATEURS AU MOYEN D'ENQUETES SUR LES MENAGES

Dans les chapitres précédents nous avons porté notre attention sur la compilation et l'amélioration des statistiques et indicateurs sur les femmes en provenance de plusieurs sources. Or, si nous voulons obtenir des statistiques et indicateurs impartiaux, pertinents et fiables sur la situation des femmes dans les différents domaines de la vie économique et sociale au moyen de programmes nationaux d'enquêtes sur les ménages, nous devons également nous pencher sur les difficultés et les problèmes particuliers qui caractérisent la collecte des données.

Si nous supposons que les différents pays ont organisé déjà au moins un recensement de leur population et du logement, le point de départ le plus évident serait d'utiliser les données produites par ce recensement. Ces données en général fournissent de l'information sur le sexe, l'âge, l'état civil, le lieu de résidence, l'éducation, la main-d'oeuvre, l'occupation et les branches d'activité économique. Cependant, comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, les données provenant des recensements présentent une série de problèmes et de limitations. On a critiqué, notamment, leur manque d'information sur les femmes. Il faut donc souligner qu'il est nécessaire de commencer l'étude avec les données produites par les recensements de la population et du logement, ainsi que par les enquêtes précédentes sur les ménages. On a également mis au point de nouvelles approches de la collecte de données sur les femmes, en accord d'ailleurs avec ce qui s'est fait dans le passé. Quelles que soient les insuffisances des données existantes, ce sont les seules informations disponibles sur les périodes antérieures et il faut en retirer le maximum. C'est pour cette raison que la méthode des blocs est tellement importante dans la collecte des données, vu qu'elle exploite à fond l'utilité des données existantes.

Le but de la méthode des blocs est d'élaborer des données à partir de composantes individuelles. Ainsi, quoique la combinaison de ces composantes en un tout unifié puisse produire les résultats les plus

significatifs dans le contexte actuel, il reste possible de maintenir la comparabilité avec les séries existantes au moyen de ces composantes, en supposant qu'elles aient été conçues de façon à inclure à la fois les définitions et concepts nouveaux et anciens. Ce principe ne s'applique pas seulement à l'élaboration du questionnaire mais aussi à l'échantillonnage et aux pratiques sur le terrain. Par exemple, remplacer tous les enquêteurs masculins par des femmes ou passer d'une question avec un mot-clé concernant la participation à la main-d'oeuvre, à une feuille d'activité aurait des conséquences néfastes. En effet, ce genre de rupture totale dans une série empêcherait complètement de savoir jusqu'à quel point changements produits sont dus à des changements dans les techniques de dénombrement. Il s'agit également de maintenir constante la méthode de dénombrement et d'améliorer la méthodologie en vue d'établir des mesures plus complètes et plus exactes. On ne cherche pas à changer le système pour améliorer les données sur les femmes, mais plutôt à construire sur les bases existantes.

Cette approche présente les avantages suivants:

- (a) le maintien de la comparabilité et l'introduction d'une amélioration deviennent possibles;
- (b) on peut satisfaire les besoins et les intérêts différents des usagers;
- (c) la mesure est beaucoup plus exacte qu'une simple question;
- (d) amélioration de la compréhension des processus qui régissent les données;
- (e) il devient plus facile d'analyser les données de points de vue différents, y compris ceux qui n'étaient pas envisagés au moment de la collecte des données.

Cette méthode possède cependant aussi quelques points faibles:

- (a) un plus grand nombre de questions est nécessaire;
- (b) la méthode peut créer de la confusion si les enquêteurs, les compilateurs des données et les usagers ne savent pas comment combiner les différents blocs de la meilleure façon pour qu'ils produisent les données souhaitées;
- (c) des malentendus peuvent surgir à cause de l'utilisation de chiffres différents dans une seule enquête;
- (d) la quantité de données disponibles peut s'avérer peu maniable si elles ne sont pas restructurées en fonction d'une gamme différente d'indices.

Mais, en général, les femmes ne peuvent que bénéficier de l'adoption de cette méthode de blocs: elles ont besoin de nouvelles façons d'aborder le vieux concepts et les difficultés ne sont certainement pas insurmontables. Bien sûr, cette approche a des implications pour l'élaboration du questionnaire et il est donc important d'assurer la comparabilité avec les sources des données plus anciennes.

Lorsqu'on prépare un questionnaire d'enquête sous un angle différent, il est toujours naturel de se préoccuper du maintien de la comparabilité avec les sources antérieures de données. La façon la plus efficace de le faire sans devoir continuer à utiliser des questions dont on connaît déjà les défauts et les imperfections, est d'utiliser la méthode des blocs. Cette méthode remplace les simples questions par une série de blocs de questions de façon à ce que les réponses à une série de sous-questions puissent être combinées de différents manières et satisfaire ainsi les besoins des différents utilisateurs, tout en conservant la comparabilité et la possibilité d'introduire les changements nécessaires. Une des questions de la sous-série doit être la question antérieure qui assurait la comparabilité. (Dans certains cas, et pour éviter toute confusion, il vaut mieux placer cette question en un endroit différent dans le questionnaire). Les autres sous-questions peuvent alors introduire des nuances en demandant de l'information supplémentaire ou en divisant les plus grandes catégories en composantes individuelles.

La méthode des blocs est particulièrement importante pour la collecte de données sur la participation à la main-d'oeuvre. Dans ce cas spécifique, la possibilité d'obtenir de nouvelles données plus exactes perdrait de son importance s'il n'était pas possible de mesurer l'impact de l'utilisation des nouvelles questions indépendamment de l'impact des changements effectifs qui se sont produits dans la participation à la main-d'oeuvre depuis l'enquête ou le recensement précédent. L'analyse montrera donc les changements dans la participation en utilisant une définition constante et l'impact d'une définition élargie.

VII. STRATEGIES POUR LA COMPILATION DE STATISTIQUES ET D'INDICATEURS: NIVEAUX REGIONAL ET NATIONAL

De nombreux pays et commissions régionales consacrés à la tâche de promouvoir la condition de la femme ont également entrepris l'examen et la révision des pratiques statistiques employées dans les recensements des populations nationales et dans les enquêtes. Les différents ateliers de formation que l'INSTRAW a organisé dans le passé ont permis de dégager plusieurs points fondamentaux sur la conceptualisation et les stratégies de la compilation et de l'amélioration des statistiques sur les femmes.

L'évaluation des activités des femmes au sein et hors du foyer et leur inclusion dans la comptabilité nationale n'intéressent pas seulement les pays africains mais aussi les autres régions. L'examen des approches actuelles pour dénombrer les activités économiques ménagères et leur importance dans la comptabilité nationale, dans les recensements et dans les enquêtes a permis de mettre en évidence les points suivants:

i) Les activités ménagères et le SCN

L'emploi est considéré comme un intrant de main-d'oeuvre dans la production du produit national. Les types de biens et services doivent être inclus ou exclus dans le produit national sont spécifiés dans le Système de comptabilité du produit matériel (CPM).

En général, le SCN n'englobe pas la production des personnes établies à leur compte, bien que cette production représente souvent des quantités considérables. Il serait logique de définir l'activité économique comme l'ensemble de toutes les activités de production de biens et services possédant une valeur marchande potentielle, ce qui résoudrait les problèmes de substitution de la consommation et des ventes. Mais ce système de quantification ne serait pas pratique pour attribuer une valeur marchande aux nombreux services que fournissent les ménages pour leur propre consommation. Comment peut-on évaluer ce genre de services? "L'emploi du temps n'est pas nécessairement une mesure adéquate de la valeur marchande, puisque la valeur du travail réalisé pourrait être très basse. Certains statisticiens et économistes suggèrent l'utilisation du coût d'opportunité, ce qui équivaldrait à payer le prix en vigueur sur le marché professionnel ou ce que la femme gagnerait si elle travaillait hors de chez elle. Cependant, ces méthodes introduiraient des variations et des difficultés considérables et les pays ont préféré ignorer certaines de ces activités. Par conséquent, ces activités sont généralement introduites dans les systèmes de comptabilité de la production lorsqu'il existe des activités plus ou moins équivalentes sur le marché. Ainsi, les produits non agricoles destinés à la vente sont inclus, alors que les produits agricoles pour la consommation personnelle peuvent être exclus.

ii) Les activités ménagères et la main-d'oeuvre

Dans la plupart des recensements nationaux, on pose une question sur le type d'activité qu'exerce chaque enquête en âge d'appartenir à la population active. Mis à part le problème de la période de référence, cette question décrit les activités de façon très générale. Les Recommandations d'Asie et du Pacifique pour les recensements de la population et du logement en 1980, par exemple, suggèrent que les réponses à cette question soient classées sous plusieurs catégories, celle des actifs et les autres. Les groupes économiquement actifs incluent toutes les personnes qui étaient employées pendant la période de référence, y compris les travailleurs familiaux. Il faudrait donner des instructions spéciales pour que soient incluses également les personnes qui se consacrent à des activités de subsistance et celles qui sont temporairement absentes de leur travail. Une catégorie séparée engloberait les chômeurs, y compris ceux qui n'ont jamais travaillé auparavant. Les actives sont les ménagères, les étudiants, les bénéficiaires de rentes et autres, dont les personnes pensionnées.

L'avantage d'une question aussi générale est qu'elle fournit une description utile des sous-groupes de la population sans essayer de définir la population active de façon plus rigoureuse ou détaillée. Le danger en est, cependant, que les statistiques dérivées de ce genre d'exercice puissent être utilisées pour mesurer l'activité économique ou que cette question soit appliquée comme un filtre des enquêtés en vue de les orienter vers des questions plus détaillées en fonction des réponses données. Par exemple, au cours des recensements de 1980, les personnes qui décrivaient leur type d'activité comme "étudiant" ou "ménagère" n'étaient souvent pas considérées comme actives et donc dispensées de répondre aux questions ultérieures sur leur activité économique.

Quand on veut compiler des indicateurs qui expriment la situation de l'emploi des femmes, les problèmes surgissent surtout au niveau de la définition de la période de référence. Dans la plupart des pays, la définition de la période de référence exclut souvent les personnes qui ne se consacrent à l'activité économique que pendant une certaine saison ou période de temps, ce qui fausse l'information sur l'emploi des femmes. A ce concept de période de référence s'ajoute celui de la quantification des activités "actuelles" ou "principales" ou des activités "principales" et "habituelles". Les inconvénients d'utiliser n'importe laquelle de ces combinaisons sont assez évidents, vu que les variations très amples posent des problèmes lors de l'analyse comparative et ces variations ne se produisent pas seulement d'un pays à l'autre mais aussi à l'intérieur d'un même pays, où les différentes méthodes de recensement et d'enquête manquent souvent de cohérence.

La CESAP a recommandé une méthode à la Commission du Pacifique Sud. Elle est principalement destinée aux pays du Pacifique mais pourrait intéresser les membres de cet atelier, étant donné que les problèmes liés à la quantification des activités agricoles et des activités économiques des ménages sont très répandus dans les pays en développement. L'approche globale consiste à demander à toutes les personnes si elles ont travaillé d'une façon ou d'une autre au cours de la semaine écoulée dans l'un des trois secteurs économiques. Le premier de ces secteurs couvre le secteur salarié ou lucratif formel et mesure les situations d'emploi de type urbain; le deuxième se réfère aux activités ménagères dont la production est destinée principalement à la vente et inclut les activités agricoles et non agricoles; le troisième englobe les activités de subsistance pure et simple destinées à la consommation personnelle ou de la famille.

Une extension possible de cette méthode consiste à poser les questions relatives au "chômage" ou qui mentionnent "à la recherche de travail" ou "disponible pour travailler" uniquement aux personnes appartenant au secteur salarié ou lucratif formel. A part l'information statistique sur l'emploi, ce procédé fournirait également des renseignements très utiles sur les sous-emploi, c.à.d. les personnes cherchant un travail salarié ou lucratif formel mais employées en ce moment dans les secteurs de subsistance ou des cultures marchandes.

Le Sri Lanka a également utilisé des méthodes très spécifiques pour compiler des données relativement complètes. En plus des recensements décennaux, plusieurs enquêtes démographiques et sur la fertilité ont été organisées depuis 1975. Ces sources disponibles de données ont permis d'élaborer des indicateurs économiques et sociaux par sexe. Nous signalons ci-dessous quelques uns de ces indicateurs démographiques, biologiques, sociaux et économiques ventilés par sexe:

a) Indicateurs démographiques

- 1) Taux de croissance de la population par sexe
- 2) Densité de la population par sexe
- 3) Ratio des sexes dans la population
- 4) Taux de mortalité par sexe
- 5) Taux de mortalité des nourrissons par sexe
- 6) Taux de mortalité infantile par sexe
- 7) Taux de mortalité maternelle
- 8) Situation matrimoniale par sexe
- 9) Age médian au moment du mariage par sexe
- 10) Taux total de fertilité
- 11) Espérance de vie par sexe

b) Indicateurs biologiques par sexe

- 1) Pourcentage de nouveaux-nés d'un poids insuffisant
- 2) Indicateurs de sous-alimentation des enfants
- 3) Proportion de personnes invalides physiques ou mentales

c) Indicateurs sociaux par sexe

- 1) Niveau d'éducation atteint et alphabétisation
- 2) Taux d'inscription scolaire
- 3) Niveau d'enseignement supérieur atteint
- 4) Taux d'inscription dans l'enseignement professionnel
- 5) Migration interne et externe, etc.

d) Indicateurs économiques par sexe

- 1) Revenu par tête d'habitant
- 2) Taux de croissance
- 3) Mesures de l'égalité de répartition
- 4) Taux de participation à la main-d'oeuvre
- 5) Taux d'emploi et de chômage
- 6) Echelle des salaires des travailleurs

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, tous ces indicateurs exigent des opérations statistiques rigoureuses et des formules qui puissent être appliquées à un niveau général.

VIII. SELECTION D'INDICATEURS POUR LES PAYS AFRICAINS: SUGGESTIONS

Sur la base du séminaire de formation sous-régional que l'INSTRAW a organisé à Harare, au Zimbabwe, pour les utilisateurs et les producteurs de statistiques, des suggestions spécifiques ont été présentées pour la construction d'indicateurs sur les femmes dans le développement. Ci-dessous nous signalons quelques unes de ces suggestions qui pourraient intéresser les participants au présent atelier:

- 1) Utiliser les séries de données nationales existantes dans la mesure du possible, tout en prenant note de leurs défauts et en les complétant par des études spéciales;
- 2) Construire des indicateurs d'applicabilité très large;
- 3) Elaborer des indicateurs qui soient des mesures à la fois valides et fiables des phénomènes concernés;
- 4) Calculer des indicateurs qui reflètent la participation des femmes dans tous les aspects du développement;
- 5) Construire des indicateurs qui décrivent la situation des femmes en comparaison de celle des hommes
- 6) Préparer des indicateurs qui soient faciles à interpréter et encouragent l'action;
- 7) Etant donné qu'un seul indicateur ne pourrait exprimer les nombreux rôles de la femme, il convient d'éviter les indices composés. Ils sont difficiles à interpréter et peuvent cacher des divergences assez importantes;
- 8) Présenter des statistiques et des indicateurs sous forme de tableaux simples et graphiques, dans la mesure du possible.

Comme l'indique le manuel de Formation des utilisateurs et des producteurs en compilation de statistiques et indicateurs sur les femmes dans le développement, des instruments et indicateurs spécifiques ont été identifiés pour mieux exprimer la situation des femmes dans les domaines de base suivants:

- 1) Composition et croissance démographiques,
- 2) Distribution, migration et urbanisation de la population,
- 3) Composition des ménages, familles et fertilité
- 4) Education, formation et alphabétisation,
- 5) Activité économique, ce qui met en relief la participation dans la main-d'oeuvre, les études d'emploi du temps, l'activité économique dans les zones rurales,

- 6) La santé et les services sanitaires,
- 7) Les organisations des femmes, et
- 8) Les indicateurs de la participation politique des femmes.

Il a été souligné que le fait de poser les questions correctes était un premier pas vers la solution des problèmes et qu'il fallait mettre l'accent sur le problème et non pas sur ce qu'on pouvait tirer des données. En outre, on a signalé que les données des séries chronologiques étaient importantes pour assurer le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes.

En ce qui concerne la dimension démographique, les préoccupations se concentraient principalement sur la mobilité de la population et la répartition, et il a été insisté sur le fait qu'il fallait choisir des indicateurs qui aident l'Afrique à résoudre ses deux problèmes principaux de la répartition:

- i) une répartition très inégale de la population sur le continent,
- ii) une population urbaine en croissance rapide, malgré le fait que la population rurale constitue la majorité. La croissance de population urbaine est due à la fois à la fertilité et à la migration.

Il a été suggéré que dans plusieurs pays il fallait de l'information et des indicateurs aux échelons des districts et des communautés pour formuler des politiques qui ralentissent le taux de la croissance urbaine. A cet égard, il serait également utile de mettre en tableaux la main-d'oeuvre et la situation de migrants ou non-migrants des travailleurs.

En ce qui concerne l'éducation, la formation et l'alphabétisation, il a été discuté que dans plusieurs pays il était difficile d'obtenir de l'information fiable et compilée séparément selon les zones urbaines et rurales, de même que des données sur les taux d'abandon et d'inscription dans les programmes de cours professionnels et techniques où dominaient les femmes. On a ajouté qu'il fallait tenir compte de cela très sérieusement si on voulait obtenir une idée exacte de l'accès des femmes à l'éducation et à la formation.

Pour ce qui est des activités économiques des femmes, on a souligné le fait qu'en vue de collecter des données nouvelles sur ces activités pour les intégrer aux recensements routiniers et aux autres programmes de collecte de données, il était nécessaire d'avoir recours aux indicateurs dérivés des sources existantes énumérés ci-dessus, de même qu'aux éléments suivants:

- types d'activités: principales, secondaires et tertiaires;
- site de chaque activité;

- plein temps, temps partiel ou occasionnel;
- temps consacré à chaque activité;
- quantité de journées travaillées la semaine dernière;
- situation d'emploi indépendant, employeur, cadre, employé, membre d'une coopérative de producteurs;
- rémunéré ou non rémunéré (remise d'un reçu de paie?); et
- montant perçu.

Vu l'expérience de l'INSTRAW et des organismes nationaux des différents pays dans la compilation et l'utilisation des statistiques et vu les recommandations et suggestions émises pour améliorer les concepts et pratiques de collecte de données, nous espérons que cet atelier puisse également fournir des recommandations spécifiques quant aux façons de sélectionner et compiler des indicateurs basés sur les besoins et les conditions socio-économiques des différents pays.

Bien que certains des indicateurs présentés dans ce travail, de même que les concepts et problèmes de définition traités dans le présent document puissent ne pas être directement applicables à la situation du Sénégal, ils peuvent certainement servir de principes directeurs.

ANNEXE IV

CONTRIBUTION A L'ETUDE D'UN SYSTEME D'INDICATEURS REGIONAUX
POUR LA MESURE DES ACTIVITES PRODUCTIVES DES FEMMES AU SENEGAL

par

France Caillavet
Consultant de l'INSTRAW

La nécessité d'un système d'indicateurs régionaux répond à plusieurs objectifs: tout d'abord transmettre vers le haut l'information quantitative qui sera agrégée au niveau national puis à enregistrer l'information qualitative, à partir de l'observation sur le terrain.

L'intérêt d'un tel système apparaît au niveau de divers domaines d'application, qui représentent des zones délicates pour le recueil des données et l'estimation des résultats, et pour lesquels l'information a été jusqu'ici partielle ou même inexistante. Dans cette optique, on s'intéressera ici à trois domaines:

- en amont, la définition et la quantification des besoins;
- en aval, l'évaluation des projets de développement engagés par les Groupes de Promotion Féminine;
- sur le plan technique, la prise en compte des activités productives informelles qui appartiennent à la sphère non marchande, telles que les activités de subsistance et la production domestique.

A cet effet, on peut souligner l'importance, pour des indicateurs régionaux, de combiner au moins les caractéristiques suivantes:

- provenir directement des données de terrain, dans un souci de fiabilité et de pertinence;
- être assez généraux pour prendre en compte des activités différentes et spécifiques à chaque région, tout en permettant de comparer diverses zones géographiques entre elles en termes similaires de ressources et de revenus.

Ainsi, le plus souvent des formulations en termes relatifs sont préférables aux valeurs absolues, puisqu'elles évaluent la représentativité des données sur l'ensemble de la population ou des revenus.

L'étude des domaines d'application mentionnés plus haut permet de préciser cette formulation.

1. LA QUANTIFICATION DES BESOINS

Il semble que dans le cas du Sénégal, en raison du développement déjà ancien d'enquêtes et d'un certain suivi, le cadre statistique général dans les domaines démographique, socio-culturel, ainsi que dans celui de l'emploi formel ou de l'évaluation de la production soit déjà en place.

D'une manière générale, hormis en ce qui concerne le domaine particulier de l'activité économique informelle des femmes, les données existent et semblent poser davantage de problèmes d'exploitation et d'analyse que de saisie.

Ces enquêtes, effectuées à l'échelon national, sont fondées sur des modules régionaux. L'intérêt d'exploiter simultanément au niveau régional les données des recensements, des enquêtes sur la migration et la main-d'oeuvre, et des études sur la production doit être souligné. C'est en effet dans un cadre statistique désagrégé par région et même au niveau plus fin de l'arrondissement ou de la communauté rurale que l'on peut situer la recherche d'informations et de données sur la contribution économique des femmes, sur le plan qualitatif dans un premier temps, quantitatif ensuite.

Il paraît donc utile de disposer, au niveau de chaque région, d'un ensemble de statistiques désagrégées para sexe, préalable à l'élaboration d'indicateurs sur la production réalisée par les femmes.

2. L'EVALUATION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Les besoins au niveau de l'évaluation apparaissent dans les rapports des Chefs des Services Régionaux du Ministère du Développement Social. A partir de la description de la mise en place des structures des Groupements de Promotion Féminine, du compte-rendu des projets entrepris dans les domaines sanitaires et de l'organisation d'activités productives, peut être construit un système d'indicateurs traduisant les difficultés rencontrées et les premiers résultats obtenus, afin de suivre la progression de ces projets.

Outre l'intérêt de connaître la nature et le nombre d'équipements mis à disposition, il est en effet primordial de calculer l'impact réel des actions entreprises, et pour cela de mesurer tant le niveau d'utilisation des moyens mis en place que le taux de couverture des besoins.

Il s'agit ainsi de passer de la base de données que constitue le recensement des moyens d'action et des politiques mises en oeuvre relevé dans les rapports régionaux à un système d'indicateurs. Sans proposer pour ceux-ci de formulation précise qui reste à définir dans chaque cas particulier, on peut dégager la pertinence de trois angles d'analyse:

- en premier lieu, celui de la population impliquée dans un projet ou une activité donnée, ainsi que sa représentation dans l'ensemble du village ou de la région.

On peut donc définir des indicateurs en termes de proportion de personnes occupées, ce qui permet de suivre l'avancement de la mobilisation ou son recul, même si les chiffres progressent en valeur absolue. Par exemple, il peut être significatif de calculer la proportion de femmes regroupées en G.P.F., par-rapport au nombre de foyers ou à l'ensemble de la population féminine, comme indicateur de la portée de ces groupements.

- le deuxième angle d'analyse est celui du temps consacré à une activité donnée.

Il peut s'agir d'un nombre d'heures quotidiennes ou hebdomadaires à une certaine période de l'année, qu'il peut être intéressant de traduire en termes de nombre de journées annuelles, moyenne permettant de suivre l'importance relative de cette activité.

- enfin, la production est la troisième dimension donnant la possibilité de caractériser une activité, et c'est dans ce domaine que les données font le plus défaut.

Les produits obtenus peuvent être enregistrés en termes physiques ou monétaires, ce qui constitue un indicateur particulièrement pertinent pour mesurer la contribution économique des femmes au développement.

Cette démarche peut par exemple être appliquée à l'évaluation d'un projet concernant l'installation de moulins à mil, dans le cadre du programme d'allègement des tâches domestique des femmes.

On peut choisir comme indicateurs:

- en termes de population, le nombre de femmes qui utilisent chaque moulin par-rapport au nombre de femmes du village ou au nombre de foyers;
- en termes de temps, le nombre d'heures d'utilisation de ces moulins par-rapport au temps de pilage manuel;
- en termes de production, la quantité de mil pilé par ce moyen comparée à la quantité consommée dans le village ou la région.

Ces indicateurs permettent ainsi de connaître directement les gains du projet, une fois déduits les coûts, ainsi que d'évaluer les besoins restant encore à combler, et d'en suivre l'évolution. Pour l'analyse de projets impliquant main d'oeuvre féminine et masculine, il est bien sûr nécessaire de disposer de ces indicateurs pour chaque sexe.

Ces différents angles d'analyse peuvent être combinés, mais on peut également en choisir un seul comme indicateur, selon le contexte.

3. LA PRISE EN COMPTE DE LA PRODUCTION INFORMELLE

Le secteur informel compte parmi les domaines les plus délicats pour l'élaboration de statistiques en général et pour une désagrégation par sexe en particulier.

L'évaluation des activités productives informelles non monétaires et leur prise en compte dans la mesure du travail, de la consommation et des revenus peut néanmoins être tentée en cernant ce secteur à travers le type d'analyse présenté ci-dessus.

- sous l'angle de la population:

On peut laisser au concept d'activité sa définition stricte en relation avec des activités monétaires ou liées au secteur marchand. Mais il faut alors introduire un concept plus large comme celui de population productive, qui permet d'englober l'ensemble de la population féminine produisant des biens et services, quelle que soit la destination - marchande ou non - de ces produits.

Cette formulation offre l'avantage de prendre également en compte les enfants qui participent à la production, et peut être complétée par un questionnaire sur la nature des diverses tâches productives réalisées dans les sphères marchande et non marchande.

On peut ainsi constater simultanément de faibles taux d'activité et de forts taux de participation à la production, ces derniers incluant l'ensemble de la population contribuant à l'économie.

- sous l'angle du temps consacré aux diverses activités:

On peut disposer, dans le cas des statistiques agricoles de L'I.S.R.A. par exemple, du nombre d'heures consacrées à la production et, semble-t-il, aux tâches ménagères dans leur ensemble. Même si le problème d'imputation d'un coût au temps productif n'est pas résolu, le nombre total d'heures productives peut être agrégé au niveau de la région ou du pays.

Ce total d'heures productives comprenant à la fois les heures de travail salarié et de travail non rémunéré tant dans le secteur marchand comme dans celui des activités de subsistance peut donner lieu au calcul de la proportion de temps productif assuré par chaque sexe dans l'économie, éventuellement ramenée aux données de population.

- enfin sous l'angle de la production:

A défaut de valorisation monétaire, la production peut être enregistrée en quantités physiques, en termes de nombre de repas préparés, nombre de personnes entretenues (nettoyage du logement, lavage du linge, soins et éducation informelle pour les enfants). Le produit du travail féminin peut ainsi être mis en évidence, indépendamment de la pertinence du passage à la quantification monétaire et surtout des méthodes employées à cet effet.

Le principal obstacle réside sans doute dans le coût d'un tel type d'enquête, s'il doit être mené dans tous les foyers. Aussi peut-on commencer dans un premier temps par une étape qualitative qui, étant donné la faiblesse des informations existant dans ce domaine, apporte déjà des éléments. Des études ponctuelles de budgets-temps ou de l'autoproduction de quelques ménages dans un contexte donné s'avère un préalable nécessaire à la conception d'une véritable enquête représentative à l'échelon national.

En outre, puisque l'on dispose de données dans plusieurs autres domaines statistiques, on peut s'attacher à obtenir une certaine représentativité par-rapport à la population et définir des ménages-types dotés des caractéristiques moyennes sur le plan démographique et en ce qui concerne l'intégration dans le secteur économique marchand par région.

On peut distinguer plusieurs cas:

- la femme consacre tout son temps à la production domestique;
- elle effectue également du travail agricole non rémunéré;
- elle participe à des activités de transformation de produits de la pêche ou de commerce donnant des revenus monétaires.

On obtient ainsi des ménages-types, de représentation inégale dans la population totale, sur lesquels on peut procéder à des évaluations de budgets-temps, et de produit des activités par le biais d'études monographiques.

Le recueil des informations et le choix des ménages peut être effectué au niveau des structures régionales déjà mises en place, ou par des équipes de collecte de données sur le terrain qui constituent certainement la meilleure source d'information qualitative, permettant dès à présent la conception d'un système d'indicateurs pour mesurer la contribution productive des femmes.

En tout état de cause, même en l'absence d'enquêtes quantitatives fiables dans le domaine des activités informelles, et dans l'impossibilité présente d'imputer une valeur monétaire à cette production, objectif à moyen terme, on peut déjà effectuer des mesures en termes de temps et de production physique, et à ce titre intégrer d'ores et déjà la contribution économique de la femme dans les indicateurs de production et de développement.

Small, illegible text or markings on the left edge of the page.

Small, illegible mark or character on the right edge of the page.

ANNEX V

IDENTIFICATION DES BESOINS EN STATISTIQUES
ET INDICATEURS SUR LA FEMME ET LE DEVELOPPEMENT

par

Mme Khardiata Lo Ndiaye
Directrice de la Famille
et des Droits de la FemmeINTRODUCTION

L'opinion est aujourd'hui établie qu'il ne saurait y avoir de développement si les femmes n'ont pas pleinement accès à toutes les catégories d'activités, comme contributrices aussi bien que comme bénéficiaires du développement. Les femmes constituent 51% des talents disponibles dans notre pays, et une ressource sociale et économique dont notre développement ne saurait se passer.

Partant de cette assertion, il devient clair que la question de la promotion de la femme et l'identification de son rôle dans le processus de développement a dépassé le cadre émotionnel pour devenir une question réelle d'intérêt national.

Dans notre pays, la promotion de la femme repose sur une volonté politique maintes fois réitérée et sous-tendue par des actions engagées depuis l'indépendance. La prise en compte de leur rôle économique dans les programmes et les politiques n'est pas pour autant à la mesure de leur poids démographique ni de leurs possibilités. L'analyse des données disponibles nous a édifié sur le fait que les femmes sont sous-représentées dans les secteurs liés au développement. Soit parce que leur participation est faible, comme c'est le cas dans l'emploi moderne, soit parce qu'elle n'est pas reflétée par les statistiques courantes.

Les statistiques et indicateurs constituent un élément essentiel dans la planification et l'évaluation des politiques menées. Ceux qui désirent rendre visible cette contribution, ou au contraire mettre en exergue la position défavorable des femmes constatent trop souvent une pénurie de renseignements fiables sur lesquels s'appuyer pour proposer des actions.

Parler de pénurie de données sur la femme peut paraître paradoxal dans le cas d'un pays comme le Sénégal, réputé disposer d'un système statistique relativement convenable compte tenu de son niveau de développement. Ce l'est moins si l'on examine en profondeur le contenu et la signification des données publiées sous l'angle de leur pertinence à refléter la contribution effective au développement.

Dans la plupart des cas, les données disponibles sont globalisées, biaisées ou incomplètes, mais en outre grand nombre de ceux qui désirent les obtenir ont du mal à identifier les informations pertinentes et leur localisation (du fait de la dispersion des sources). Il faut reconnaître enfin qu'au Sénégal comme dans la plupart des pays africains, les relations institutionnelles entre le mécanisme chargé de l'intégration de la femme dans le développement et les services techniques producteurs de données n'étaient pas formels au point d'engendrer une stratégie commune visant à atténuer sinon à combler les lacunes constatées de part et d'autre. Alors même que des approches innovatives en matière de collecte de données auraient pu naître entre un mécanisme disposant d'un personnel nombreux formé pour les activités de terrain, et une structure disposant d'une capacité technique spécifique.

I. NECESSITE D'AMELIORER LES STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LA FEMME ET LE DEVELOPPEMENT

La nécessité de constituer une base de données fiable sur la femme et le développement est aujourd'hui vivement ressentie aussi bien par les services producteurs et utilisateurs de données statistiques que par les différents partenaires engagés dans les actions de promotion de la femme au Sénégal.

Elle répond à un souci de rigueur et de plus grande justesse dans la représentation que les décideurs tout comme le public se font de la réalité, et au principe simple qui voudrait que les statistiques publiées officiellement correspondent d'aussi près que possible à la réalité. Il faut considérer par exemple que si l'on veut augmenter la production économique, notamment dans le secteur agricole, il est vital pour le planificateur de disposer d'une évaluation correcte de la contribution respective de chaque sexe.

Elle répond en outre à la volonté des pouvoirs publics d'accorder une place plus juste et équitable aux femmes dans l'économie et la société. Si l'on justifie par exemple les disparités de salaires des hommes et des femmes en prétendant que les femmes ont moins de responsabilités familiales, qu'elles sont moins qualifiées, ou que leurs activités sont moins permanentes, ou si l'on veut au contraire récuser de telles allégations, il faut pouvoir se fonder sur des données comparatives pertinentes faute de quoi toute conclusion pourrait être pure spéculation.

Il en va de même pour toute action visant à rendre visible la contribution de la femme dans le développement, les avantages qu'elle tire de celui-ci, ou les obstacles qui dans les deux cas peuvent s'y opposer.

Enfin il est clair que même sans un intérêt spécial pour la femme, personne ne conçoit une collecte de données avec l'intention d'omettre ou de sous-évaluer 50% de la population du territoire à couvrir.

L'intérêt manifesté pour l'établissement de statistiques et d'indicateurs sociaux se justifie sur un autre plan par la nécessité de plus en plus ressentie d'évaluer l'efficacité des programmes de développement entrepris et d'identifier les problèmes sociaux ou les disparités au sein de populations comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les ménages à faible revenu etc. Les indicateurs, lorsqu'ils sont correctement choisis, permettent justement de faire une présentation synthétique de telle ou telle situation, de comparer et mesurer dans le temps son évolution. Leur élaboration dépend toutefois de l'état actuel des statistiques sociales et économiques.

Considérant ce dernier fait, il apparaît la nécessité de réfléchir à la mise en place d'un cadre conceptuel adapté autant que possible à la réalité socio-économique du Sénégal, d'améliorer la qualité, la quantité et l'accessibilité aux données, de mieux cerner les besoins et attentes des services utilisateurs de données, enfin d'identifier les rôles des différents partenaires dans la production, la diffusion, et l'intégration des données et indicateurs sur la femme.

La question réside dès lors dans la mise en place d'un cadre conceptuel adapté autant que possible aux spécificités locales, l'amélioration de la qualité des données, une meilleure identification des partenaires et une meilleure connaissance des besoins et attentes des utilisateurs.

La finalité recherchée est de:

- montrer avec le maximum d'objectivité les différences relatives existant entre les hommes et les femmes du point de vue de leur position au sein de la société et de ses structures d'organisation, de décision et de pouvoir;
- montrer comment ces différences évoluent avec le temps en identifiant les facteurs de résistance, les facteurs de mutation et leurs interactions.

II. CONTRAINTES POSEES PAR L'UTILISATION DES DONNEES ET INDICATEURS SUR LA FEMME

La nécessité de collecter des statistiques et indicateurs ne doit pas nous occulter les limites et contraintes inhérentes à un système de données.

La plus évidente a trait aux risques d'erreurs auxquels toutes les données peuvent être sujettes. Ces erreurs peuvent se situer aux différents niveaux de la collecte, du traitement des données, de l'échantillonnage, de l'interprétation, etc.

Il faut considérer quelles n'enlèvent rien à l'utilité des statistiques tant quelles sont connues et maîtrisées.

La seconde contrainte tient à la diversité des sources. Le profane ne sait pas toujours quelle est la source la plus adéquate pour telle ou telle analyse, et ceci peut affecter la pertinence de ses conclusions.

Il faut pouvoir faire la différence entre un recensement et une enquête et tenir compte de la variation des concepts, définitions et classifications entre les différentes sources.

Indépendamment de ces deux contraintes, on constate qu'au Sénégal comme dans la plupart des pays en développement l'infrastructure statistique est peu développée, et ce, de dépit des efforts faits au niveau central comme sectoriel. De ce fait, l'information concernant tant les hommes que les femmes est relativement déficiente.

Ce phénomène est aggravé par les problèmes de communication entre usagers et producteurs de données. Le problème peut se poser au niveau de la communication physique, au niveau de la capacité des usagers à faire une formulation claire de leur demande, ou au niveau des services producteurs à satisfaire de manière adéquate cette demande.

Au delà de ces aspects généraux liés à tout système statistique on observe les statistiques sur les femmes sont souvent biaisées par les a priori et idées préconçues sur le rôle des femmes. Les stéréotypes courants sur l'activité des hommes et des femmes et leur statut au sein de la famille peuvent biaiser la vision que certaines sources peuvent offrir de la position des uns et des autres dans la société et l'économie.

Ces stéréotypes et idées préconçues amènent parfois à faire "l'impasse" sur certaines questions. On fait l'hypothèse par exemple que "la proportion des femmes concernées est négligeable" ou qu'il n'y a pas de différence entre hommes et femmes, alors même que la validité de cette hypothèse n'a pas été testée.

De telles attitudes assez courantes ne sont pas systématiquement liées au degré de formation du statisticien ou à d'autres considérations similaires, mais souvent au fait qu'il soit plus ou moins sensible à la situation des groupes spécifiques et de la femme.

Enfin, et ce n'est pas le moindre obstacle les moyens de collecte courants à savoir les recensements décennaux, les enquêtes nationales, etc. peuvent ne pas être adaptés pour fournir les données nécessaires à la mesure de la situation des femmes. En fait, peu d'indicateurs peuvent être dérivés de telles données. C'est le cas des indicateurs socio-économiques concernant la mesure du niveau réel d'éducation, l'évaluation de la participation économique, la ségrégation dans le travail, la situation dans la famille et le ménage, etc.

Cette énumération de contraintes est loin d'être exhaustive. Elle ne s'étend pas à dessein sur le problème des ressources humaines, matérielles et financières qu'implique nécessairement tout système d'information.

III. IDENTIFICATION DES BESOINS

L'identification des besoins en données et indicateurs sur la femme et le développement prend en compte:

- l'examen des données et structures existants
- les contraintes et lacunes identifiées
- les préoccupations et attentes des différents partenaires.

Nombre de ces aspects on été abordés dans les rapports précédents.

Elle s'appuie aussi sur l'hypothèse qu'en dépit des contraintes et limites plus haut, on peut tirer à partir des données et structures existantes des statistiques utiles et pertinentes concernant la situation des femmes.

Cela signifie qu'il est possible de comparer les phénomènes d'égalité et de disparité entre les sexes, entre différentes régions ou parties du pays.

Cela signifie aussi qu'on doit être amené à refléter de manière correcte la multiplicité et la complexité des rôles joués par les femmes vis-à-vis des enfants, des adultes et des personnes âgées, dans les secteurs de l'agriculture vivrière, de l'agriculture commerciale, du commerce et des autres activités productives.

L'évaluation des données existantes montre que nous avons schématiquement deux types de domaines:

- un domaine où les informations sur le femme sont assez bonnes et abondantes et,
- un autre domaine où des lacunes sérieuses ont été identifiées.

A. Domaines où les données sont relativement bonnes

Il s'agit essentiellement de données démographiques, en particulier celles liées à la reproduction.

L'abondance et la qualité des données concernant la fécondité et les phénomènes connexes s'explique par l'ampleur des efforts déployés depuis une vingtaine d'années, efforts ayant conduit à la réalisation de deux recensements (en 1976 et 1988) et d'enquêtes spécifiques sur la fécondité (ESF 1978), la santé et la population (EDS 1986) etc.

Ainsi, nous disposons d'indices tels que: les taux bruts de mortalité, les taux de fécondité générales et par âge, les âges moyens et médians au mariage et à la première naissance, les taux de reproduction, la descendance finale, etc. ce qui permet de dégager le profil type de la femme sénégalaise.

Cette base de données mérite cependant d'être étendue et améliorée.

D'une part, parce que les recensements et enquêtes donnent des résultats limités dans le temps ou dans l'espace, et dans la plupart des cas offrent une vision statique et partielle de la réalité.

D'autre part, parce que nous n'appréhendons pas encore l'ensemble des interactions entre les variables démographiques et les autres variables socio-économiques. Il a été identifié par exemple que l'urbanisation et l'éducation ont un effet sur la nuptialité mais comment cela agit-il sur la fécondité?

De même on peut se poser la question de savoir comment le divorce dont l'ampleur a été observée affect-t-il la situation économique et sociale des femmes, et vice versa?

Les données sur la mortalité diffèrent au niveau de l'espérance de vie entre les femmes et les hommes mais les différences de mortalité entre garçons et filles, hommes et femmes aux différents âges sont encore floues. Or celles-ci peuvent traduire des différences de traitement et d'accès aux soins de santé.

Dans cette perspective, les indicateurs types suivants ne paraissent pertinents:

1. les ratio entre les taux de mortalité infantile pour 1000 naissances selon le sexe (enfants 0-1 an).
2. les ratio de mortalité juvénile par sexe (enfants 1-4 ans)
3. l'espérance de vie des femmes et des hommes à la naissance et à différents âges critiques (15, 20, 35, 50 ans) et le taux de mortalité maternelle.
4. le pourcentage de naissances assistées par le personnel médical.
5. l'état nutritionnel des enfants.

L'amélioration des systèmes d'état civil peut contribuer grandement à l'élaboration de ces indicateurs, en plus des recherches ponctuelles qu'il est nécessaire de mener.

Les données sur la migration masculine comme féminine et l'urbanisation sont certainement les données démographiques les plus pauvres actuellement. Or la migration motivée essentiellement par des raisons économiques a des incidences économiques sur les zones de départ comme sur les zones d'accueil et constitue un facteur puissant de changement socio-culturel.

Il est possible de l'approcher à travers les données sur le lieu de naissance et le lieu de résidence fournies par les recensements (migration durée de vie). Mais ces données ne sont pas exploitées de manière systématique et méritent d'être complétées par des études ponctuelles plus approfondies.

Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire de connaître la proportion de femmes vivant dans les zones urbaines et rurales. Il n'est pas rare de trouver dans les documents que 80% des femmes sénégalaises vivent dans le milieu rural alors même que l'on situe la population urbaine à 60% de la population totale.

L'évolution du ratio femmes urbaines/femmes rurales qui me semble être un phénomène réel devrait nous conduire à réajuster nos stratégies (en particulier en direction du secteur informel urbain). Or cela a-t-il été le cas?

En résumé, on peut dire que dans notre contexte démographique, socio-sanitaire, économique et culturel, les statistiques et indicateurs démographiques jettent une certaine lumière sur la condition des femmes. Les études menées à partir de cas ont montré le lien évident entre la fécondité et d'autres facteurs tels que l'instruction et l'urbanisation.

Mais la situation défavorable des femmes n'est pas due seulement aux problèmes de la procréation. Elle est née aussi de la méconnaissance de leurs rôles et de leur position dans l'emploi, eux-mêmes liés à l'accès à l'éducation.

B. Domaines où les données sont particulièrement déficientes

Ils concernent l'activité économique des femmes, le revenu, l'emploi, l'accès aux ressources dans le secteur formel et informel, l'organisation du temps, etc..

La quantification des activités économiques de la femme est une question centrale dans toutes les discussions entre spécialistes des questions économiques et sociales s'intéressant à la contribution des différents agents au processus de développement.

La plupart des statistiques concernant les secteurs énumérés, lorsqu'elles existent, ne sont pas désagrégées par sexe, et en outre la manière dont elles sont élaborées et traitées ne permet pas de refléter les activités de la femme.

Si au niveau du ménage et de la famille on peut apprécier le travail des femmes, par contre il est ignoré dans les comptes de l'économie nationale. Parmi les raisons fréquemment évoquées pour expliquer cet état de fait, figure l'objection qu'il est difficile d'évaluer la contribution de la femme parce qu'elle n'a pas de valeur marchande.

Au delà de argument, on peut se demander si la question n'est pas liée au fond à la perception et à l'approche que chaque personne a du développement, des systèmes de production, de leur organisation et de leur dynamique. En effet, suivant que nous considérons l'unité de production comme une entité indifférentiée ou comme une unité composée d'éléments différents, l'analyse et les conclusions auxquelles on aboutit ne seront pas identiques.

Prenons l'exemple des données sur le revenu. Les analyses économiques font souvent l'hypothèse que le revenu du Chef de ménage est représentatif du revenu de ménage, que tous ses membres ont un niveau de vie égal, et que par conséquent tout ce qui profite au Chef de ménage ceci me paraît erroné pour deux raisons au moins:

1. le revenu du ménage n'est pas équivalent (systématiquement) au revenu du Chef de ménage car les femmes, comme les enfants parfois mènent des activités qui permettent même lorsqu'elles sont temporaires, de générer des revenus utilisés pour l'entretien de la famille.
2. L'appréciation du niveau de vie à partir du revenu du Chef de ménage suppose une répartition équitable au sein du ménage. Or les rapports régissant les membres au sein du ménage sont fondés sur la hiérarchie: tous n'ont pas les mêmes prérogatives, les mêmes droits, suivant leur statut, leur âge, leur degré de parenté, leur rang dans le mariage, etc. et pourtant c'est le travail de tous qui concourt au revenu du Chef de ménage.

Il en va de même pour l'activité et l'occupation. Les classifications adoptées dans les recensements des années 80 et utilisées pour le recensement sénégalais de 1976 s'appuient sur des normes internationales inspirées de la première conférence des statisticiens du travail de 1954. On définissait alors comme active une personne exerçant une activité pour laquelle elle est rémunérée directement ou indirectement. Ce lien obligatoire entre l'activité et la rémunération contraste à l'évidence avec notre système traditionnel de vie et de production communautaire.

La détermination de la période de référence a également son importance. Suivant qu'on utilise la notion "d'activité actuelle" ou "d'activité usuelle" on intègre ou non les activités saisonnières des femmes dans l'agriculture, le commerce et le secteur informel.

Il en va de même pour une variable socio-culturelle comme l'éducation pour laquelle on dispose d'une base de données très convenable malheureusement insuffisamment exploitée, alors qu'il est important de connaître non seulement les niveaux de scolarisation primaire mais aussi secondaire et supérieur, car l'éducation conditionne en bonne partie l'accès à l'emploi.

Dans la situation actuelle, il est difficile de se faire une idée précise sur le nombre d'abandons et de déperditions dont on sait que les filles sont plus victimes que les hommes. De la même manière, les statistiques sont muettes sur le secteur informel qui apporte une contribution "invisible" mais importante au développement national, et au sein duquel les femmes jouent un rôle de premier plan.

Dans ces différents secteurs, les besoins touchent à la disponibilité, la qualité, la pertinence, la dissémination des données et des indicateurs, et à la formation.

En matière d'activité, les concepts et nomenclatures doivent être adaptés pour refléter, au delà de l'activité de la femme, nos spécificités nationales. Les durées de référence doivent aussi être revues dans ce sens. Cette adaptation, pour être efficace, doit s'appuyer sur une connaissance suffisante du vécu quotidien de la femme. Le besoin se situe aussi au niveau de la quantité et la diffusion des données.

Les données publiées doivent être désagrégées par sexe à tout prix et diffusées partout où besoin est. En plus des données classiques publiées suite aux recensements et enquêtes, des études approfondies au niveau micro-économique ne paraissent tout à fait nécessaires. En effet, l'économie familiale, ses mécanismes de fonctionnement, de production et de reproduction, l'emploi du temps des femmes, etc. doivent nous permettre aux uns et aux autres d'affiner nos méthodes.

La formation constitue un autre grand type de besoin ressenti au niveau local comme national.

Elle vise la formation de cadres féminins en particulier, spécialistes des questions de statistiques, de collecte de données et de traitement des données.

Elle vise aussi le personnel de terrain que la résidence au sein des communautés et la formation préalable dans l'approche du milieu prédispose bien à un rôle central dans le système d'information sur la femme.

CONCLUSION

L'identification des besoins en données et indicateurs concernant la femme nous a conduit, au cours des années précédentes à nous interroger sur les sources et la disponibilité des données ainsi que sur la pertinence des concepts et méthodes utilisés en matière de collecte des données.

L'examen de ces points nous a conduit au constat que:

d'une part, les données socio-économiques existantes sont insuffisantes à mesurer l'impact des politiques sur la femme et la base de données sociales est faible;

d'autre part, les spécificités liées à la femme du double point de vue de sa contribution au développement et de l'impact des politiques menées sur l'amélioration de sa condition, ne sont généralement pas prises en compte.

Même dans le cas des statistiques de santé et de démographie plus abondantes que les autres, il s'est avéré qu'elles mesurent en réalité davantage les qualités reproductives de la femme sans pourtant refléter son état sanitaire et nutritionnel, et sans qu'un lien avec les autres variables socio-économiques soit systématiquement établi.

Dans ce contexte, les besoins en données et indicateurs aptes à refléter la situation réelle de la femme et sa contribution au développement concernent tous les secteurs de la collecte et de l'analyse.

Il est devenu nécessaire:

- de revoir les concepts et méthodes pour leur donner un contenu qui intègre la femme;
- de définir une liste de quelques indicateurs fiables et pertinents susceptibles de faire l'objet d'un suivi permanent.
- d'inclure une préoccupation relative à la femme dans toutes les opérations de collecte de données menées au Sénégal;
- d'exploiter les données existantes et de veiller à la désagrégation systématique des données publiées dans les différents secteurs.
- d'approfondir la collecte et l'analyse au niveau des familles et des ménages et de l'étendre aux secteurs non formels de l'économie;
- d'accroître la formation des services centraux et périphériques de collecte
- de former les agents s'occupant de la promotion de la femme dans le domaine de la collecte et de l'analyse.

ANNEXE VI

BILAN DU DEROULEMENT DES 9 QUINZAINES
 par
 SERVICE REGIONAL DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE THIES
 REPUBLIQUE DU SENEGAL, REGION DE THIES

INTRODUCTION

A l'issue de l'année Internationale de la femme, décrétée par les Nations Unies en 1975, il a été démontré que le degré d'émancipation des femmes en général, et de la femme sénégalaise en particulier, n'était plus à démontrer.

La prise de conscience des femmes et leur engagement à participer pleinement au processus de développement de leur pays a amené les pouvoirs publics à mieux les organiser et pour ce faire, leur donner un cadre institutionnel pour leur permettre de s'exprimer librement et participer aux débats et proposer des solutions pour relever les défis qui interpellent d'une part, notre jeune nation et d'autre part, ceux concernant particulièrement la femme sénégalaise. C'est ainsi que le 25 mars a été institué comme journée nationale de la femme sénégalaise.

Vu l'engouement qui s'en est suivi au cours des différentes célébrations, l'évaluation a montré qu'une journée était insuffisante pour identifier tous les besoins des femmes et proposer des solutions.

Ainsi en 1989, le Président de la République, pour rendre hommage mérité aux femmes sénégalaises, érige cette journée nationale du 25 mars, en une quinzaine nationale de la femme sénégalaise. Depuis lors, du 15 au 31 mars de chaque année, les femmes se penchent sur différents thèmes proposés et afférents aux préoccupations de la population féminine.

BILAN DES NEUF QUINZAINES NATIONALES DE LA FEMME

La région de Thiès, comme toutes les autres régions du pays, a célébré chaque année la quinzaine, avec la mobilisation de toutes les forces vives féminines et des résultats concluants ont été obtenus.

I. PREMIERE QUINZAINES NATIONALES DE LA FEMME SENEGALAISE DE 1989

THEME: "Bien-être familial, facteur développement". Les activités n'étaient pas toujours liées au thème, mais plutôt aux spécificités féminines de notre région.

Néanmoins l'encadrement avait subi une formation afin de pouvoir s'atteler à l'organisation des femmes, en associations de bien-être familial. On note que cette quinzaine n'avait pas connu une grande mobilisation de la part des concernées.

II. DEUXIEME THEME - QUINZAINES DE LA FEMME 1981

THEME: "Pourquoi un plan d'action de la Femme"

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'année Internationale de femme a été l'occasion d'identifier tous les besoins concernant la femme, à savoir:

- Formation féminine
- Education - formation
- Production agricole
- Production animale
- Production pêche et activités annexes
- Reboisement et Protection de la nature
- Actions sanitaires
- Bien être social.

Tous ces besoins recensés devaient être consignés quelque part pour une étude plus approfondie qui déboucherait sur un plan d'action réaliste et réalisable au cours des années. Il revenait dès lors, à ce jour, l'idée d'un plan d'action de la femme. Il revenait dès lors, à chaque région, d'élaborer un plan régional d'action, en tenant compte de toutes les réalités des différentes actions de la population féminine.

Plusieurs commissions de travail ont été créées, du village, à la communauté rurale, de l'arrondissement au département, pour proposer enfin des actions que les femmes jugent importantes pour elles, au niveau régional.

Travail de longue haleine pour une population qui n'avait jamais été consultée à fond pour une prise de décision.

III. TROISIEME QUINZAINES NATIONALES DE LA FEMME 1982

THEME: "Adoption du Plan d'action de la femme"

Elle est la suite logique de la deuxième quinzaine pour assurer une certaine continuité.

Une fois les plans régionaux adoptés au niveau des C. R. D., instance suprême de la région; il était normal de voir dans quel cadre ce document si important devait être examiné pour servir de base de travail, afin de sortir la femme sénégalaise des conditions difficiles dans lesquelles elle se trouvait.

Nul n'était plus indiqué que l'assemblée nationale, où siègent les élus de la nation sénégalaise.

Après tous les préparatifs concernant l'élaboration du plan, il fut adapté solennellement dans cette auguste assemblée le 25 mars 1982. La présence, d'une part, du Premier Ministre d'alors, entouré des membres du gouvernement et l'organisation de la cérémonie dans ce lieu solennel, d'autre part, était la preuve qu'une volonté politique de promouvoir réellement la femme se dessinait.

IV. QUATRIEME QUINZAINA NATIONALE DE LA FEMME SENEGALAISE 1983

THEME: "Politique de la Promotion de la femme Bilan et perspective"

Après 23 ans d'indépendance et de tentative d'améliorer les conditions d'existence de la femme, il était bon de procéder à une évaluation (de part et d'autre,) de consolider les acquis, pour définir de nouvelles orientations d'où l'importance du thème.

A partir de cette analyse, nous avons perçu un début de prise de conscience de la part des femmes.

- redynamisation des groupements des femmes
- changement de mentalités
- poursuite de la mise en place du matériel d'allègement des travaux (corvées) des femmes.

On notait cependant une manque de formation pour la gestion et la maintenance du matériel mis en place, matériel qui accusait d'ailleurs beaucoup de défauts (manque de pièces de rechange, coût élevé de l'énergie, fragilité des carcasses des moulins, etc.)

Tout ce matériel de lère génération, est actuellement hors d'usage et n'a pas généré d'équipements nouveaux.

V. CINQUIEME QUINZAINA NATIONALE DE LA FEMME SENEGALAISE 1984

THEME: "Lutte contre le gaspillage, austérité"

Comme tout le monde le sait, les cérémonies familiales étaient l'occasion pour les femmes, de faire des dépenses exorbitantes et pas trop souvent, utiles, car n'ayant aucune incidence financière ou matérielle au sein de la famille pour améliorer leur conditions de vie. Souvent de dettes s'en suivaient, causant ainsi des déséquilibres au niveau des ménages. On notait aussi du gaspillage dans l'habillement, la parure, la coiffure. La préparation des repas qui dépassait largement les besoins de la famille, dans l'utilisation de l'eau, l'énergie etc.

Aujourd'hui une petite prise de conscience a germé à la suite de la conjoncture économique difficile. C'est ainsi par exemple, que dans beaucoup de familles, seul le premier enfant reçoit un baptême avec le faste d'avant.

Il reste cependant beaucoup à faire pour conscientiser les gens (et plus particulièrement les femmes), sur le fait que le gaspillage n'a jamais été une voie de mieux être de l'individu.

Nous estimons alors que, compte tenu de la vie extrêmement difficile (certaines familles n'assurant plus les 3 repas journaliers). Ce thème devait revenir pour une sensibilisation à outrance, afin d'enrayer ce fléau que constitue le gaspillage de nos maigres ressources. Plusieurs sous thème pourraient être développés dans ce sens comme:

- La femme et la mode
- Le gaspillage de l'eau, l'énergie
- Le gaspillage à l'occasion des décès et certains événements religieux.

VI. SIXIEME QUINZAINE DE LA FEMME SENEGALAISE 1984

THEME: "Développement, participation, égalité, paix"

A l'évaluation de ce thème, on note un engagement remarquable et remarqué des femmes dans le processus du développement économique et social du pays. C'est ainsi que la femme devient de plus en plus responsable à l'usine, au bureau, au sein des institutions de l'état comme député, ministre, directeur d'entreprise. Dans le cadre de sa mission d'un temps (gardienne, du foyer et dépositaire traditionnel des valeurs ancestrales de notre culture). Elle reste toujours l'éducatrice et l'élément moteur de la consolidation de la cohésion familiale facteur de paix.

VII. SEPTIEME QUINZAINE DE LA FEMME 1986

THEME: "Auto suffisance alimentaire: rôle de la femme"

Choix ne pouvait être plus judicieux que ce thème au moment où notre pays, après 13 années de sécheresse, n'a cessé de tendre la main pour s'autosuffire. Ainsi ce sujet qui constitue une préoccupation toute particulière des femmes, ces pionnières de l'art culinaire sénégalaise, qui bravent toutes les corvées pour la survie de leurs progénitures.

Durant l'exécution de cette quinzaine, les femmes ont démontré tout leur savoir faire dans le domaine de la revalorisation de nos plats.

Plusieurs recettes traditionnelles, à base de produits locaux ont été inventoriées et préparées au grand bonheur des grands gourmets (sox-sol-Deuteukhe, le Guiribit, le Thiopore etc.) plus de 200 recettes salées ou sucrées ont fait l'objet de dégustation durant 15 jours, dans toute l'étendue de la région. Malheureusement l'opération ne s'est pas poursuivie et n'a pas eu d'effets importants sur les changements des habitudes alimentaires importées (riz au poisson et autres plats à base de riz) pour les raisons suivantes:

- Non disponibilité des produits locaux
- Coût très élevé à demande
- Non protection des produits locaux en cas d'abondance (légumes - fruits)
- Manque d'unité de stockage et de transformation.

VIII. HUITIEME QUINZAINNE DE LA FEMME 1987

THEME: "Lutte contre la désertification: rôle de la femme"

Le phénomène de la désertification qui est un fléau des temps modernes, nous concerne, nos pays du sahel. Vu l'importance que le gouvernement attache à la lutte contre l'avancé du désert, il était normal de lancer un défi aux femmes pour mesurer leur degré d'engagement et de mobilisation autour d'un sujet aussi préoccupant. Des résultats obtenus après l'exécution de cette quinzaine nous prouvent que les femmes, quand elles veulent, peuvent soulever des montagnes. Réalisation des groupements dans le cadre du reboisement (voir document en annexe).

IX. NEUVIEMENT QUINZAINNE DE LA FEMME 1988

THEME: "épargne, facteur du Progrès"

Dans tous les pays du monde, il est démontré que sans l'épargne, il ne peut y avoir de développement.

Du moment où les groupements sont structurés, les pouvoirs publics ont estimé qu'à travers une épargne au sein des institutions financières, il est possible de les faire accéder au crédit pour la réalisation des projets initiés en leur faveur. Les différents systèmes de crédits sont des issues à leur participation d'une façon effective au processus du développement.

Le développement de ce thème à travers la neuvième quinzaine a été bien compris au sein des groupements de Promotion féminine, ce qui a permis une épargne intérieure importante provenant des fonds générés par les champs collectifs, des moulins, du maraîchage, de l'élevage. A la date du 7 mars 89, l'épargne connue au niveau régional s'élève à 32,400.00 Francs.

RECOMMANDATIONS:

- Veiller à l'application du pouvoir d'achat des femmes;
- Formation - encadrement;
- Former les groupements avant la mise en place des projets;
- Etude de marché;
- Préciser clairement le rôle de l'encadrement dans l'exécution des projets;
- Eviter les projets plaqués;

- Création unité de transformation et de conservation;
- Fixer le prix en tenant compte du pouvoir d'achat des populations;
- Voir possibilité de subventionner les produits locaux;
- Reconduire les thèmes importants dont les objectifs ne sont pas atteints;
- Gérer les nouveaux moulins à la manière du F.E.N.U.;
- Après chaque quinzaine, faire connaître le thème de l'année suivante;
- Chaque quinzaine doit être marqué par des retombés au bénéfice des femmes, financement de projets, mise en place de matériel;
- Poursuivre l'exécution du plan d'action de la femme qui contient tous les besoins afférents à la population féminine;
- Assurer la formation des cadres au sens large.

ANNEXE VII

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITES DE L'ECONOMIE FAMILIALE

par

Marcelle Mare Badiane

Coordinatrice des Actions Féminines

Ministère du Développement Social Dakar

Direction de la Condition Feminine

Le Département de Sédhiou compte cinq (05) Arrondissements: Bounkiling, Diattacounda, Diendé, Marsassoum et Tanaff; avec vingt (20) Communautés rurales. Il existe quatre (04) Monitrices au niveau des quatre arrondissements des Maisons Familiales de Mayor et de Simbandi-Balante; l'Arrondissement de Marsassoum en est jusqu' à présent dépourvu. Donc le volet Economic Familiale ne marche pas tellement dans cette zone. Les activités se résume comme suit:

Arrondissement de Bounkiling:

Au mois de Février 1988, un séminaire de formation a été organisé à Diaroumé à l'intention des tous les Meuniers du Département, F E N U et Communautaire confondus.

- Campagne Maraîchère: Les femmes ont toujours fait preuve de bonne volonté; mais elles se sont souvent confrontées à des difficultés: inexistance de clôture, ce qui les fait travailler au profit de bêtes en divagation. Retard sur le démarrage de la campagne due à la récolte du riz et de l'arachide. Un manque d'eau à cause des puits qui tarrissent cette campagne terminée, les femmes sont plutôt préoccupées par les travaux rizicoles et champêtres. Certaines utilisent leur jardin pour y abriter les cultures.

Les besoins en plants pour le reboisement ont été chiffrés auprès de chaque groupement.

- Santé: Des séances de pesées sont organisées suivies de causeries en collaboration avec le Chef de Poste de santé. Le village centre a polarisé tant d'autres. Les thèmes tournent autour du traitement de la Diarrhée: la R.V. O., du P.E.V. avec la sensibilisation des mères sur la nécessité de faire vacciner leurs enfants; de la prophylaxie du paludisme etc. L'enquête au niveau des groupements de la Communauté rurale de Bounkiling a été menée; il s'agissait des Informations générales, de la vie du groupement, encadrement, perspective et structuration.

La quinzaine de la Femme:

L'ouverture officielle de cet Arrondissement a eu lieu le 19 Mars 1988 avec le Préfet. Une conférence sur l'épargne s'est suivie avec le S.D.D.S. de Sédhiou. Les différentes formes d'épargne ont été évoquées et surtout les activités productives que peuvent pratiquer les Groupements. Le thème a été un peu partuout traduit. 13 fourneaux améliorés ont été construits.

Le Project F E N U:

Le suivi des appareils a soulevé des propositions: La décortiqueuse à riz de Boughary, Communauté Rurale de Bona n'a fonctionné que deux (02) jours depuis son installation. Ce blocage absolu de travail est dû à la non productivité des rizières causée par la montée saline. Donc en attendant la lutte contre les meffets de ce sel, construction de barrage anti-sel par exemple qui ne s'exécute pas facilement; il vaudrait mieux intervertir certains appareils en fonction des miliex nécessaires. C'est le cas de Yacko-Peulh, même communauté rurale qui a un concasseur restant inactif. Le village est trop petit pour gongler les recettes et la distance qui le sépare des autres est plus ou moins importante.

Une enquête menée au niveau de ces groupements a fait ressortir des activités productives souhaitables:

- Projet de banque céréalière;
- Projet de maraîchage;
- Project de boutique d'approvisionnement.

Arrondissement de Tanaff:

Des séances de formation et démonstration sur les techniques maraîchères se font grâce à la collaboration entre Monitrice, Chef de C.E.R.P. et agents Techniques concernés. Au niveau des différents groupements, on évalue les superficies exploitées à: 0,5 ha; 0,4 ha; 0,5 ha avec les variétés suivantes: choux, laitue, oseille de guinée, gombo, Diakhataou, tomate etc. La bonne volonté des femmes mérite un encouragement sans faille. La situation financière des groupements pour la campagne maraîchère 87 - 88 oscille entre 12.000 FRANCS et 23.000 FRANCS.

L'évolution des appareils F E N U est en bonne voie; seulement il reste à revoir les problèmes que nous posent les moulins pratiqués directement au niveau des Communautés Rurales sans pour autant avertir le service d'encadrement. C'est le cas de celui de Baghère dont la fille du Chérif et les femmes du groupements le tiraillaient.

Plusieurs groupements ont déjà ouvert leur compte au crédit agricole de Ziguinchor; environ une vingtaine dans cet Arrondissement.

A Tanaff, l'ouverture officielle de la quinzaine de la femme a eu lieu le 18 Mars 1988 à Niagha suivie d'une remise d'un moulin au groupement par la Communauté rurale. Durant toute la durée de la quinzaine, différents thèmes sont débattus au niveau des différentes localités. Plus d'une vingtaine de groupements ont contribué pour la réussite de cette fête: 500 FRANCS/groupement.

Arrondissement de Diendé:

Le maraîchage progresse mais se heurte très souvent à des lacunes dûes au fait que les femmes se délaissent de plus en plus, ne pouvant pas poursuivre leur activités par un manque d'eau. Certains jardins sont abandonnés, sans clôture. Néanmoins, certains ont pensé à la diversification des cultures, donc à l'auto-consommation. On note un travail impeccable dans le Djirédji avec l'ASOLUC et dans une partie de la Communauté rurale de Sakar à Diannah-Malary. Le manque de produit de traitement constitue un handicap quant à l'évolution normale de certaines cultures.

Pour la quinzaine Nationale de la femme, plusieurs groupements ont assisté à l'ouverture qui a eu lieu le 17 Mars 1988 par le Sous-Préfet en présence des agents du C.E.R.P. et de ceux du S.D.D.S., la Maîtresse départementale a tenu une conférence sur le thème de l'année. Par la suite, les conférences se sont succédées dans diverses localités; c'est ainsi qu'à Salar "la lutte antisel" et "l'épargne" ont été débattu. La mobilisation a été bonne et la discussion animée. Les femmes se sont montrées intéressées, donc on peut dire que dans cette zone, ça a été réussi. Concernant l'ouverture de compte au niveau du crédit agricole, plusieurs groupements se sont manifestés. Les activités dans l'Arrondissement de Marsassoum demeurent stagnantes du fait qu'il n'existe pas de Monitrice rurale dans la zone, ça fait un bon moment. Quant à l'Arrondissement de Diattacounda aucun rapport ne nous est parvenu depuis le mois de Janvier.

Toute l'équipe départementale du Développement Social s'est rassemblée en réunion de coordination:

- le 06 Janvier à Diattacounda
- le 09 Mars au Centre d'Enseignement Technique Féminin de Sédhiou
- le 29 Juin à Bounkiling

Nos activités avec les femmes au niveau de la Commune se limitent au simple maraîchage pendant la saison sèche et aux champs collectifs pendant l'hivernage.

Si non, nous venons de démarrer avec la campagne Nationale sur le planning familial.

Le Foyer de la femmes étant resté toujours sans équipements, il nous revient très difficilement de satisfaire les besoins ressentis par cette population voir l'art ménager.

Suggestions et Conclusions:

Le mois de Mars fut dominé par la quinzaine Nationale de la Femme qui n'a vraiment pas connu le succès que nous attendions au niveau de notre département. Nous déplorons beaucoup cette situation dûe en particulier à la réception tardive des instructions concernant l'organisation. Ensuite, de nombreux changements sont intervenus, bouleversant totalement le programme; ce fût au dernier moment et nous nous sommes retrouvées dans une situation telle que nous étions incapables d'informer à nouveau les femmes qui sont à des niveaux diamétralement opposés. Ainsi donc, nous avons aussi bien des problèmes de moyens que de temps.

Ce manque de moyen est allé jusqu'à retenir le service d'encadrement quant à l'assistance à certaines programmations.

Enfin, les femmes de notre Département restent toujours dévouées mais la zone étant enclavée, le problème d'écoulement de leur production se pose alors que la conservation de certaines denrées s'avère un peu délicate. Ne faudrait-il pas apporter des solutions? - ne serait-ce qu'un moyen de transport en attendant que les pistes s'améliorent. A cela, s'ajoute la rareté des facteurs de production.

ANNEXE VIII

RAPPORT D'ACTIVITES DES MOIS DE JUIN-JUILLET

par

Fatou Gueye Diasse

Ministère du Développement Social

Region de Kulda, Service Departamental de Velingara

I. ACTIVITES REALISEES

Du mois de juin au mois de juillet se sont tenues dans différents villages des réunions de sensibilisation sur le projet UNICEF "enfance-jeunesse-femme". En effet, ce projet vient de demarrer et plusieurs villages sont concernés il s'agit de: Bonconto, Linkéring, Saré Woura, Kounkané, Biaobé, Némataba Doubirou, Pakour, Paroumba, Vélingara Foulbé.

En début de dresser la liste des membres du groupement de Kolda. Elles avait pour but de dresser la liste des membres du groupement de Saré Coly Sallé. En effet, ce village bénéficie d'un projet embouche bovine. Et il fallait calculer le nombre de femmes afin de déterminer le nombre de boeufs. Tout le village était content du projet et les hommes sont promis d'aider leurs soeurs, leurs femmes, et de tout faire pour que le projet soit une réussite; le bureau et la liste du groupement sont portés en annexe.

Le 9 juin une réunion a été tenue a Doubirou en vue de sensibiliser le groupement. Les femmes doivent recevoir, toujours dans le cadre du projet UNICEF, un moulin à mil. C'est un groupement récent mais très bien organisé. Les femmes s'avèrent très dynamiques. Milieu essentiellement sarakholé, leur méthode d'organisation est totalement différente de celle des autres ethnies (peulh).

Les femmes étaient venues en masse et étaient très contentes de leur moulin à mil. Elles étaient sourtenues par notables dus groupement ont été évoqués. Le bureau fut élu et la liste élaborée (voir annexe). Après information sur les parts sociales, le groupement a versé 22,000f leur cotisation mensuelle s'élève à 100f par mois et par personne. Les femmes ont promis de faire un champs collectif d'arachide de 0,75 hectares. Elles ont en outre dans leur caisse 50,000f.

Pour la campagne de chloroquinisation, le Médecin-Chef de la CM de Vélingara, la maîtresse rurale, le sous-préfet et l'équipe du CER ont tenu dans l'arrondissement de Bonconto une réunion de sensibilisation. En effet, toute la communauté rurale de Bonconto doit bénéficier de ce projet UNICEF de chloroquinisation. Il intéresse les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Trente cinq (35) villages sur trente six (36) étaient présents et intéressés par le projet. Les objectifs et les buts du projet sont évoqués et la campagne de chloroquinisation expliquée

par le Médecin. La campagne s'étale sur 4 mois (juillet à octobre). Le paludisme touche le plus souvent cette population cible. Et, en vue de réduire la morbidité et la mortalité infantiles, les risques d'avortements et ceux d'accouchements prématurés, une nivaquinisation est très nécessaire.

Le participation est de 300f par femme enceinte et 200f par enfant. Seulement il y aura une subvention de la part du projet.

En ce qui concerne les adultes la méthode coup par coup sera adopté. Et 300 comprimés seront mis à la disposition de la population non concernée par le projet.

Le 15, à Kounkané, la sensibilisation sur la nivaquinisation a connue un échec total. Sur 82 villages de la communauté rurale 8 étaient présents. Ce qui veut dire qu'il y a désintéressement ou bien manque d'information. Ainsi, le Médecin-Chef, après concertation avec les différents agents concernés a jugé nécessaire de transférer le projet dans la communauté rurale de Némataba. Les objectifs et but sont définis. 25 villages sur 32 étaient présents et du côté de l'encadrement, le sous-préfet, l'équipe du développement social, l'équipe de la C.M. et le chef de CER de Kounkané. Les villageois étaient intéressés et ont versé leur cotisation.

Ainsi, une formation des agents (infirmier, agent d'assainissement et monitrice rurale) est prévue. Ces derniers vont à leur tour, descendre sur le terrain pour former les chefs de villages et les agents de santé communautaire. Le 11-12-13-15-16-18-19 juin 1988 se sont tenues dans les quartiers Vélingara Foulbé, Ouest I, Ouest II, Centre I, Centre II, Sinthiang Afdara, St. Coly, et des réunions de sensibilisation pour la fréquentation du centre ménager en collaboration avec l'inspecteur départemental de l'enseignement, l'inspecteur de la jeunesse et des sports, la directrice du CETF et son adjointe.

L'ordre du jour était le suivant:

- information de la population sur le centre ménager;
- définition des objectifs et des buts du centre;
- les conditions d'admission d'avenir.

En effet, depuis quelque temps, le centre est déserte, les parents n'y envoient plus leurs enfants. Ce qui fait que l'année 87/88 est paralysée par un manque d'élèves. Mais partout les gens ont promis de tout faire pour que l'année 88/89 le centre ne soit pas paralysé par une carence d'élèves. Les inscriptions pour l'année 88/89 on démarré.

Du 4 au 20 juillet des réunions ont été tenues en vue de sensibiliser les populations sur le projet UNICEF. Les villages concernés sont:

Arrondissement de Bonconto

- Bonconto: maraîchage et moulin à mil
- Saré Woura, Linkéring maraîchage.

Arrondissement de Pakour

- Paroumba: maraîchage
- Kambassé garderie d'enfants.

Arrondissement de Kounkané

- Kounkané: 1 garderie d'enfants
- Saré Loly Sallé Embouche bovine
- Doubirou: moulin à mil.

Vélingara Commune

- Vélingara Foulbé: maraîchage, et moulin à mil.

Le programme était établi comme suit:

4	juillet	Saré Woura
5	"	Linkéring
6	"	Bonconto
7	"	Paroumba
8	"	Kambassé
9	"	Diaobé
10	"	Kounkané
14	"	Saré Loly Sallé
15	"	Doubirou
18	"	Vélingara Foulbé

Les actions suivantes sont menées.

- renouvellement listes et comités de gestion des groupements;
- récupération des parts sociales;
- formation des bureau des garderies et la liste des enfants devant les fréquenter;
- sensibilisation des GPF sur l'utilisations des canaris avec robinet;
- sensibilisation des GPF à faire des champs collectifs;
- sensibilisation des GPF sur le planning familial;

Tous les groupements ont bien perçu le projet et ont formé maintenant un groupe homogène afin de mieux travailler. Ainsi les travaux ont démarrés dans certaines localités (Vélingara Foulbé: fonçage d'un puits et construction de 2 bassins. Linkéring-Diaobé: fonçage de 2 puits et construction de 4 bassins). Kounkané et Kambassé ont reçu leur

material de garderie d'enfants qui est composé de deux marmites (grande et moyenne), cous-cousier, louches, écumoières et nattes. Il reste maintenant les vaccins pour pouvoir démarrer le travail, la liste des groupements ayant donné leurs parts sociales se trouvent en annexe.

Partout, nous avons exposé les objectifs du projet santé familial et population (espacement des naissances, stérilité, MST) et avons mis l'accent sur la nécessité, pour la population, d'y adhérer. Deux centres de P.F. sont déjà construits.

II. ACTIVITES DES MONITRICES

1. PAKOUR: La monitrice de Pakour Aminata Guèye a réalisé les activités suivantes:

- Sensibilisation des groupements de promotion féminine de Pakour, Kambassé, Samba Djigui, Paroumba, Nianao, Manot à faire des champs collectifs;
- Paroumba a fait 0.50 hectares de riz;
- Samba Djigui 8,50 hectares de mil;
- Pakour II 0.50 hectares de maïs et ont promis de faire un pépinière de pomme d'acajou si elles ont des semences;
- Kambassé 0.50 hectares de maïs;
- Pakour Maoundé 0.50 hectares de coton et de riz.

En ce qui concerne les moulins, deux nouveaux, achetés par la communauté rurale viennent d'être installés récemment dans les villages de Dialadiarg et Arabe.

2. BONCONTO: Les actions réalisées par la monitrice rurale de Bonconto sont les suivantes:

- Sensibilisation des GPF à faire des champs collectifs.

Les groupements contactés sont:

- Saré Woura	0.75 hectares de coton
- Linkéring	0.50 " de riz
- Sinthiang Koundara	0.50 " de maïs
- Bonconto	0.50 " de maïs
- Kalifourou	0.50 " de maïs
- Médiana Pakane	0.50 " de riz

Le suivi et le recensement des champs collectifs, des garderies d'enfants, le contrôle des moulins sont programmés pour le mois d'Août par les monitrices rurales.

III. PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

Vu que le service ne détient pas de véhicule, il nous est très difficile de nous déplacer. Néanmoins nous profitons des véhicules des autres services pour réaliser nos actions. Ce qui n'est pas rentable dans la mesure où nous sommes toujours conditionnés par le propriétaire en question. Le plus souvent nos actions sont paralysées par un manque de moyen. Ces temps-ci heureusement nous avons reçu une moto dans le cadre de l'UNICEF. J'utilise cette moto pour exécuter mon programme. Quant aux monitrices, bien que les CERP soient dotés de moyens logistiques, le carburant est très insuffisant, au niveau du département, le chef de service a dégagé un quota de 20l d'essence à attribuer chaque mois aux monitrices (Pakour-Bonconto).

Quant à Kounkané, la monitrice est affectée et n'est pas remplacée jusqu'à présent. Pour pouvoir réaliser toutes nos actions il faut que nous disposions de moyens. Il faut aussi que la mentalité des ruraux soit changée (les amener à changer de comportement et adopter une attitude plus moderne). Je pense surtout à la planification familiale où on note une réticence intense des populations. Une bonne sensibilisation pour que les ruraux sachent que la planification ne signifie pas limitation est très souhaitable car dans le combat il ne s'agit pas de s'attaquer à la racine tout simplement mais agir sur les causes, promouvoir l'utilisation des méthodes contraceptives pour mettre fin aux naissances trop rapprochées et aux maladies sexuellement transmissibles.

ANNEX IX

LES STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

par

Mady Dansokho Staticien

Les données chiffrées de ce niveau d'enseignement concernent exclusivement d'une part l'université de DAKAR, c'est-à-dire les 4 facultés, les écoles et les instituts qui lui sont rattachés; et d'autre part les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur: L'ENEA - L'ENAES - L'ENCR et L'INDR. (1)

Donc ces statistiques ne tiennent en compte qu'une partie du système d'enseignement, car il existe d'autres établissements du même type qui sont sous tutelle d'autres départements ministériels, à titre de exemple, le CFPA et L'ENAM (1) relèvent du secrétariat Général de la Présidence de la République, L'Ecole d'Architecture et de d'Urbanisme du Ministère de la Culture, etc.

Les structures chargées de la collecte de ces données sont:

- Le bureau des statistiques du Rectorat
- et la Direction des Etudes et de la Planification.

LE BUREAU DES STATISTIQUES DU RECTORAT

Il centralise toutes les données relatives aux facultés, aux écoles et instituts rattachés, par le biais de leur service de scolarité et les publie dans un document intitulé "INFORMATIONS STATISTIQUES" pour chaque année universitaire.

Ces données sont relatives aux effectifs des étudiants et du personnel et aux résultats des examens universitaires.

Les effectifs d'étudiants sont répartis selon la faculté, l'année d'étude et la nationalité en faisant toujours ressortir l'effectif du sexe féminin; la répartition selon le sexe se retrouve au niveau des facultés mais aucun selon les filières, comme lettres modernes - lettres - physique, etc.

Depuis un certain temps ce document n'est plus publié, cependant il existe au niveau de ce bureau des informations en forme manuscrite.

LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

Cette Direction, pour l'intermédiaire de son bureau des statistiques, est chargée de la collecte et de l'exploitation des données sur les établissements supérieurs en tutelle du MES (2) cités plus haut.

La collecte se fait à l'aide d'un questionnaire (une série de tableaux déjà fûts au remplissage) très simple, envoyé aux des établissements.

A travers la questionnaire, on retrouve la répartition prend toujours en compte la variable "sexe".

Etant donnée les moyens limités de cette direction, elle ne publie très rarement les informations qui existent pourtant sous forme manuscrite.

Les données recemillies pour ces deux structures sont utilisées essentiellement pour:

- la réponse au questionnaire de L'UNESCO
- le diagnostic du système dans le cadre des préparations de plans nationaux de développement économique et social.

Cependant, il n'est pas à exclure la possibilité d'entreprendre des études spécifiques relatives aux femmes, pour exemple leur rendement dans le cursus universitaire.

En conclusion, je tiens à porter à votre connaissance que la collecte de ces donnée n'avait jamais été facile auparavant au niveau de ces tupes d'établissements; donc il a fallu entreprendre des actions pour arriver à ce resultat. Entre autres actions je citerai: la tenue d'un seminaire de sensibilisation à l'intention des tous les directeur d'établissements et les responsables de scolarité; la nomination de nos correspondants directs dans ces mêmes établissements et l'adoption d'une date limite de réception des documents.

- | | |
|-----|--|
| (1) | <p>ENEA Ecole Nationale d'Economie Appliquée - DAKAR</p> <p>ENAES Ecole Nationale des Assistantes Sociaux et Educateurs
 Specialisés - DAKAR.</p> <p>ENCR Ecole Nationale des Cadres Ruraux - BAMBEY</p> <p>INDR Institut Nacional du développement Rural - THIES</p> <p>CFPA Centre de Formation et de Perfectionnement
 Administratif - DAKAR.</p> <p>ENAM Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature -
 DAKAR.</p> |
| (2) | <p>M.E.S. Ministère de L'Enseignement Supérieur.</p> |

ANNEX X

DIAGNOSTIC SUR L'ETAT
DES STATISTIQUE CONCERNANT LES FEMMES
CONCEPT DE COMPARABILITE AVEC LES
ENQUETES ET LES RECENSEMENTS NATIONAUX

par

Monsieur Harouna Haby LY
Chef de Service des Statistiques du Travail

I. INTRODUCTION

Il faut encore une fois mettre l'accent sur le fait que chacune des différentes sources de statistiques a une haute valeur potentielle et un service statistique doit les exploiter toutes. Puisque nous nous préoccupons de statistiques concernant les femmes et désirons définir une stratégie tendant à rendre plus visible la contribution des femmes dans le développement, il est nécessaire de se demander dans ce contexte quelle est la potentialité des informations fournies à partir de chaque source: l'accessibilité donnée à l'utilité potentielle de celle-ci, et l'efficacité de leur usage.

Plusieurs statistiques relatives aux femmes dans le processus de développement ont mis l'accent sur l'importance d'un recensement comme source première de données et comme base de production d'indicateurs statistiques. L'efficacité particulière des recensements a déjà été souligné. Mais pour beaucoup d'objectifs comme celui qui nous intéresse, les recensements démographiques ne sont pas souvent la source la plus utile. Des objectifs statistiques clairs nécessitent d'être articulés pour assurer que la situation socio-économique de la femme puisse être correctement évaluée et contrôlée dans le processus de développement national. Sans ces objectifs, il est peu probable que le dessein statistique des recensements et enquêtes tienne compte des divers problèmes méthodologiques et conceptuels inhérents à ces évaluations, ou que les exigences spécifiques d'un rendement soient satisfaites. La plus grande fréquence et la plus grande flexibilité des enquêtes-sondages ainsi que leurs coûts relativement bas les rendent plus utiles comme apports aux divers indicateurs sociaux qui seront utilisés dans la planification des programmes et dans le contrôle et l'évaluation des projets pour la participation des femmes dans le processus de développement. Les recensements et les enquêtes-sondages ont en commun la production de statistiques. Ils produisent souvent des données pour tout le pays, ce qui permet une désagrégation par région. La particularité des enquêtes-sondages permet d'inclure un plus grand nombre de variables dans le programme qu'un recensement.

II. PRESENTATION DU SERVICE DES STATISTIQUES DU TRAVAIL

Le service des statistiques du travail est un service du Ministère de la Fonction Publique et du Travail. Il a pour vocation de collecter des données statistiques sur l'emploi, le travail et la sécurité sociale. Sur un autre plan, il est chargé d'immatriculer sous une série unique tous les travailleurs du Sénégal relevant du code du travail. Ce numéro d'immatriculation est utilisé par la Caisse de Sécurité Sociale pour les allocations de prestations familiales. Pour s'acquitter de cette tâche, il utilise des instruments de collecte, à savoir:

1. La déclaration annuelle de la situation de la Main-d'Oeuvre.
2. La déclaration d'établissement.

Les deux déclarations sont des supports juridiques institués par le code du travail dans son article 191.

3. Des questionnaires ponctuels conçus selon les besoins des utilisateurs.

- a) La déclaration annuelle de la situation de la Main-d'Oeuvre doit être fournie chaque année par toutes les personnes physiques ou morales employant la main-d'oeuvre salariée dans les secteurs privé et semi-privé au niveau national.

Elle permet de réaliser un certain nombre d'études statistiques sur le travail et l'emploi (enquêtes annuelles).

- b) La déclaration d'établissement doit être fournie également par toutes les personnes morales ou physiques qui se proposent d'ouvrir un établissement de quelque nature que ce soit, et qui emploient la main-d'oeuvre salarié au niveau national dans les secteurs privé et semi-privé. Cette déclaration permet de constituer un fichier des établissements ainsi que sa mise à jour, puisque la même déclaration faite en cas de fermeture, réouverture, changement de raison sociale, changement d'adresse, changement d'activité, de statut juridique etc. (recensement des établissements).

III. L'ETAT DES STATISTIQUES SUR LES FEMMES ET CONCEPT DE COMPARABILITE

Les statistiques fournies par le service ne concernent donc que les travailleurs des secteurs privé et semi-privé. Il est donc à retenir ici que les femmes travaillant comme gens de maison dans le service privé d'autres personnes ne sont pas prises en compte par nos statistiques, ni les femmes qui travaillent dans les activités agricoles dans les zones rurales.

Dans ces secteurs, les femmes jouent un rôle très important. Dans la fonction publique où les femmes occupent des fonctions dans toute la hiérarchie, nos statistiques ne les incluent pas non plus. Mais dans ce secteur, de statistiques pourraient être disponibles au niveau du Ministère de l'Economic et des Finances, contrairement aux femmes employées comme domestiques ou travaillant des les activités agricoles des zones rurales. Pour ces dernières, des statistiques devraient exister à la Direction de la statistique.

Hormis les différents énoncées ci-dessus, nos statistiques son comparables à tous les autres recensements et enquêtes nationaux fiables. Par exemple, des indicateurs dérivés d'informations statistiques sur la participation des femmes dans l'activité économique des 2.497 établissements recersés ces établissements, 5.811 sont des femmes, soit 9,4% de l'ensemble au niveau national.

Malgré la faible participation des femmes au travail salarié par rapport aux hommes, force est de reconnaître qu'elles contribuent notablement au développement national, et ce de manière très active.

Dans d'autres secteurs, leur contribution n'est pas négligeable.

Dans le domaine de l'emploi, sur 17.336 demandeurs d'emploi enregistrés au cours de l'année 1988 dans les bureaux de placement, 3.330 sont des femmes soit 19.2%.

IV. CONCLUSION

S'il existe des écarts importants dans les statistiques entre hommes et femmes, cela s'expliquerait par les facteurs de formation professionnelle dans les secteurs industriels.

En effet un plus grand nombre d'hommes que de femmes reçoit une formation professionnelle. Cette situation entraîne une plus grande occupation des emplois salariés par les hommes dans les secteur formel moderne.

Vous trouverez, annexés á cette communication, quelques tableaux statistiques fondés sur le secteur formel.

TABLEAU NO. 1

REPARTITION DES SALARIES 1 à 9 par branche d'activité
et Sexe - 1986

Branche d'act	Sexe		Total	%
	Masculin	Féminin		
Agriculture	12.057	372	12.429	20,0
Industries extractives	2.031	37	2.068	3,3
Industries manufacturières	13.557	1.373	14.930	24,0
Electricité - Eau - Gaz	2.429	201	2.630	4,2
Bâtiment et T. P.	2.351	73	2.424	4,0
Commerce, Hôtel, Bar, Rest.	9.588	1.176	10.764	17,3
Transport, Entrepôt, Communic.	4.630	522	5.152	8,3
Banque, Assurances, Aff. Imm.	4.701	1.042	5.743	9,2
Services	4.974	1.015	5.989	9,7
TOTAL	56.318	5.811	62.129	100,0
POURCENTAGE	90,6%	9,4%	100,0%	--

TABLEAU NO. 2
REPARTITION DES SALAIRES FEMININS NIVEAU 1 A 5
PAR REGION ET BRANCHE D' ACTIVITE ECONOMIQUE
(FEV. 1986)

	KOLDA	DAKAR	ZIGUIN	DIOURBEL	ST. LOUIS	TAMBA	KOALACK	THIES	LOUGA	FATICKT	TOTAL
Agric., chasse, pêche.											
Sylviculture	01	45	14	04	18	05	01	02	00	00	90
Industries extractives	00	02	00	00	00	00	02	10	00	00	14
Industries manufacturières	00	242	03	11	06	00	21	21	06	03	313
Electricité, Eau, Gaz	00	129	02	00	02	00	01	36	00	00	170
Bâtiment et T. P..	00	33	00	00	01	00	00	07	00	00	41
Commerce, Hôtel, Rest.	00	394	12	00	16	03	16	127	03	03	574
Transp., Entrepôt, Commu.	00	245	01	00	26	00	05	24	01	00	302
Banque, Assur., Aff. Immob.	00	574	01	01	29	00	07	01	00	00	613
Services	01	107	10	06	80	00	78	32	10	00	324
TOTAL	02	1,771	43	22	178	08	131	260	20	06	2,441

TABLEAU NO. 3
REPARTITION DES SALARIES FEMININS NEVEAU 6 A 9
(par branche d'activité et par région)
(FEV. 1986)

	KOLDA	DAKAR	ZIGUIN	DIOURBEL	ST. LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	TOTAL
Agric-Chasse-Pêche-Sylvi	00	176	27	00	62	02	14	00	00	01	282
Industries extractives	00	09	00	00	00	00	03	11	00	00	23
Industries manufacturières	01	972	26	03	08	01	13	22	12	02	1,060
Elec. - Eau et Gaz	00	30	01	00	00	00	00	00	00	00	31
Bâtiment et T. P.	00	31	00	00	00	00	00	01	00	00	32
Commerce - Hôtels - Rest.	00	365	64	01	09	04	19	124	01	15	602
Transport - Entrep. Communi.	00	201	01	02	03	00	05	05	02	01	220
Banque-Assurance-Aff. Immob.	00	348	02	00	64	00	10	05	00	00	429
Services	04	310	24	33	72	08	115	104	08	13	691
TOTAL	05	2,442	145	39	218	15	179	272	23	32	3,370

TABLEAU NO. 4
REPARTITION DES SALARIES FEMININS NIVEAU 6 A 9
 (par niveau de qualification et par région)
 (FEV. 1986)

	Exécutantes qualif.	Employées Ouvri quali.	Manoeuvres et employ	Apprenties	Total
KOLDA	03	02	00	00	05
DAKAR	969	1.254	219	00	2.442
ZIGUINCHOR	39	90	16	00	145
DIOURBEL	08	27	04	00	39
ST.-LOUIS	129	43	46	00	218
TAMBACOUNDA	06	09	00	00	15
KAOLACK	101	64	09	05	179
THIES	129	103	40	00	272
LOUGA	09	10	04	00	23
FATICK	08	13	11	00	32
TOTAL	1.401	1.615	349	05	3.370
POURCENTAGE	41,6%	47,9%	10,4%	0,1%	100,0%

TABLEAU NO. 5

REPARTITION DES SALARIES NIVEAU 6 A 9
 (par région et par niveau de qual./sexe)
 (FEV. 1986)

	Exécutants qualifiés		Employés - Ouvriers qual. Manoeuvres-employés ord.				Apprenties		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
KOLDA	216	03	437	02	332	00	00	00	990
DAKAR	7,834	969	8,296	1,254	4,568	219	30	00	23.170
ZIGUINCHOR	502	39	614	90	457	16	29	00	1.747
DIOURBEL	345	08	494	27	387	04	00	00	1,265
SAINT LOUIS	1,790	129	2,290	43	5,165	46	00	00	9,463
KAOLACK	866	101	805	64	852	09	07	05	2,709
THIES	1,654	129	1.485	103	700	40	11	00	4,122
LOUGA	259	09	104	10	44	04	00	00	430
FATICK	139	08	211	13	75	11	00	00	457
TOTAL	13.827	1.401	15,238	1,615	12.770	349	77	05	45,282
Ensemble/Niveau	15,228		16,853		13,119		82		45,282
Pourcentage	33,6%		37,2%		29,0%		0,2%		100,0%

TABLEAU NO. 6

DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRITS AU COURS DE L'ANNEE 1988
SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LE SEXE

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	E F F E C T I F		
	Masculin	Féminin	Total
Débutants (1) *	7.922	898	8.820
Manoeuvres ordinaires (1) **	3.545	587	4.132
Chômeurs (2)	2.393	682	3.075
Personnes sous-employées (3)	1.102	207	1.309
TOTAL	14.962	2.374	17.336

(1)* Personnes ayant reçu une formation générale, technique ou professionnelle, enquête de leur premier emploi.

(2) Personnes ayant déjà eu un emploi;

(3) Le plus souvent ruraux analphabètes enquête de travail rémunéré pendant la saison morte.

(1)** Personnes n'ayant reçu aucune formation générale, technique ou professionnelle enquête de leur premier emploi.



ANNEXE XI

EVALUATION DES SOURCES ET DE LA DISPONIBILITE
DES DONNEES STATISTIQUES SUR LA FEMME

par

Mme. Astou Semdi

Direction de la Statistique

Le thème de cet exposé est centré sur la femme dans la stratégie de collecte et de traitement des données économiques et démographiques au Sénégal.

I. LES SOURCES DE DONNEES DE LA DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Au Sénégal, la Direction de la statistique est la structure chargée de collecter, de centraliser, de coordonner, d'établir et de diffuser les statistiques nécessaires tant à l'élaboration de la politique économique et sociale du pays qu'à l'appréciation de ses résultats.

Les principales sources son de deux types:

- Les fichiers administratifs d'une part; et
- Les recensements et enquêtes d'autre part.

Le dernier recensement des fichiers administratifs fait par la Direction de la statistique indique quelles son les structures détenant des information spécifiques sur les femmes.

1. Les fichiers administratifsa) Direction de l'Administration pénitentiaire du Ministère de l'intérieur

- effectif de la population pénale selon la nature du crime, la durée et le sexe.

b) Ministère de l'éducation nationale

- les renseignements bruts sur l'éducation (effectif/cycle).

c) Division des statistiques du Ministère de la santé publique

- la répartition de l'effectif médical du Sénégal;
- le nombre de consultations;
- les accouchements à domicile ou surveillés.

d) Le Conseil économique et social

En décembre 1975 ce département a publié un rapport intitulé: "rôle et place de la femme sénégalaise dans le développement" divisé en trois (3) parties:

- population féminine sénégalaise (importance numérique, distribution régionale et sectorielle, taux d'activité et niveau de l'emploi féminin, évaluation globale des secteurs d'activité féminine, formation et scolarisation);
- analyse des modèles socio-culturels spécialisés;
- interprétation des résultats d'enquêtes et des conclusions de monographies.

e) Ministère de l'économie et des finances

- renseignements sur l'effectif féminin dans la fonction publique par le service central de la solde;
- effectif des retraitées et veuves par la Direction des pensions et rentes viagères.

f) Autres ministères

Les fichiers des autres ministères ne sont pas établis en distinguant le sexe des individus.

Ces fichiers administratifs sont spécifiés aux différentes structures et participent à la réalisation des objectifs fixés à ces dernières.

2. Les recensements

Il s'agit du recensement exhaustif de la population du Sénégal.

Deux recensements ont été exécutés au Sénégal, en 1976 et en 1988.

Outre les informations sur le profil de la population (âge, sexe, résidence, activité, instruction, etc.) le recensement de 1988 a traité un volet important sur l'habitat.

3. Les enquêtes

Elles s'intéressent à tout les secteurs de l'économie nationale. Les résultats de telles opérations concourent à l'élaboration de plusieurs publications spécifiques aux besoins des différents groupes d'utilisateurs: planificateurs, comptables nationaux, sociologues, chefs d'entreprises, promoteurs de projets, organismes internationaux, etc.

Les enquêtes socio-démographiques suivantes occupent une place importante dans les activités de la Direction de la statistique:

- enquête démographique de 1960 - 1961;
- enquête démographique de 1970 - 1971;
- enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF) de 1978;
- enquête migration-main d'oeuvre de 1979;
- enquête mortalité infantile au Sahel (EMIS) de 1980;
- enquête auprès des utilisateurs de contraceptifs à Dakar de 1983.
- enquête sur les utilisatrices de contraceptifs oraux aux progestatifs de 1985 1986;
- enquête démographique de santé (EDS) de 1986.

Quelle place occupe la femme dans le traitement des données recueillies par ces différentes enquêtes de la Direction de la statistique?

Pour répondre à cette question, nous allons d'abord traiter des enquêtes socio-démographiques spécifiques à la femme et à l'enfant qui ont été réalisés.

II. LES ENQUETES SPECIFIQUES SUR LA FEMME ET L'ENFANT

Les deux principales opérations nationales sont:

- l'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESP) de 1978; et
- l'enquête démographique et de la santé (EDS) de 1986

Notons l'exécutions d'une multitude d'enquêtes régionales et locale auxquelles la Direction de la statistique a été associée quand elle n'en est pas la maîtresse d'oeuvre.

Ces certaines études ne visant pas directement la femme mais lui donnant une place importante ont été réalisées, comme celles sur les maladies sexuellement transmissibles, le SIDA, etc.

1. L'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF) - 1978

Les objectifs visés par cette enquête sont de deux (2) ordres:

i) Les objectifs généraux à long terme

- établir une base de données pour les prochaines études en matière de fécondité;
- fournir des indications sur les facteurs déterminants de la croissance de la population ainsi que sur l'impact de cette croissance sur le développement économique et social.

ii) Les objectifs à court terme

- Actualiser les taux et autres indicateurs démographiques en particulier sur la fécondité;
- analyser la fécondité du point de vue différentiel et structurel;
- déterminer l'impact des facteurs socio-économiques sur la fécondité;
- étudier le niveau d'information et de pratique des femmes en matière de procédés modernes et traditionnels de la contraception;
- enfin, assurer la comparabilité internationale des résultats publiés.

2. L'enquête démographique et de santé au Sénégal - 1986

Elle a permis d'obtenir une masse d'informations appréciables sur divers aspects (culturels, sociaux, économiques, démographiques) qui déterminent simultanément le niveau et l'évolution des indicateurs démographiques.

L'EDS au Sénégal s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet international de recherche sur la fécondité, la santé de la mère et de l'enfant, et la planification familiale.

Les objectifs assignés à l'EDS sont:

i) Objectifs généraux

- Mesurer les niveaux de la fécondité, l'utilisation de la contraception et les facteurs qui influent sur ces niveaux;
- recueillir des données sur certains aspects de la santé de la mère et de l'enfant (soins pré et postnatals, incidence et traitement de certaines maladies de l'enfance, vaccination, mesures anthropométriques, et mortalité);
- aider les pays à l'institutionnalisation d'enquêtes périodiques qui permettent d'évaluer plus efficacement les programmes publics en matière de population, de santé et de planification familiale.

ii) Objectifs particuliers

- Fournir une base de données sur la santé, la mortalité et la fécondité;

- Fournir une base de données sur la connaissance et la pratique de la planification familiale.

III. LES VARIABLES SUIVIES PAR LES DIFFERENTES ENQUETES CITEES

1. Les variables des fichiers administratifs

Dans ces fichiers, seules des statistiques de population sont disponibles. Elles sont trop spécifiques pour permettre de cerner de manière satisfaisante les phénomènes socio-économiques relatifs aux femmes.

2. Les variables suivies par le recensement et les enquêtes

Outre les caractéristiques d'identification et de localisation des individus enquêtés comme l'âge, le sexe, l'ethnie, la situation matrimoniale, la résidence et la nationalité, un certain nombre de variables spécifiques sont la cible des opérations de collecte.

Ainsi:

a) Pour le recensement de la population

En ce qui concerne la femme, des questions ont porté sur:

- le rang de la femme dans la concession et dans le ménage;
- le niveau d'instruction;
- la religion;
- l'occupation de la femme et de son mari;
- les conditions d'habitation pour le recensement de 1988.

b) Pour l'enquête sénégalaise sur la fécondité

- le niveau d'instruction;
- l'historique des unions matrimoniales;
- l'historique des maternités;
- la connaissance et la pratique de la contraception;
- l'historique du travail de la femme.

c) Pour l'enquête démographique et de santé (EDS)

Les variables suivantes ont été observées chez les femmes enquêtés:

- la santé et l'allaitement;
- les méthodes contraceptives;
- l'aptitude à lire et à écrire;
- l'historique des maternités;
- connaissance et pratique de la contraception;
- l'historique des unions;
- les préférences en matière de fécondité.

En ce qui concerne ces deux (2) principales enquêtes sur la fécondité, sur la santé et la démographie, on notera un certain regroupement des caractéristiques mesurées en huit (8) ans d'intervalle.

d) Pour l'enquête migration-main d'oeuvre

Ont été mesurés:

- l'activité actuelle et l'activité habituelle;
- le chômage et sous-emploi;
- les flux migratoires et motifs du déplacement;
- les activités au cours de la migration;
- l'impact des déplacements sur la vie des migrants.

e) Pour l'enquête mortalité infantile dans le Sabel (EMIS)

Les caractéristiques étudiées sont relatives à:

- la mère;
- la descendance antérieure;
- la grossesse;
- le nouveau-né;
- l'accouchement.

f) Pour l'enquête mortalité infantile de Pikine

L'accent a été mis sur:

- les caractéristiques socio-économiques actuelles de la femme;
- la transcription de sa vie génétique;
- les conditions socio-économiques à chacun de événements naissance ou décès d'enfants.

IV. LES PUBLICATION DISPONIBLES

Les résultats des différentes études élaborées sur la base des objectifs fixés et des besoins exprimés par les utilisateurs sont publiés sous forme de document.

1. Pour les deux (2) principales enquêtes - ESF et EDS - les rapports suivants sont disponibles à la Direction de la statistique:

- le rapport national d'analyse de l'ESF (tome 1 et 2);
- le rapport d'évaluation de l'ESF;
- nuptialité et fécondité au Sénégal;
- le rapport national d'analyse de l'EDS (Mai 1988).

2. Le document annuel intitulé situation économique du Sénégal est élaboré à partir des fichiers administratifs.

3. Les résultats du recensement de la population de 1976.

4. Les résultats préliminaires du recensement de la population et de l'habitat de 1988.

Les tableaux sélectionnés en annexe de la présente communication ont très souvent nécessité un second traitement sur la base de la distinction du sexe des individus enquêtés chaque fois que l'information disponible l'a permis.

Dans les conclusions et recommandations qui suivent seront exposés d'autres points faibles des informations disponibles sur la femme ainsi que des suggestions qui devraient permettre de remédier aux lacunes constatées.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'examen des approches méthodologiques, adoptées par les projets de recherche et d'étude de la Direction chargée de fournir les données de base au système d'informations du Sénégal, montre clairement l'importance secondaire des données sur la femme.

En effet, si l'on considère les déclarations de politique du Sénégal dans ce domaine d'une part, et le rôle de plus en plus affirmé de la femme pour relever les défis de la crise généralisée d'autre part, force est de constater les insuffisances suivantes:

1. Dans la publication, l'information relative à la femme est quantitativement très fiable.

2. La qualité de cette information exige souvent un autre traitement pour la rendre utilisable dans une analyse spécifique.

3. De manière générale, les données des fichiers administratifs ne font pas de distinctions de sexe et leur niveau d'agregation limite toute tentative dans ce sens.

4. Les activités productives de la femme font rarement l'objet d'une évaluation significative, et dans tous les cas les concepts utilisés ne sont pas bien cernés par les enquêteurs et les enquêtées.

Ces quelques conclusions générales apparaissent comme le résultat d'un long processus qui tout simplement n'a pas intégré au premier degré ce besoin de cerner distinctement les conditions de vie et d'occupation économique des femmes.

Cet état de fait, encore timidement perçu par les études récentes (recensement de 1988), n'a pas encore trouvé de solution durable. Il appelle, au vu du développement précédent, un certain nombre de recommandations afin de s'attaquer aux obstacles de fond pour une résolution durable de ce problème.

Dans la conception et l'exécution des projets d'études, il s'avère aujourd'hui indispensable dans les projets de recherche d'utiliser, du fait de leur complexité, une approche pluridisciplinaire des phénomènes sociaux, démographiques et économiques étudiées.

C'est en effet le seul moyen de contourner la mauvaise perception des concepts dont le plus regrettable concerne l'occupation de la femme, l'éternelle "ménagère". Voilà un concept englobant à la fois la position sociale et l'activité professionnelle, qui n'a jamais atteint sa prétention, à savoir évaluer l'apport de la femme dans les activités productives du ménage ou de la communauté.

Il faudra exprimer clairement dès la conception des projets le besoin de plus en plus grand de traiter les problèmes de la femme et de l'enfant de manière spécifique. De ce point de vue, tous les programmes axés sur la dimension sociale de l'ajustement structurel initié à travers le monde passeraient à côté de leur objectif en englobant ces deux catégories dans des groupes sociaux plus larges, comme le ménage rural par exemple.

Dans l'élaboration des questionnaires et des manuels d'instruction pour la collecte de l'information, une importance particulière doit être accordée à la qualité de la formation des enquêteurs et à la sensibilisation des enquêtées.

Enfin, les résultats des études qui servent de données de base dans le système d'aide à la prise de décision des autorités doivent être présentés de manière à distinguer tous les groupes sociaux de la nation dont la femme et l'enfant.

En conclusion, face à l'insuffisance quantitative et qualitative des informations disponibles sur la femme et l'enfant il convient aujourd'hui de lancer un appel à tous les chercheurs et à toutes les autorités pour la mise en place d'un système d'informations pertinentes, système devant donner à chaque groupe social l'importance qui lui revient afin que les décideurs puissent en tenir compte.

ANNEXE XII

COMPTE RENDU DES ACTIVITES
ANNUELLES DES STRUCTURES RELEVANT DU MINISTERE DU
DEVELOPPEMENT SOCIEL
par
Region de Ziguinchor
Service Regional du Developpement Social

Le jeudi cinq janvier mil neuf cent quatre vingt neuf à dix heures s'est tenue la réunion de coordination des structures opérant dans la région et relevant du ministère de Développement social sous la présidence de Monsieur Ibrahima SANE Chef de service Régional.

Ordre du jour

- Bilan annuel des activités
- Questions diverses

Etaient présents

MM. Ibrahima SANE S.R.D.S. chef de service
Birame NDIAYE S.R.D.S. Adjoint
Syratou GOUDIABY S.R.D.S.
Malang BADJI S.R.D.S.
Mme. Mélia SALOMON S.R.D.S. Coordinatrice I.E.C./PSFP
M. Karfa DIEDHIOU S.R.D.S. Comptable matière
Mme. Yacine GUEYE S.R.D.S. I.E.C.
M. Malick NDOYE Coordinateur Action Sociale
Boubacar SABALY Coordinateur G.O.P.E.C.
Mamadou BA S.D.D.S. Oussouye
Mamadou COLY S.D.D.S. Bignona
Edouard DIATTA S.D.D.S. Ziguinchor
Mme. Claire DIEHIOU Directrice C.R.E.T.F. Ziguinchor
Salif SAGNA Directeur Centre Guérina

Absents excusés

MM. Thierne BARRO Projet Tendouck
Elimane DIENG Directeur du C.I.H.

Après les souhaits de bienvenue et les voeux de nouvel an, les responsables de service ont tour à tour présenté leurs structures, présentation qui a donné la situation synoptique suivante:

1. Les moyens humains: la région compte 95 agents répartis dans les services départementaux et régionaux.

- | | |
|-----------------------------------|----|
| - Bignona | 37 |
| - Ziguinchor (services régionaux) | 51 |
| - Oussouye | 7 |

Malgré ce nombre assez élevé d'agents, la région a besoin d'un complément de 8 agents répartis comme suit:

- C.R.E.T.F. : 1 maitresse en coupe et confection
2 maitresses sociales
- C.E.T.F. Oussouye : 1 maitresse sociale
- C.E.T.F. Coubanao : 1 maitresse sociale
- C.N.F.M.E.T.P. de Guérina : 1 bouvier
1 greffeur

1.2 Les moyens logistiques

A part les deux véhicules du service Régional du Développement Social dont l'un pour le Projet Santé Familial et Population, aucune des structures de la Région ne dispose de véhicule. Les rares moyens qui existent sont des motos, des mobyettes dotés par l'UNICEF.

L'état des mobiliers de bureau est partout le même: vétuste voire même inexistant. Quant aux infrastructures plusieurs sont à réfectionner:

- S.D.D.S. Bignona
- S.D.D.S Oussouye
- Centre de formation de Guérina
- Centre d'initiation Horticole
- S.R.D.S. Ziguinchor
- Centre Social de Ziguinchor et Bignona

2. ACTIVITES DES DIFFERENTES STRUCTURES

1. La Coordination Régionale de l'Action Sociale

2.1.1 Activités socio-sanitaires

- formation de 36 usagères des centres sociaux en couture, broderie (Zchor et Bignona)
- suivi de 150 mères et de leurs nourrissons (puériculture, hygiène préventive, planning familial)
- organisation d'investissements humains au village psychiatrique Emile BADIANE.
- suivi des centres de couture, moulins à mil, projets communautaires, de maraîchage, d'arboriculture, de sculpture, de coordonnerie orthopédique avec l'appui de la DAHW dans les villages de reclassement de Djibélor, Bambadinka, Djifanghor, Tébi.

2.1.2 Promotion des handicapés

- Collaboration avec le projet de réadaptation à base communautaire (Oussouye);

- encadrement des associations de handicapés: UNAS, ANHMS, section de Zinguichor, les amis du village psychiatrique de Kénia;
- récupération scolaire à partir du niveau du DFEM et bibliothèque publique à Bignona.

2.1.3 Enquêtes sociales

- cas sociaux: 3 traités sur place
27 dossiers constitués et envoyés à Dakar
2 placements au village SOS Dakar
3 placements à l'AEMO
6 cas pour renouvellement d'appareils orthopédiques
2 cas de sinistrés
14 cas à l'assistance à la famille

2.1.4 Prophylaxie sociale

- encadrement de la section ICPA/Sénégal (association de lutte contre l'alcoolisme et la dépendance à la drogue).
- participation aux activités de l'équipe ENDA-Jeunesse-Action de Ziguinchor en direction des prostituées et des jeunes de la rue.
- contribution à la recherche et à la prévention du SIDA avec le centre MST.

2.1.5. Aides (assistance ponctuelle)

- distribution de vivres pour 55 bénéficiaires le 27 juin 1988;
- distribution de 614 carcasses de moutons le 14.9.88.

Difficultés

- réfection du centre de promotion et de réinsertion sociale avec un minimum de moyens pour permettre aux agents de couvrir un champ d'action plus large et initier des actions en milieu rural.

2.2. LE CENTRE D'INITIATION HORTICOLE

Douze (12) élèves ont contribué la promotion de 87/88. Les cours théoriques et les séances d'application ont été réalisés à 75%. Les recettes de la coopérative scolaire sont passées de 43,095 F en 86/87 à 181,020 F en 87/88.

Les difficultés du centre sont essentiellements liées:

- l'absence de secrétaire et de gardien;

- l'absence de moyens logistiques si l'on sait que la Direction du centre se trouve à 5 km du terrain d'application;
- l'absence de crédits carburant et indemnités de déplacement. Ce problème limite beaucoup le centre dans l'accomplissement et la diversification de ses activités;
- la clôture du jardin d'application presque inexistant face à la divagation des animaux;
- pas de réseau d'irrigation;

N.B.: Il faut signaler que depuis 1975 au village de Kénia à environ 5 km de Ziguinchor, le C.I.H. dispose d'un terrain de 5 ha et de 6 bâtiments inachevés.

2.3. CENTRE DE FORMATION DE GUERINA

Au cours de l'année académique 87/88, les activités du centre National de formation des maîtresse d'enseignement Technique et professionnel, ont tourné autour de la formation de 6 paysans pilotes recrutés au niveau des groupements de la Région. Ce faible taux de recrutement est dû à plusieurs facteurs:

- Manque d'eau pour les séances pratiques de maraichage;
- l'Agriculture n'existe plus faute de moyens;
- Inexistence de moyens logistiques;
- Le matériel didactique est vétuste voire inexistant;
- Le téléphone du centre est suspendu depuis l'an;
- Perte d'un bovin de trait dûe à une sous-alimentation liée à une mauvaise dentition;
- absence de greffeur et de bouvier.

Il faut noter que le suivi des paysans pilotes ne se fait pas du tout faute de moyens.

2.4. CENTRE REGIONAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMININ

La région de Ziguinchor dispose de 3 centres pour un effectif de 12 maitresses avec d'au moins un déficit de 8 maitresses. Pour les effectifs, les centres on refusé du monde pour l'année 88/89. Ainsi il a été recruté:

- Ziguinchor (CRETf) 112 élèves
- Bignona (C.E.T.F.) 69 élèves (Coubanao)
- Oussouye (C.E.T.F.) 26 élèves

Quant aux programmes, ils ont connu des modifications de forme aux fins de les mieux adapter aux sollicitations des usagères (voir lettre No. 004/CRETf/CAS).

Sur le plan logistique, la voiture réformée du CRETF fait toujours défaut. Ce qui ne permet plus à la Directrice de pouvoir faire le tour des autres centres de la région pour d'éventuels contrôles et appuis pédagogiques.

2.5. LES SERVICES DEPARTAMENTAUX DU DEVELOPPEMENT SOCIAL:
Ziguinchor, Bignona Oussouye.

L'essentiel de leurs activités on concernés:

- l'encadrement des groupements de promotion féminine dan le suivi des actions du programme UNICEF: Enfance - Jeunesse - Femme avec les réalisations suivantes:

33 puits foncés
30 clôtures mises en place
Equipements de jardinage
Equipements aux garderies d'enfants
Equipements en moyens logistiques

- la poursuite des enquêtes d'identification des G.P.F. et des O.N.G.
- le suivi du reboisement réalisé par les G.P.F.
- l'encadrement et le suivi des garderies d'enfants dont une soixantaine a fonctionné.
- le suivi du projet intégré de Cabrousse (PIC)
- la participation à la campagne de sensibilisation du projet santé familiale et population
- le suivi des volontaires du Corps de la Paix Américain
- le suivi du matériel d'allègement des travaux de la femme qui donne les statistiques suivantes:

Departement	Décortiq. à riz	Moulin à mil	concas.	Presse à huile	Engrenoir
Ziguinchor	29	12	9	-	6
Bignona	40	25	11	1	-
Oussouye	16	3	-	-	8
Total	85	40	20	1	14

- participation avec la santé au P.E.V., R.V.O.
- participation à l'organisation de la Quinzaine de la femme, la journée mondiale des lépreux, la quinzaine de l'hygiène.

2.6. COORDINATION REGIONALE DU G.O.P.E.C.

Finances: solde débiteur du 530, 642 F au 30.11.88

Problèmes soulevés par les groupements:

- panne des équipements
- encadrement technique
- écoulement de la production
- remboursements
- formation
- acquisition de nouveaux équipements

A ces différents problèmes, le coordinateur du GOPEC a fait comprendre que la vocation du GOPEC n'est pas de faire des groupements d'éternels assistés, mais plutôt des groupements dynamiques appelés à s'auto-prendre en charge. Pour ce qui est de la formation et de l'encadrement, un programme a été élaboré.

2.7. SERVICE REGIONAL DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

En plus de sa mission qui consiste à coordonner, animer et superviser les activités de tous les services et projets opérant dans la Région et relevant du ministère du Développement Social, le service Régional a eu à mener les activités suivantes:

- participation active à la campagne de sensibilisation sur la planification familiale avec la réalisation d'émission à la chaîne IV de l'ORTS.
- conférences dans les villages
- formation des cadres du Développement Social en I.E.C.
- supervision du programme UNICEF "Enfance-Jeunesse-Femme" avec le contrôle des chantiers de puits, de clôtures, de l'équipement des gardiers etc.
- le suivi des activités des ONG avec la création avec d'une cellule Inter-ONG de concertation.
- participation au séminaire des ONG Italiennes à Ouagadougou en décembre 88.
- participation au séminaire d'information sur le SIDA, sur la RBC (réadaptation à base communautaire) sur l'économie familiale rurale etc.

- encadrement et organisation des personnes du 3e âge:
 - reboisement
 - célébration journée nationale
 - élaboration de projet
- organisation de la IX quinzaine de la femme
- participation aux importantes réunions:
 - C.R.D.
 - cellules et comités régionaux
- élaboration de projets locaux de développement
 - le projet d'application du CRET (maraîchage)
 - le projet des jeunes de Coubalan
 - des projets d'accompagnement dans le cadre du P.S.F.P.
- suivi gestion des moyens logistiques (camion et camionnette) de la Fédération des groupements de promotion féminine
- Célébration du projet santé familiale et population (PSFP/SRDS)

L'essentiel des activités de la coordinatrice I.E.C. ont tourné autour de:

- causeries et projection avec les G.P.F., les associations sportives (navétanes, les semaines culturelles d'arrondissement.
- l'encadrement de la case foyer de Petit Kandé en teinture, couture, en planning familiale.
- l'organisation d'une journée d'information sur la campagne de planification familiale à l'intention des communicateurs et cadres du Développement Social.
- supervision des auxiliaires.
- émissions radio avec les "bonnes ménagères.
- table ronde sur la planification familiale avec les chefs religieux et personnes influentes comme le 3e âge.

Difficultés

Les moyens ont souvent fait défaut comme par exemple le carburant.

Cependant, il est permis de dire que la planification familiale est en train de se faire connaître dans la région, si l'on s'en tient au rythme de fréquentation des centres de planification familiale, de réactions des auditeurs de la chaîne IV après les émissions sur la planification familiale.

En perspective et avec la formation des cadres du Développement Social, en plus grand nombre de villages sera l'objet d'une sensibilisation intense dans le but d'atteindre les objectifs du projet, sinon tout au moins les objectifs de la présente campagne.

Mais pour cela, il est d'abord nécessaire de motiver les acteurs sur le terrain d'une part et d'autre part mettre à leur disposition le minimum de moyens surtout du carburant pour l'accomplissement de leur mission.

Il faut également signaler que les projets d'accompagnement qui avaient suscité tant d'intérêt dans la région sont toujours attendus.

La Coordinatrice des foyers améliorés/SRDS

Cette activité a enregistré les résultats suivants :

Foyers améliorés	Trois pierres améliorés	Foyers métalliques "sakkanal"		
Localisation	Foy. construits	Stag. formés	Confectionnés	Artisans formés
Bignona	112	52	42	1
Ziguinchor	69	28	236	14
Oussouye	138	47	48	1
TOTAL	319	127	326	16

Au vu de ces résultats, la conclusion qui en ressort est qu'un effort important a été fait malgré les difficultés que rencontre le volet : difficultés d'ordre matériel (manque de moyens logistiques).

L'encadrement du 3e âge

Les actions envers cette catégorie de personnes a été marquées par la redynamisation de la section régionale de la FARPAS qui a activement participé à la :

- Journée de reboisement des jeunes et la
- Journée de reboisement des personnes du 3e âge à la gare routière de Ziguinchor (200 plants: 100 neems, 50 flamboyants, 50 manguiers)

Outre ces activités, les personnes âgées ont organisé leur 2e journée nationales le 17 décembre 1988. A l'issue de cette journée beaucoup d'idées de project ont été retenues et seront mises en forme au courant du premier trimestre de 1989.

Au terme de cette rencontre, l'ensemble des réalisations et difficultés des structures du ministère du Développement Social on été passées en revues. Le solutionnement de ces difficultés aura une importance capitale par rapport aux perspectives de 1989 qui tournent autour de:

- transformation des G.P.E. en G.I.E.
- nouvelles orientations des garderies
- réalisation entière du plan d'action 1989 du programme UNICEF "Enfance-Jeunesse-Femme"
- organisation des femmes autour de l'unité "froid" en perspective
- formation en gestion, en technique de transformation des fruits et légumes etc.

ANNEXE XIII

NUPTIALITE ET FECONDITE AU SENEGAL

A. NUPTIALITE ET EXPOSITION AUX RISQUES DE GROSSESSE

I. NUPTIALITE

1. Etat matrimonial et stabilité des unions

A l'image des autres nations de même religion, le Sénégal, pays essentiellement musulman accorde un rôle capital au mariage. Comme l'indique le Tableau 1, 81.2% des femmes rencontrées au moment de l'enquête démographique et de santé au Sénégal, ont été au moins une fois mariées. Parmi celles-là, 76.2 étaient en union et seulement 5% en rupture d'union (veuve; divorcée ou séparée).

Il est à noter que la proportion des femmes non-célibataires augmente avec l'âge actuel des femmes. Ainsi à 15-19 ans, 43.5% des femmes ont contracté leur 1er mariage alors qu'à 35-39 ans elles ont toutes été mariées au moins une fois (pas de divorcée ou séparée).

On remarque un pourcentage assez élevé de non mariées à partir de 40 ans (9%). Cela peut être dû au veuvage car à partir de cet âge le divorce est très rare surtout si le couple a une forte descendance ou des enfants âgés.

2. Polygamie

La polygamie est une forme d'union très courante au Sénégal, elle est entretenue grâce à un écart d'âge important (30 ans environ) entre les conjoints. La pratique de la polygamie compte-tenu de son soubassement socio-économique, est plus ou moins acceptée selon la catégorie sociale.

Ainsi, l'urbanisation et l'éducation apparaissent comme des facteurs très discriminants de différenciation. Dans l'ensemble, la polygamie est plus répandue en milieu rural (49%) qu'en milieu urbain (41%); l'éducation est elle aussi un facteur très défavorable à la polygamie. Chez les femmes ne sachant pas lire, 49% sont en union polygame contre 31% des femmes qui savent lire.

Au niveau ethnique les principaux groupes se classent ainsi: Wolof (50% de polygames), Mandingue (49%), Poular (45%), Diola (44%) et Sérér (38%). (Voir tableau 2.)

II. AGES AU PREMIER MARIAGE

Le mariage demeure universel, mais les femmes y entrent de plus en plus tard. Ce retardement du mariage peut être d'ampleur différente selon certaines caractéristiques socio-économiques qui jouent un rôle important dans le calendrier de la nuptialité (cf tableau 2).

L'âge médian au premier mariage des femmes âgées de 25-49 ans est plus élevé en milieu urbain (17.6 ans) qu'en milieu rural (16.0 ans).

L'éducation intervient plus fortement que l'urbanisation dans l'âge d'entrée en union. Les femmes sachant lire se marient plus tard que les analphabètes (19.1 contre 16.2 ans).

L'appartenance ethnique est elle aussi un critère de différenciation. Les poulars se marient très jeunes (15.8 ans), les sérers (16.9 ans) et les diolas (18.3 ans) sont celles qui se marient le plus tard. On sait que les filles sérers et diolas sont les plus nombreuses à émigrer vers les villes pour travailler. A cela s'ajoutent la plus forte urbanisations et l'éducation plus poussée des femmes diolas.

III. ALLAITEMENT, AMENORRHEE ET ABSTINENCE POST-PARTUM

En tant que comportement, l'allaitement et l'abstinence sont très sensibles aux facteurs socio-économiques et culturels comme le montre le tableau 5. L'urbanisation et l'éducation sont les variables qui font apparaître les plus fortes différences. Ainsi, les femmes urbaines et les femmes sachant lire allaitent moins longtemps que les groupes opposés. Elles retrouvent leurs règles 5 à 8 mois plus tôt et s'abstiennent moins longtemps.

Au niveau des ethnies, les mandingues et les poulars sont celles qui allaitent le plus longtemps, ensuite viennent les wolofs et les sérers, et enfin les diolas.

Les sérers et les wolofs s'abstiennent le moins longtemps (moins de 5 mois) et les mandingues le plus longtemps (17.5 mois).

En conclusion, on peut dire qu'au niveau socio-économique l'urbanisation et l'éducation constituent les facteurs différentiels les plus nets: les femmes urbanisées et éduquées se marient plus tard, allaitent moins longtemps et par conséquent redeviennent fertiles plus tôt et reprennent les relations sexuelles.

B. FECONDITE

I. NIVEAU ET FACTEURS DIFFERENTIELS DE LA FECONDITE

L'indice synthétique de fécondité (ISF) est un indice transversal, il est égal à la somme des naissances réduite (taux de fécondité général par âge).

Des différences significatives de l'ISF sont observées entre groupes sociaux.

Ainsi les femmes rurales (7.1) et les femmes non éduquées (6.8) ont des niveaux plus élevés que les femmes urbaines (5.4) et les femmes éduquées (4.6). L'éducation joue vraisemblablement un rôle plus important que l'urbanisation dans les différences de niveau. Par ailleurs si la baisse récente de la fécondité est peu significative dans les groupes ruraux ou analphabètes (voir graphique).

Au niveau des ethnies, sauf chez les sérers pour lesquelles la fécondité semble être demeurée stable, la tendance est à la baisse.

Les séres (ISF de 7.2 et descendance D. de 7.5) sont avec les mandingues (ISF 6.7 et D 7.3) celles qui ont les niveaux de fécondité les plus élevés.

II. L'ENTREE DANS LA VIE FECONDE

L'essentiel des naissances étant légitimes, l'entrée en union s'effectue donc l'entrée dans la vie féconde. Il est logique dès lors qu'une nuptialité précoce induit une fécondité également précoce. L'âge d'entrée dans la vie féconde est mesuré par l'âge des femmes à leur première naissance vivante.

L'analyse des facteurs urbanisation et éducations permet de classer les femmes en trois catégories.

1. Les femmes à fécondité précoce, ce groupe étant constitué des femmes rurales (âge médian 18.6) et des analphabètes (19.0).

2. Les femmes à fécondité moins précoce: ce sont les femmes urbaines (âge médian 21.4).

3. Les femmes à fécondité tardive: c'est la catégorie des femmes alphabétisées (âge médian 24.5).

Les différences inter-ethniques sont importantes; les mandingues sont les femmes qui ont leur premier enfant le plus tôt (18.3 ans), elles sont suivies des poulars (19.1 ans) et ensuite des sérers et wolofs, qui sont à peu près au même niveau (19.7 et 19.8 respectivement).

Les diolas sont celles qui entrent le plus tard dans la vie féconde.

C. CONNAISSANCE ET UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

I. CONNAISSANCES

Une méthode est déclarée connue si elle soit déclarée de façon spontanée soit reconnue après description. Mais le milieu où on peut les trouver peut permettre de saisir le degré de connaissance de ces méthodes.

Ainsi deux types de méthodes sont distingués:

1. les méthodes modernes (pilule, DIU, injection, méthode vaginale, etc.)
2. les méthodes traditionnelles (gris-gris, abstinence prolongée).

L'urbanisation apparaît comme un facteur favorable à la connaissance des méthodes modernes (tableau 9). Ainsi seulement 58% des femmes rurales connaissent ces méthodes. Ce qui représente 2/3 du pourcentage des femmes urbaines qui les connaissent. Par contre les méthodes traditionnelles sont trois fois plus connues des femmes rurales (30.9%) que des urbaines (9.1%).

Ainsi l'alphabétisation qui est plus ou moins liée à l'urbanisation joue le même rôle sur la connaissance des méthodes modernes: presque la quasi-totalité de femmes alphabétisées connaissent ces méthodes (94.9%) contre 3.3% pour les méthodes traditionnelles alors que seulement 64% des analphabètes les connaissent.

Pour ce qui est du groupe ethnique, on remarque que les diolas sont les plus informées sur les méthodes contraceptives (81.4%). Cela peut être dû à l'alphabétisation très poussée dans ce groupe ethnique en raison des missions catholiques qui y sont fréquentes.

II. UTILISATION

Le tableau 4 montre que la contraception moderne est moins connue des femmes jeunes 15-19 ans (50%) et des femmes âgées de 40 ans, et plus que des groupes intermédiaires. Ainsi le groupe d'âge 15-19 ans utilise très peu ces méthodes moderne (0%). Le fait que la majeure partie des femmes n'utilise les méthodes contraceptives qu'après la première naissance vivante, peut expliquer les taux peu élevés d'utilisation de ces méthodes.

D. PREFERENCE EN MATIERE DE FECONDITE

I. DESIR DE NE PLUS AVOIR D'ENFANTS

La variation du désir de ne plus avoir d'enfants est révélatrice de certaines différences culturelles, sociales et économiques.

Le pourcentage de femmes ne désirant plus d'enfants est deux fois plus important en milieu urbain qu'en milieu rural (28.5 contre 14.5).

L'éducation apparaît comme très favorable au désir de ne plus avoir d'enfants (27.0 pour les femmes sachant lire contre 18.0 pour les analphabètes).

II. NOMBRE MOYEN IDEAL D'ENFANTS

Les variations du nombre idéal d'enfants sont très sensibles aux variables éducation et urbanisation.

Le degré d'instruction apparaît comme une variable négativement corrélée avec le nombre d'enfants idéal.

L'impact de l'éducation semble plus important que celui de l'urbanisation.

Par ethnie, les femmes diolas et wolofs sont celles qui aimeraient avoir une dimension relativement réduite (6.6) de leur famille. Les femmes mandingues par contre, appartiennent au groupe de femmes qui désireraient avoir une famille nombreuse (8.2).

E. MORTALITE ET SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

I. MORTALITE

1. Niveau et tendance de la mortalité infantile et juvénile

Durant la période la plus récente: 1981-1985, le quotient de mortalité infantile (lqo) au Sénégal est estimé à 86%.

La probabilité de décéder entre la naissance et avant d'atteindre le cinquième anniversaire (5qo) est 191 pour mille.

L'examen des données pour la période récente montre que la mortalité infantile des garçons (92 pour mille) est supérieure à celle des filles (81 pour mille).

2. Variations différentielles de la mortalité des enfants

L'examen du tableau 7 montre que les quotients de mortalité lqo et 5qo sont nettement plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain.

La région et l'ethnie semblent aussi influencer la mortalité infantile et juvénile. Le quotient de mortalité infantile lqo chez les wolofs et les sérers est moins élevé que chez les autres ethnies.

Selon le niveau d'instruction, les enfants des femmes ne sachant pas lire ont une probabilité de décéder plus élevée que celle des enfants des femmes sachant lire.

II. SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Il ressort du tableau 8 que presque la quasi totalité (95.5%) des femmes urbaines ont recourru au moins une fois aux services de santé. Par contre, tel n'est pas le cas pour le milieu rural où seulement 47.8%

(moins de la moitié) des femmes ont été en consultation. Ce phénomène est le même pour le niveau d'alphabétisation. Mais parmi les femmes urbaines, seulement 53.8% ont reçu une injection contre le tétanos contre 18.9% en milieu rural. Ceci montre qu'en milieu rural, non seulement la majeure partie des femmes ne va pas en consultation prénatale, mais, encore plus de la moitié de celles-ci n'y va pas jusqu'à la fin de la grossesse.

C'est pourquoi le pourcentage des femmes de l'Ouest (zone beaucoup plus urbanisée) est le plus élevé au niveau des régions.

L'alphabétisation et le niveau d'instruction jouent un rôle capital sur les consultations prénatales: 95.2% des femmes qui savent lire et 98.1% des femmes qui ont atteint le niveau secondaire.

Si on considère l'ensemble, il ressort de ce tableau que la prévention contre le tétanos est encore faible chez les femmes Sénégalaises car un peu plus de la moitié de la population féminine en âge de procréer va au moins une fois en consultation prénatale (64.3%) et seulement la moitié d'entre elles (30.9%) reçoit une injection contre le tétanos.

Tableau 1

REPARTITION (EN %) DE TOUTES LES FEMMES SELON
L'ETAT MATRIMONIAL ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Proportion des celibataires ESF, 1978*	Etat matrimonial, eds. 1986			Effectifs
		Celibataires	Mariées	Non mariées (divorcées, séparées ou Veuves	
15-19	40.9	56.5	41.9	1.5	975
20-24	14.1	22.6	73.1	4.4	895
25-29	4.4	7.2	86.2	6.7	838
30-34	0.2	2.7	92.5	4.8	656
35-39	0.0	-	93.5	6.4	480
0-44	0.3	-	91.0	9.0	300
45-49	0.4	-	92.6	7.4	271
ENSEMBLE	12.9	18.8	76.2	5.0	4415

Source: EDS/DSTAT

Tableau 2

POURCENTAGE DES FEMMES POLYGAMES, AGE MEDIAN A LA PREMIERE UNION,
 INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE, DESCENDANCE FINALE, AGE MEDIAN
 A LA PREMIERE NAISSANCE SELON LES VARIABLES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Caractéristiques	! Pourcentage ! des femmes ! polygames	! Age médian ! à la ! première ! union ! (25-49)	! Indice ! synthétique ! de ! fécondité ! (1983-1985)	! Descendance ! finale ! à ! 45-49 ans	! Age médian a ! la première ! naissance ! femmes en ! union
<u>Milieu:</u>					
Urbain	41	17.6	5.4	7.0	21.4
Rural	49	16.0	7.1	7.1	18.6
<u>Alphabétisation:</u>					
Sait lire	31	19.1	4.6	6.9	24.5
Ne sait pas lire	49	16.2	6.8	7.0	19.0
<u>Ethnie:</u>					
Wolof	50	16.5	6.2	7.3	19.8
Poular	45	15.8	6.2	6.9	19.1
Sérér	38	16.9	7.2	7.5	19.7
Mandingue	49	16.1	6.7	7.3	18.3
Diola	44	18.3	6.1	6.5	21.7
Autres	49	16.1	6.0	6.3	19.5

Source: EDS

Tableau 3

POURCENTAGE DES FEMMES EN UNION CONNAISSANT AU MOINS
UNE METHODE CONTRACEPTIVE SELON LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristiques	Pourcentage de femmes en union connaissant au moins une méthode contraceptive	
	Moderne	Traditionnelle
<u>Milieu:</u>		
Urbain	87.5	9.1
Rural	58.1	30.9
<u>Alphabétisation:</u>		
Sait lire	94.9	3.3
Ne sait pas lire	64.0	26.6
<u>Ethnie:</u>		
Wolof	79.1	14.1
Poullar	50.8	35.2
Sérér	74.2	16.6
Mandingue	61.9	26.2
Diola	81.4	15.4
Autres	49.1	39.0

Source: ELS/DSTAT

Tableau 4

POURCENTAGE DES FEMMES EN UNION CONNAISSANT
ET UTILISANT UNE METHODE CONTRACEPTIVE SELON LES GROUPES D'AGE

Ages	Pourcentage des femmes en union connaissant		Pourcentages de femmes en union utilisant actuellement	
	Au moins une methode contra- ceptive	Au moins une methode moderne moderne	une methode contraceptive quelconque	une methode contraceptive moderne
15-19	82	50	9	0
20-24	94	73	11	1
25-29	91	69	13	2
30-34	95	74	13	5
35-39	94	70	13	4
40-44	91	63	12	1
45-49	92	65	44	2

Source: EDS/DSTAT

Tableau 5

NOMBRE MOYEN DE MOIS* D'ALLAITEMENT, D'AMENORRHEE ET D'ABSTINENCE
POST-PARTUM. POURCENTAGE DES FEMMES EN UNION NE VOULANT PLUS
D'ENFANTS NOMBRE IDEAL MOYEN D'ENFANTS SELON LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

Caractéristique	Nombre moyen de mois d'allaitement	Nombre moyen de mois d'amenorrhée	Nombre moyen de toutes les femmes post-partum	Pourcentage des femmes en union ne voulant plus selon le Nbr. d'enfants survivants	Nombre idéal moyen d'enfants parmi toutes les femmes
<u>Milieu:</u>					
Urbain	16.2	12.4	6.7	20.5	5.5
Rural	20.6	18.1	8.4	14.5	7.6
<u>Alphabetisation:</u>					
Sait lire	15.0	10.4	6.3	27.0	4.9
Ne sait pas lire	19.5	17.1	8.1	18.0	7.3
<u>Ethnie:</u>					
Wolof	18.6	16.6	4.1	22.3	6.6
Poullar	19.5	16.4	11.9	17.5	6.8
Séerér	18.9	16.2	4.8	15.6	7.1
Mandingue	19.9	16.9	17.5	11.9	8.2
Diola	16.4	12.4	13.0	22.4	6.6
Autres	19.0	15.3	12.5	16.1	7.0
TOTAL	18.8	16.2	7.9	-	-

* Il s'agit de naissances de 1 à 36 mois.

Source: EDS

Tableau 6

QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE
SELON LE SEXE ET LA PERIODE

Période	Quotients (en %)					
	1Qo			5Qo		
	S. Masculin	S. Feminin	Les deux	S. Masculin	S. Feminin	Les deux
1981-1985*	91.9	80.6	86.4	198.2	183.1	190.8
1976-1980	105.2	87.2	96.5	242.2	220.0	236.3
1971-1975	128.2	112.1	120.3	281.0	293.2	287.0

* 1986 (année de l'enquête) inclus.

Source: EDS

Tableau 7

QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE ET DE L'ENFANCE
 SELON LA PERIODE ET LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES DES MERES

Variables socio-economiques	Mortalité infantile 1Qo 1976-1985	Mortalité infantile et de la l'enfance 5Qo 1976-1985
<u>Milieu:</u>		
Urbain	69.8	135.4
Rural	102.3	249.6
<u>Alphabétisation:</u>		
Sait lire	57.3	224.9
Ne sait pas lire	96.2	106.1
TOTAL	91.0	209.6
Source: EDS		

Tableau 8

POURCENTAGE DES NAISSANCES DONT LES MERES AVAIENT RECU
UNE INJECTION CONTRE LE TETANOS

	% des mères qui ont été au moins une fois en consultation	% des naissance dont les mères avaient reçu une injection contre le tétanos	effectifs des naissances
Milieu:			
Urbain	95.5	53.8	1473
Rural	47.8	18.9	2771
Région:			
Ouest	89.3	49.1	1455
Centre	49.1	19.2	1596
Nord-Est	42.0	18.0	605
Sud	66.8	32.0	588
Alphabétisation:			
Sait lire	95.2	54.5	3624
Net sait pas lire	59.1	27.0	620
Niveau d'instruction:			
Non scolarisé	58.3	26.8	3520
Primaire	92.0	47.9	512
Secondaire	98.1	61.8	212
TOTAL	64.3	30.9	4244

Source: EDS, DSTAT/MEF

It s'agit des naissances dans la période 1-59 mois avant l'enquête.

MIGRATION - MAIN D'OEUVRE AU SENEGAL

I. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité d'une population donnée s'obtient en divisant la population des actifs par la population totale. En appliquant cette formule à la population de 10 ans et plus, on obtient d'après les données de l'enquête migration-main d'oeuvre de 1979: 82.8% pour les hommes et 60% pour les femmes (tableau 9). Ce qui donne un taux d'actifs beaucoup plus élevé chez les hommes. Ceci s'explique par le fait que les femmes ne déclarent jamais leur activité, elles préfèrent se borner au statut de "menagère" qui n'est pas comptabilisé dans la population active. Elles négligent souvent l'activité rémunératrice qu'elles exercent. Par conséquent, on a une sous-estimation du taux d'activité chez les femmes.

II. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage des femmes (7.9%) est supérieur à celui des hommes (6%). Ceci est dû au fait que les femmes abandonnent trop vite leur travail pour se marier ou pour le commerce. Le mariage et la procréation constituent un lourd fardeau pour les femmes généralement elles ne peuvent pas les mener en même temps, elles préfèrent donc abandonner leur emploi.

Le taux d'occupation qui est le rapport de la population active occupée sur la population active totale, nous donne 94% d'hommes occupés contre 92% pour les femmes. Ce qui constitue une très légère différence par rapport au taux d'activité, correspondant au taux de chômage.

III. ACTIFS HABITUELS OCCUPES

1) La répartition des actifs habituels occupés selon le sexe et le statut habituel (tableau 10) nous montre qu'il n'y a pratiquement pas d'employeur chez les femmes: 0.9% pour les hommes contre seulement 0.1% pour les femmes. Elles sont nombreuses chez les indépendants (12.3%) et chez les aides familiales (15.1%). Pour ces groupes on note une forte concurrence avec les hommes.

Par ailleurs on note que la proportion salariés chez les femmes (2.6%) est trop faible par rapport à celle des hommes (9.3%).

Tout ceci peut s'expliquer par le fait que les hommes sont plus instruits que les femmes. Les hommes poursuivent leurs études jusqu'à un niveau supérieur tandis que les femmes se contentent d'un niveau minimum. Les hommes consacrent plus de temps aux études.

2) Le pourcentage des actifs habituels occupés selon le sexe nous montre une nette dominance des femmes dans les groupes de personnel commercial (63.9% contre 36.1%) et les travailleurs du secteur des services (66.2% contre 33.8% pour les hommes). Dans les groupes comme celui "des directeurs et cadres administratifs" et celui des "ouvriers manoeuvres et conducteurs d'engins" les femmes sont pratiquement absentes. Ces métiers sont habituellement réservés aux hommes. Car les femmes sont souvent perturbées par les obligations familiales et surtout par les grossesses qu'elles sont obligées de porter. Cependant au niveau des "agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs" on note une concurrence des hommes (54.6%) et des femmes (45.4%). D'une manière générale, on remarque que les femmes préfèrent le commerce et l'agriculture aux autres activités.

IV. MIGRATION

Le pourcentage des migrants selon le sexe et le groupe d'âge montre que les femmes migrent plus que les hommes 55.4% contre 44.6%. L'exode rural explique ce phénomène car on remarque que les groupes d'âge 20-24 et 15-19 ans dominent pour les femmes (61% et 62%). C'est à ces âges que certaines ethnies du Sénégal quittent leur village pour la ville à la recherche de travail (phénomènes des bonnes). Si on étudie le groupe des femmes on voit que le pourcentage de migrants diminue avec l'âge, car à un certain âge les bonnes trouvent difficilement du travail d'une part, et d'autre part elles rentrent pour se marier.

Pour les hommes, le pourcentage prépondérant se situe entre les groupes extrêmes (10-14 ans et 60-64 ans). Le groupe d'âge 10-14 ans migre souvent des villages vers les villes, soit pour poursuivre des études, soit pour s'adonner au petit commerce (cireur, commerçant, etc.). La population de 60-64 ans est comptabilisée parmi les inactifs. Généralement cette population est à la retraite, et migre des villes vers les campagnes afin d'équilibrer son niveau de vie.

ANNEXE XIV

Suivant les présentations et discussions pléniers, les questions spécifiques qui ont besoin d'une révision plus exhaustive ont été discutées pendant les sessions de groupe de travail. Les sections suivantes fournissent le résumé des rapports préparés par les groupes de travail dirigés par les thèmes de discussion suivants;

1) Quelles sont les données disponibles et dans quelle mesure permettent-elles de déterminer la contribution de la femme au développement?

- domaine démographique
- " santé et éducation
- " emploi
- " activités informelles (agriculture, artisanat, activités domestiques)

2) Comment accéder et exploiter les données existant dans les différents organismes?

3) Comment quantifier la part du travail des femmes dans l'économie nationale (y compris le secteur informel)?

- quelles données sont nécessaires?
- quelles méthodes appliquer pour recueillir ces données?
- comment chiffrer les résultats en termes monétaires?

4) Quelles variables sont nécessaires pour établir le statut de la femme au sein du ménage/famille?

5) Quels sont les indicateurs à inclure dans une banque de données sur la femme?

GROUPE DE TRAVAIL NO. I

Président de Séance: Mme Marième Kasse
Rapporteurs : M. Samba Laobé SAMB
 M. Papa SYLLA

Pour des raisons pratiques le groupe 1 a jugé nécessaire de regrouper les thèmes 1 et 5 car des recoupements existent, notamment sur la question des données relatives aux femmes.

I) et V) Données disponibles (toutes les données sont désagrégées par sexe)

a) Données démographiques et de santé

<u>INDICATEURS</u>	<u>DONNEES</u>
1. Espérance de vie	1. Croissance de la population
2. Taux de nuptialité	2. Etat matrimonial
3. Taux de divorce	3. Planning familial
4. Taux de fécondité	4. Nutrition
5. Taux de féminité	5. Contraception
6. Taux de morbidité	6. Migration
7. Taux de mortalité maternelle et infantile	7. Nombre de femmes chargées de famille
8. Taux de polygamie	8. Nbre de femmes vaccinées
9. Taux de célibat	9. Nbre d'actifs féminins
10. Taux de monogamie	

b) Données sur l'Education et la Formation (toutes les données sont désagrégées par zone)

<u>INDICATEURS</u>	<u>DONNEES</u>
1. Taux d'alphabétisation	1. Effectifs par cycle d'enseignement
2. Taux de scolarisation	2. Orientations par filière
3. Taux d'abandon	3. Nombre de diplômés
4. Taux de transition	

c) Données sur l'Emploi

<u>INDICATEURS</u>	<u>DONNEES</u>
1. Taux de qualification professionnelle	1. Nmbre d'emplois dans le secteur public
2. Taux de stabilité	2. Nmbre d'emplois dans le secteur parapublic
3. Taux d'absentéisme	3. Nmbre d'emplois dans le secteur privé
4. Taux d'assiduité	4. Nmbre de femmes occupant une poste de responsabilité
5. Taux d'accessibilité à l'emploi	5. Effectifs par branches d'activité

d) Données sur le secteur informel
(Agriculture - Artisanat et Activ. Domestique)

Données et Indicateurs	Agriculture	Artisanat	Activités domestiques
1. Taux d'accès au crédit	X	X	
2. Taux d'accès aux services (encadrement, assistance et formation)	X	X	

Données et Indicateurs	Agriculture	Artisanat	Activités domestiques
3. Taux d'accès aux moyens de production	X	X	
a) terre	X	X	
b) eau	X		
c) intrants	X		
d) équipements	X	X	
4. Taux d'adhésion aux			
a) sections villageoises	X	X	
b) GIE		X	X
c) groupements	X	X	
d) Unions d'arrondissement	X	X	
5. Calendrier de travail de la femme par activité et saison	X	X	X
6. Identification des femmes par secteur		X	
7. Taux de production par secteur	X	X	
8. Temps de travail/secteur	X	X	
9. Accessibilité au marché	X	X	
10. Revenus par activités	X	X	
11. Taux de répartition des revenus	X	X	
12. Possibilités de formation formelle et informelle par rapport aux besoins en formation	X	X	
13. Taux d'accès aux équipements d'allègement des tâches			X
a) puits équipés			X
b) bois de chauffe			X
c) forages équipés			X
d) moulins à mil			X
e) moyens de transport (charrette)	X		X

Les sources de données disponibles sont énumérées ci-dessous. Il convient de noter que l'ensemble de ces sources permettent d'obtenir des données sur la population, la santé, l'éducation et la fécondité, notamment:

- 1) Enquêtes démographiques 60/61 et 70/71
- 2) Enquête démographique et de santé 1986
- 3) Enquête sénégalaise sur la fécondité 1978
- 4) Enquête migration - main-d'oeuvre 1979
- 5) Enquête mortalité infantile dans le Sahel (EMIS)
- 6) Enquête mortalité infantile de pikine
- 7) Monographies (Ecole de formation et Structure de Recherche ENAES - ENEA - ENSEPT - ENCR - INDR - ORSTOM - ISRA)
- 8) Enquêtes auprès des utilisateurs de contraceptifs de Dakar
- 9) Enq. Budget - Consommation 1973 et 74
- 10) Fichiers Administratifs
- 11) RGP 1976 - 1988
- 12) Statistiques Scolaires (MEN)
- 13) Statistiques agricoles (MDR)
- 14) Archives Nationales et Statistiques du Travail (MFPT)

La plupart de ces données ne permettent pas de déterminer la contribution de la femme au développement économique et social. Elles apportent des informations sur la démographie (structure de la population), la santé familiale et la fécondité en général.

II. Comment accéder et exploiter les données existant dans les différents organismes

<u>Accessibilité</u>	<u>Exploitation</u>
1. Publications	1. Informatisation
2. Contacts avec Ministère technique	2. Formation des agents en informatique (collecte et traitement)
3. Protocoles d'accord	3. Exploitation des données qui ne le sont pas encore

4. Questionnaires
5. Rapports des services régionaux du MDS
6. Organismes internationaux (UNIFEM - PNUD
FAO - BIT)
7. ONG

III. Comment quantifier le travail des femmes dans l'économie nationale

1. Procéder à des enquêtes par sondage pour toutes les activités
2. Etablir des fiches techniques suivant des normes nationales et internationales
3. Exploiter des monographies (ENEA, ISRA, ORSTOM)

IV. Variables sociales pour établir le statut de la femme au sein du ménage et de la famille

1. Age au mariage
2. Statut matrimonial (polygamie, monogamie, célibat, divorcée, veuve...)
3. Rang dans le ménage
4. Fécondité
5. Education
6. Emploi
7. Statut social (caste, niveau de vie)
8. Lieu de résidence
9. L'ethnie

Suite à l'examen des 5 points constituant les thèmes de réflexion suggérés, le groupe 1 recommande:

1. la recherche des publications susceptibles de contenir des données
2. la prise de contact avec les structures des Ministères techniques ayant à leur charge la production et l'exploitation de données
3. l'établissement de questionnaires destinés à recueillir des données sur les femmes qu'il convient d'adresser à toutes les structures susceptibles de détenir des informations d'une part, et de présenter à des groupes-cibles bien choisis d'autre part.
4. l'exploitation des rapports des services régionaux du MDS
5. la prise de contact avec les organismes internationaux (UNIFEM, FNUAP, PNUD, FAO, BIT...) et les ONG en vue de recueillir des données.
6. l'informatisation de la structure du MDS afin de stocker et traiter les données recueillies

7. la formation des agents de la DFDF en informatique pour la collecte et le traitement des données
8. l'exploitation des données qui ne le sont pas encore
9. l'exécution d'enquêtes par sondage pour toutes les activités économiques réalisées par les femmes.
10. l'établissement de fiches techniques suivant des normes nationales et internationales
11. l'exploitation des monographies existantes (ENEA, ISRA, ORSTOM...)
12. la création d'un comité de suivi des recommandations du séminaire de Saly (26-30 juin 1989)
13. l'organisation de séminaires identiques au niveau des régions pour diffuser et vulgariser les recommandations retenues et les moyens de les appliquer

GROUPE DE TRAVAIL II

Présidente: Mme Rokhaya Sene
Rapporteur: Nane Dieynaba Djigueul

I. INTRODUCTION

Dans son introduction, Madame Rokhaya Sene a invité les participants à procéder à l'analyse des thèmes un à un. Pour chaque thème, elle a suggéré que des recommandations soient faites si nécessaire.

II. METHODOLOGIE ADOPTEE

Pour chaque thème, un des membres du groupe a fait le rappel des points forts lors des discussions en séance plénière.

Ensuite les documents relatifs à chaque thème ont été analysés.

Enfin des discussions et réflexions se sont organisées autour de chaque thème.

Ceci a conduit aux résultats suivants par question soulevée.

III. RESULTATSPOUR LA QUESTION NO. I

QUELLES SONT LES DONNEES DISPONIBLES ET DANS QUELLE MESURE PERMETTENT-ELLES DE DETERMINER LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT?

Le groupe a apporté les réponses suivantes:

Dans le domaine démographique: On trouve 3 sources principales de données: - les recensements; les enquêtes; les fichiers administratifs.

Pour les recensements, nous comptabilisons au Sénégal deux recensements, celui de 1976 et celui de 1988.

Pour les enquêtes on dispose:

- des enquêtes démographiques de 1960-61 et de 1970-1971; - de l'enquête de 1979 sur la migration - main-d'oeuvre
- de l'enquête démographique et de santé
- des enquêtes locales
- etc...

Pour les fichiers administratifs, nous pouvons citer ceux de: l'état civil, du Ministère de l'économie et des finances, du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la fonction publique.

Plusieurs problèmes ont été soulignés au niveau des données démographiques:

a) La plupart des données sont désagrégées par sexe, mais il manque une analyse pertinente.

b) On constate une absence de données sur la migration féminine et sur son impact.

c) L'enquête migration - main-d'oeuvre n'a pas été analysée en vue d'en tirer des éléments d'appréciation sur la situation de la femme.

Les recommandations générales:

Le groupe insiste sur la nécessité de:

- diffuser les données
- améliorer leur fiabilité
- procéder à la publication des données provisoires pour certaines enquêtes ou recensements
- fixer une certaine périodicité pour les enquêtes
- analyser les données

Dans le domaine de la santé:

Les informations existent à plusieurs niveaux:

- les fichiers sanitaires (les publications du Ministère de la santé...)
- les recensements
- certaines enquêtes

Le groupe recommande que ces données soient exploitées, et que dans certains cas on procède à la désagrégation par sexe.

Dans le domaine de l'éducation:

- le groupe constate que les données sont disponibles au Ministère de l'éducation nationale et au Ministère de l'enseignement supérieur. Ces données, pour la plupart, ne sont pas désagrégées.

Le groupe recommande:

- que soit procédé systématiquement à la désagrégation par sexe de ces données
- qu'une enquête rétrospective soit menée pour déterminer la déperdition scolaire féminine

- que soient établis des taux déperdition scolaire féminine

Dans le domaine de l'emploi:

Le groupe reconnaît qu'il existe des données, notamment au niveau des services de la main-d'oeuvre, comme l'enquête migration - main-d'oeuvre.

Mais leur exploitation n'a pas été effectuée. Pour cela, il est recommandé de procéder à une analyse pertinente des données, ainsi que de systématiser les enquêtes sur la main-d'oeuvre féminine.

- Le D.P.C., le M.D.S. et la Délégation devront collaborer étroitement pour une bonne circulation des données.

Domaine informel:

Certaines enquêtes existent déjà au niveau de la Direction de l'Artisanat. Il s'agira de recenser l'ensemble de ces enquêtes et de procéder à leur exploitation.

Le groupe recommande la réalisation d'enquêtes sectorielles, notamment dans les secteurs-clefs de l'activité féminine, par exemple le commerce, la couture, le maraîchage, les activités domestiques, etc.

B. QUESTION NO.II

COMMENT ACCEDER ET EXPLOITER LES DONNEES EXISTANT DANS LES DIFFERENTS ORGANISMES?

Il ressort des discussions du groupe sur ce point.

- l'intérêt de créer une cellule au niveau du M.D.S.. Elle aura pour vocation de centraliser les données sur la femme

- cette cellule devra traiter et exploiter les données disponibles relatives à la femme au niveau des administrations

- la nécessité pour cette cellule du M.D.S. de disposer de correspondants au niveau de chaque département ministériel, pour aider à la centralisation des informations sur la femme.

QUESTION NO. III

COMMENT QUANTIFIER LA PART DU TRAVAIL DES FEMMES DANS L'ECONOMIE NATIONALE?

Le M.D.S. doit avoir une approche pragmatique de la quantification du travail des femmes dans l'économie.

Pour le secteur informel, le M.D.S. devra procéder à des recherches poussées, étant donné l'absence d'outils méthodologiques. Une démarche consisterait à mettre à contribution les services décentralisés du M.D.S. pour la collecte. A cet effet, les fiches établies par les G.P.F. constitueront un apport appréciable.

Pour toutes les données rassemblées, le M.D.S. devra établir une nomenclature standardisée.

Pour le chiffrage des résultats des femmes, le groupe recommande la prise en compte de l'unité monétaire, ou du facteur temps. - Pour le secteur formel, le M.D.S. doit procéder à l'exploitation des données chiffrées qui existent déjà.

- Le groupe recommande des modules de formations pour les agents des structures décentralisées du M.D.S. qui auront à charge la collecte des données ou la quantification des activités féminines.

QUESTION NO. IV

QUELLES VARIABLES SONT NECESSAIRES POUR ETABLIR LE STATUT DE LA FEMME?

Le groupe a tenté de dégager quelques variables-clefs qui sont ainsi résumées:

- Le revenu (participation du revenu du ménage, utilisation de ce revenu, etc..)
- L'activité de la femme (actuelle, habituelle,)
- La situation matrimoniale (rang de la femme dans la concession)
- Le niveau d'instruction
- L'ascendance
- Le nombre d'enfants ainsi que les activités de ces enfants
- Le patrimoine de la femme

QUESTION V

LE GROUPE A ESTIME QU'IL FALLAIT PROCEDER A LA CLASSIFICATION DES INDICATEURS, POUR ENSUITE RETENIR QUELQUES INDICATEURS-CLEFS

C'est ainsi qu'il a dégagé 3 types d'indicateurs:

- Les indicateurs démographiques et de santé
- Les indicateurs économiques
- Et les indicateurs socio-culturels.

a) Les Indicateurs Démographiques et de Santé

- Taux de croissance de la population par sexe
- Taux de mortalité par sexe
- Taux de natalité par sexe
- Taux de fécondité
- Ratio des sexes dans la population
- Nombre de naissances par sexe
- Des indicateurs nutritionnels
- Le taux de couverture du personnel médical
- Et la mesure des flux migratoires (leur impact) féminins

b) Les Indicateurs Economiques

- Part des femmes dans la population active
- Revenu par tête des femmes
- Taux d'emploi et de chômage féminins
- Pourcentages de femmes ayant accès au crédit
- Taux d'activité des femmes

c) Les Indicateurs Socio-Culturels

- Taux d'alphabétisation par sexe
- Le niveau d'instruction des femmes
- Le niveau d'enseignement en prenant en compte les centres techniques d'enseignement
- Taux de participation des femmes aux niveaux politique, sportif, administratif
- Tous les indicateurs permettant de rendre compte de la participation des femmes à la vie communautaire et culturelle.

GROUPE DE TRAVAIL III

Président: Madame Codou Bop

Rapporteur: Mr Abdou Karim Diouf

Données Rappel des définitions des termes et concepts utilisés;
 informations recueillies sur le terrain à transformer en
 indicateurs

Variables Caractéristiques les plus importantes à retenir i.e. âge, sexe

Les indicateurs expriment une idée, l'objectif vers lequel on va, le résultat qu'on désire obtenir, i.e. taux de croissance.

I. Quelles sont les données disponibles et dans quelle mesure permettent - elles de déterminer la contribution de la femme au développement? - démographie - santé et éducation - emploi - activités informelles (agriculture, artisanat, activités domestiques...).

En matière de démographie, le groupe a identifié plusieurs sources de données sur les femmes, notamment les rapports des régions, les recensements annuels dans les arrondissements, les statistiques des services administratifs régionaux ainsi que le recensement général sur la population et l'habitat 1988. Ces sources font apparaître:

- les actifs par sexe et par âge
- la population régionale féminine
- le nombre de groupements féminins
- le nombre de femmes encadrées

Dans le secteur de la santé, les principales sources de données sont constituées par les statistiques du Ministère de la Santé et des services régionaux décentralisés ainsi que par l'Enquête Sénégalaise sur la fécondité (ESF) de 1978 et l'Enquête Démographique de Santé (EDS) de 1986. Il convient de noter également l'existence d'une enquête sur la santé réalisée en 1983-86 par un organisme américain (BATELL - commission nationale de population).

S'agissant de l'éducation, des données très fiables sont disponibles dans les services centraux de l'Université de Dakar, notamment au rectorat ainsi qu'au Ministère de l'Education nationale. Ces données font ressortir le caractère démocratique ou discriminatoire du système éducatif. Le questionnaire de l'UNESCO sur les 3 niveaux d'éducation constitue une autre source de données, de même que les établissements de formation ne relevant ni du Ministère de l'Enseignement Supérieur, ni du Ministère de l'Education nationale.

Quant aux données relatives à l'emploi, elles proviennent des sources suivantes - Ministère de la fonction publique, Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi, Service de la Main-d'oeuvre, Chambres de Commerce et Chambres des métiers - Enquête Migration - Main-d'oeuvre de 1979 - Enquête de 1983 sur les migrations et l'emploi réalisée par une équipe de l'IFAN.

Dans le secteur informel de l'agriculture, le Ministère du Développement social, le Ministère de la Protection de la Nature et le Ministère des ressources animales détiennent des données, très souvent non désagrégées. Par ailleurs, les études entreprises pour la réalisation du Modèle GRAND, les monographies de l'ENEA, les études de l'ORSTOM et celles de l'UNRISD sur le rôle des femmes dans la pêche ainsi que les mémoires des écoles de formation sont autant de sources de données. Enfin les services de pêche, les coopératives dans ce secteur et le CILSS pour le reboisement détiennent également des données.

Dans le secteur informel de l'artisanat, les sources de données sont constituées essentiellement par les chambres de métiers et le Ministère du Développement Social par l'intermédiaire des groupements féminins.

Quant aux données relatives au petit commerce, elles proviennent des statistiques de la municipalité mais aussi de l'Enquête de 1985 sur l'artisanat réalisée par l'ENEA.

En ce qui concerne les activités domestiques, les sources de données sont les suivantes - ENDA - Études de ménages de l'ENEA - l'ORANA - Enquête de l'Association des chercheurs sénégalais sur les habitudes alimentaires et les préparations - Etude d'ISRA.

S'agissant de la pertinence des données disponibles pour déterminer la contribution de la femme au développement, le groupe estime que:

- les statistiques démographiques sont satisfaisantes
- les données relatives à l'éducation, bien que fiables, devraient être complétées pour permettre de déterminer les taux de déperdition et les taux de rendement à tous les niveaux du système éducatif.
- les statistiques de travail du Ministère de la Fonction publique et le recensement de 1988 ainsi que le Service de la main-d'oeuvre livrent des données suffisantes et pertinentes. Cependant, pour d'autres secteurs de l'industrie utilisant beaucoup de main-d'oeuvre féminine journalière, les données sont insuffisantes et méritent d'être complétées.
- dans le secteur informel de l'agriculture, les enquêtes de l'ENEA fournissent des statistiques fiables sur la production rurale; ces données sont complétées par celles fournies par

les écoles de formation féminines et concernant uniquement la femme. Des constatations qui précèdent, le groupe recommande que:

- le Ministère du Développement Social exploite l'ensemble important de données existantes, notamment celles des enquêtes de l'ENEA et des mémoires des écoles de formation;
- le MDS demande des enquêtes complémentaires pour parfaire certaines données;
- le MDS demande que l'aspect féminin soit tenu en compte dans toute autre étude relative aux secteurs d'intérêt.

Il convient de noter que ce premier thème de discussion a fait l'objet d'un long débat axé sur la définition du secteur informel et à l'issue duquel il a été retenu le principe de ne point faire la différence entre le secteur formel et le secteur informel mais de nous en tenir aux activités exercées, quelle que soit leur nature. Par ailleurs, le groupe a décidé de considérer l'agriculture au sens large du terme et regroupant tout le secteur primaire.

II. COMMENT ACCEDER AUX DONNEES EXISTANT DANS LES DIFFERENTS ORGANISMES ET COMMENT LES EXPLOITER?

Le groupe suggère:

- la sensibilisation des enquêteurs à la désagrégation des statistiques
- le MDS doit créer une cellule de statistiques et jouer un rôle coordonnateur en faisant part de ses préoccupations et en formulant des demandes claires aux autres ministères

C'est pourquoi pour une meilleure exploitation de ces données le groupe recommande la création au sein du MDS d'une banque de données qui servirait également à tout organisme qui souhaiterait y accéder.

III. COMMENT QUANTIFIER LA PART DU TRAVAIL DES FEMMES DANS L'ECONOMIE NATIONALE Y COMPRIS LE SECTEUR INFORMEL?

- quelles données sont nécessaires?
- quelles méthodes sont appliquées pour recueillir ces données?
- comment chiffrer les résultats en termes monétaires?

Au niveau des secteurs public et privé, il existe des chiffres pertinents permettant d'évaluer en termes monétaires la part du travail des femmes dans l'économie nationale. Pour cela il faut utiliser l'approche par le temps de travail et par la production physique.

Il est également possible de réaliser une enquête pour étudier la rentabilité des femmes ce qui est très difficile à entreprendre dans le secteur informel.

En ce qui concerne le secteur informel, les données nécessaires pour quantifier la part du travail des femmes varient selon les secteurs d'activités. Ainsi les données utilisées seront:

- dans le secteur primaire - nombre de femmes, nombre d'heures de travail, part de la femme dans la production agricole, statut de la femme, superficie cultivée, nature et quantité de la production, revenus provenant de la vente de produits agricoles, encadrement, crédit, matériel;
- dans le commerce de détail et l'artisanat - nature et quantité du produit - temps employé pour la transformation des produits si nécessaire - nombre de femmes dans le secteur - nombre d'heures de travail, statut de la femme - revenus - chiffre d'affaires - main-d'oeuvre utilisée - mode de commercialisation - part de la contribution de la femme au ménage - encadrement - crédit - matériel disponible;
- pour les activités domestiques - contribution de la femme à l'entretien des personnes - nombre d'heures consacrées aux activités domestiques - nature des tâches effectuées - nombre de femmes dans la maison chargées des activités domestiques - nombre de personnes à charge - équipements individuels et collectifs disponibles.

Les méthodes à appliquer pour recueillir ces données sont les suivantes:

- une meilleure exploitation des données existantes;
- l'utilisation d'enquêtes ponctuelles pour éclairer les points manquants dans les études.

Comment chiffrer les résultats en termes monétaires?

Lorsque la femme travaille pour son propre compte, on évalue la production; lorsqu'elle opère dans une unité familiale, l'évaluation de la production en termes monétaires se fera à partir du temps de travail effectué par la femme. Cette méthode peut s'appliquer à tous les autres secteurs sous réserve d'adaptation. Ainsi pour les activités domestiques, les salaires payés aux employés domestiques serviront de base de calcul.

IV. QUELLES VARIABLES SONT NECESSAIRES POUR ETABLIR LE STATUT DE LA FEMME AU SEIN DU MENAGE, AU SEIN DE LA FAMILLE?

- Age
- Situation matrimoniale
- Revenus monétaires et non-monétaires

V. QUELS SONT LES INDICATEURS A INCLURE DANS UNE BANQUE DE DONNEES SUR LA FEMME?

1) indicateurs démographiques - répartition de la population féminine par groupes d'âge et par ethnie - taux de croissance de la population féminine

2) indicateurs relatifs à la santé - nombre de consultations prénatales dans les communes et les communautés rurales - nombre d'accouchements surveillés et à domicile dans les communes et dans les communautés rurales - mortalité des femmes - taux de mortalité maternelle - taux de couverture médicale - taux de fécondité - taux de stérilité - espérance de vie.

3) indicateurs relatifs à l'éducation - niveau d'instruction - taux d'analphabétisme - taux de scolarisation par niveau d'enseignement - nombre de diplômés par discipline - taux de déperdition par niveau d'enseignement.

4) indicateurs relatifs à l'emploi - taux d'activité par secteur - taux de chômage - postes occupés - qualification - salaires - taux d'affiliation aux syndicats - participation dans la vie politique et communautaire - nombre de groupements et d'associations féminines.

5) indicateurs relatifs aux activités informelles - répartition par corps de métiers, zone d'activité et périodicité - chiffre d'affaires réalisé par branche - nombre de groupements et d'associations féminines.

RECOMMANDATIONS

La Commission No. 3, vu l'intérêt particulier suscité par certains points au cours des discussions recommande:

- la création au niveau de la DFDF d'une cellule de statistiques rattachée à la Direction de la Recherche.
- la création d'une banque de données accessibles à tous les chercheurs.
- la formation des agents du MDS pour la collecte et l'exploitation des données concernant les femmes. Cette formation sera assurée par la Direction de la Statistique et l'ENEA ou par tout autre organisme compétent.
- la prise en compte de l'aspect féminin dans toutes les études futures.
- la désignation dans chaque Ministère d'un répondant, chargé de coordonner les actions dudit Ministère en faveur des femmes.

- l'exploitation de la masse de données existantes, notamment les enquêtes de l'ENEA et les mémoires des stagiaires des écoles de formation.
- l'initiation d'enquêtes complémentaires pour parfaire les données qui existent.

ANNEXE XV

PROGRAMME PROVISOIRE DU SEMINAIRE SUR
L'AMELIORATION DES STATISTIQUES ET INDICATEURS POUR
L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE LA FEMME DANS LE
DEVELOPPEMENT NATIONAL
25 - 30 JUIN 1989

Dimanche 25 juin 1989

18 Heures Départ de Dakar - Coucher à Saly

Lundi 26 juin 1989Matin

3 H. - 9 H Mise en place des participants

9 H. - 10 H Séance d'ouverture

10 H.30 - 12 H.30 Introduction générale. Discussion Programme et
objectifs du séminaire.

Après-midi Session 1

15 H. - 16 H. 30 Evaluation des sources et de la disponibilité des
données statistiques sur la Femme.

Président de séance : Madame Awa THONGANE, Directrice de la
Statistique (M.E.F.)

Présentateur : Direction de la Statistique.

Rapporteur : Direction de la Famille et des Droits de la
femme (D.F.D.F.).

16 H.30 - 18 H. Contributions: Ministère de l'Education
nationale
Education supérieure

Mardi 27 juin 1989Matin Session 2

9 H. - 10 H. Adéquation des méthodes et pertinence des concepts
employés pour l'évaluation de la contribution
économique et sociale de la femme au développement.

Président de Séance

Présentateur : Direction de la Planification

Rapporteur : Direction de la Famille et des Droits de la Femme.

10 H. - 10 H. 15 Pause - Café

Contributions: Ministère de la Fonction publique et
de l'Emp. Min Industriel et non formel

10 H.15 - 12H.30 Débats

12 H.30 - 14 H. 30 Déjeuner Min. Dev Male.

Après-midi Session 4

15 H. - 16 H. Stratégie pour l'élaboration et l'utilisation des
données et indicateurs.

Président

Presentateur : INSTRAW

Rapporteur : Direction de la Famille et des Droits de la Femme

16 H. - 16 H.15 Pause - Café

16 H.15-17 H.30 Contributions et débats

17 H30 - 18 H. Constitution et désignation des groupes

Jeudi 19 juin 1989

Matin

9 H. - 10 H. Démarrage des travaux de groupes

10 H. - 12 H. 30 Déjeuner

Après-midi

15 H. - 17 H. Lecture des recommandations

17 H. - 18 H. Clôture

18 Heures Départ de Saly

N. B.: Ce séminaire est organisé conjointement par le ministère du Développement social, L'INSTRAW et le gouvernement des Pays-Bas avec l'appui technique de la Direction de la Statistique.

ANNEXE XVI

SEMINAIRE SUR L'AMELIORATION DES STATISTIQUES
ET INDICATEURS POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE
LA FEMMES AU DEVELOPPEMENT NATIONAL

LISTE DES PARTICIPANTS

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

1. Mme. Salimata BA, Direction de la Famille et des Droits de la Femme, (DAFDF).
2. Mme. Ouleye BA DIAW, Projet de Promotion économique des Groupements féminins, Ministère du Développement Social (MDS).
3. Mme. Yémé BADIANE, Inspecteur technique et pédagogique, Ministère du Développement Social (MDS).
4. M. Bassirou CAMARA, Conseiller Technique, Ministère du Développement Social (MDS).
5. M. Alioune DIOP, Chef de Service Relations internationales, Ministère du Développement Social (MDS).
6. Mme. Khady FALL NDIAYE, Chef de la Division des Activités féminines et des Droits de la Femme (DAFDF).
7. M. Babacar GAYE, Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, Ministère du Développement Social (MDS).
8. Mme. Louise LELO, Service des Relations internationales, Ministère du Développement Social (MDS).
9. Mme. Khardiata LO NDIAYE, Directeur de la Famille et des Droits de la Femme (DFDF) Téléphone No. 23 86 73.
10. Mme. Rokhaya MBENGUE, Direction de la Famille et des Droits de la Femme, (DAFDF).
11. Mme. Khadidiatou MBOUP, Conseiller en Ressources humaines et Organisation, Ministère du Développement Social (MDS).
12. Mme. Maïmouna NDIAYE, Conseiller Technique, Ministère du Développement Social (MDS).
13. M. Modou SALL, Directeur du Développement Social (MDS).

14. Mme. Mame Condé SYLLA, Centre national de Formation des Monitrices rurales/Thiès, Ministère du Développement Social (MDS).
15. M. Papa SYLLA, Direction de la Recherche et de la Formation Pratique, Ministère du Développement Social (MDS).

Services régionaux du Ministère du Développement Social

16. Mme. Ndeye Fatou BA, Coordinatrice Activités féminines (région de Diourbel).
17. M. Ibrahima Sydi DIALLO, Service Régional Développement Social (Région de Tambacounda).
18. Mme. Ndeye Katy DIOP, Coordonnatrice Activités féminines (Région de Louga).
19. M. Amadou DIOUF, Service Régional Développement Social Saint-Louis.
20. Mme Oulimata DIOUF DIENE, Coordonnatrice Activités féminines (Région de Fatick).
21. M. Cheick FALL, Service Régional Développement Social Dakar.
22. M. Magatte FALL, Service Régional Développement Social Diourbel.
23. M. Mamadou GUEYE, Service Régional Développement Social Kolda.
24. Mme. Georgette NDECKY Diompy, Coordonnatrice Activités féminines (Région de Tambacounda).
25. M. Idy NDIAYE, Service régional Développement Social Fatick.
26. Mme. Lissoune NDIAYE SEYE, Coordinatrice Activités féminines (Région de Dakar).
27. M. Ibrahima NIANG, Service Régional Développement Social Kaolack,
28. M. Ibrahima SANE, Service Régional Développement Social Ziguinchor.
29. Mme Penda SANE NIANG, Coordonnatrice Activités féminines (Région de Kolda).
30. Mme. Laobé SOCK, Coordonnatrice Activités féminines (Région de Ziguinchor).
31. M. Kalidou Samba SOW, Service Régional Développement Social Fatick.
32. Mme Ndeye Arame SOW DIOUF, Coordonnatrice Activités féminines (Région de Kaolack).

AUTRES MINISTERES

33. M. Mady DANSOKHO, Statisticien au Ministère de l'Enseignement supérieur Téléphone No. 23 55 47.
34. Mme. Salimata DIALLO, Direction de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances.
35. M. Alboury Allé DIOP, Chef du Bureau des Statistiques scolaires, Direction des Etudes, des Ressources humaines et de la Planification, Ministère de l'Education nationale Téléphone No. 21 71 80 poste 350.
36. M. Pathé DIOP, Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, Ministère de l'Intérieur Téléphone No. 23 41 51.
37. M. Abdou Karim DIOUF, Chef du Bureau Organisation des Nations Unies et Institutions spécialisées des Systèmes des Nations, Direction des Affaires étrangères et techniques, Ministère des Affaires étrangères Téléphone No. 23 47 84.
38. Mme. Diéynaba DJIGUEUL, Conseiller Technique, Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat Téléphone No. 22 94 58.
39. Mme. Marième FALL, Direction de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances.
40. Mme. Fatout FAYE, Direction de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances.
41. M. Youssoupha GNINGUE, Centre d'Etudes supérieures en Gestion (CESAG) Directeur du Département Gestion des Services de Santé.
42. Mme. Marième KONE KASSE, Secrétariat exécutif du Comité national à l'Aide alimentaire, Ministère du Développement rural Téléphone No. 23 21 58.
43. M. Harouna Haby LY, Chef du service des Statistiques du Travail, Ministère de la Fonction publique et du Travail Téléphone No. 22 08 69.
44. M. Mamadou NDIAYE NDIR, Statisticien et informaticien, Division des Statistiques, Direction de la Recherche, de la Planification et de la Formation, Ministère de la Santé publique Téléphone No. 25 68 18.
45. M. Samba Laobé SAMB, Direction de la Planification, Ministère du Plan et de la Coopération Téléphone No. 21 57 72 poste 55.

46. Mme. Vénus SARR THIAW, Direction de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances.
47. Mme. Rokhaya SENE, Directeur des Ressources humaines, Ministère du Plan et de la Coopération Téléphone No. 23 12 63.
48. Mme. Astou SEYDI, Direction de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances.
49. M. Abdourahmane THIAM, Collège Statistique à l'Ecole nationale d'Economie Appliquée, Ministère de l'Enseignement supérieur Téléphone No. 25 31 76.
50. M. Mamadou Moustapha THIAM, Professeur à l'Ecole nationale supérieure universitaire de Technologie, Université Cheick Anta DIOP Dakar Téléphone No. 24 13 88.
51. Mme. Awa THIONGANE, Directeur de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances Téléphone No. 24 03 01.

OBSERVATEURS

52. Mme. Hava DIALLO, Membre de Conseil d'Administration INSTRAW/Mali.
53. M. Ndiogou DIOP, Journaliste au quotidien national "le Soleil".
54. Mme. Maryse FALL, DPO/USAID.
55. Mme. Wilma GOPPEL, Directeur du FNUAP/PNUD.
56. Mme. KI-ZERBO, Coordonnatrice régionale UNIFEM/PNUD
57. M. Alassane MBAYE, Attaché de Presse, Ministère du Développement social.
58. Mme. Fatoumata SIDIKOU, FNUAP/PNUD
69. M. Abdou Demba TALL' Journaliste, Office de la Radiodiffusion et de la Télévision du Sénégal.

INSTRAW

59. Mme. Marie Paul Aristy, Senior Social Affairs Office
60. Mme. France Caillavet, Institut de la Consultant/INSTRAW.
61. M. Roger Gentile, Commission Economique pour Europe.

SECRETARIAT ET APPUI MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

67. Mme. Aïssatou CISSOKHO DIA, Direction de la Famille et des Droits de la Femme (DFDF).
68. M. Samba Yacine FALL, Direction de la Famille et des Droits de la Femme (DFDF).
65. Mme. Sattou THIOR SANE, Direction de la Famille et des Droits de la Femme (DFDF).
66. Mme. Seynabou NIANG SOKHNA, Direction de la Famille et des Droits de la Femme (DFDF).

